

-Q

2178

. G 83

1865

SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

Un franc le volume
NOUVELLE COLLECTION MICHEL LÉVY

1 FR. 25 C. PAR LA POSTE

LÉON GOZLAN

BALZAC

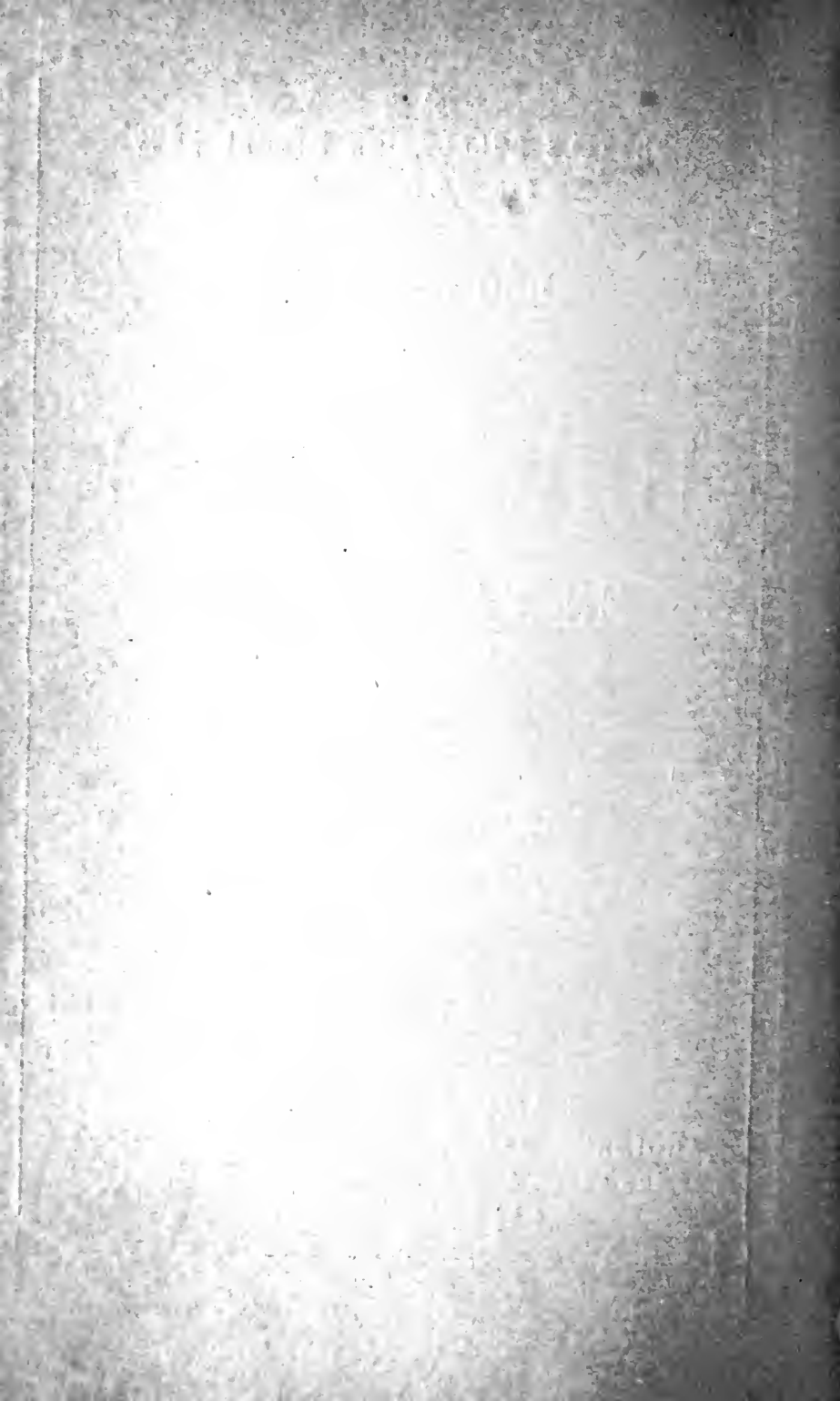
EN PANTOUFLES



CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE



580

BALZAC EN PANTOUFLES

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

DERNIERS OUVRAGES

DE

LÉON GOZLAN

Format grand in-18

BALZAC CHEZ LUI, 2 ^e édition..	1 vol.
HISTOIRE D'UN DIAMANT, 2 ^e édition..	1 —
LES CHATEAUX DE FRANCE.	2 —
HISTOIRE DE CENT TRENTE FEMMES.	1 —
L'AMOUR DES LÈVRES ET L'AMOUR DU CŒUR.	1 —
LE PLUS BEAU RÊVE D'UN MILLIONNAIRE.	1 —
LES AVENTURES DU PRINCE DE GALLES.	1 —
ARISTIDE FROISSART..	1 —

BALZAC
EN
PANTOUFLES
PAR
LÉON GOZLAN

TROISIÈME ÉDITION
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE DEUX NOUVEAUX CHAPITRES

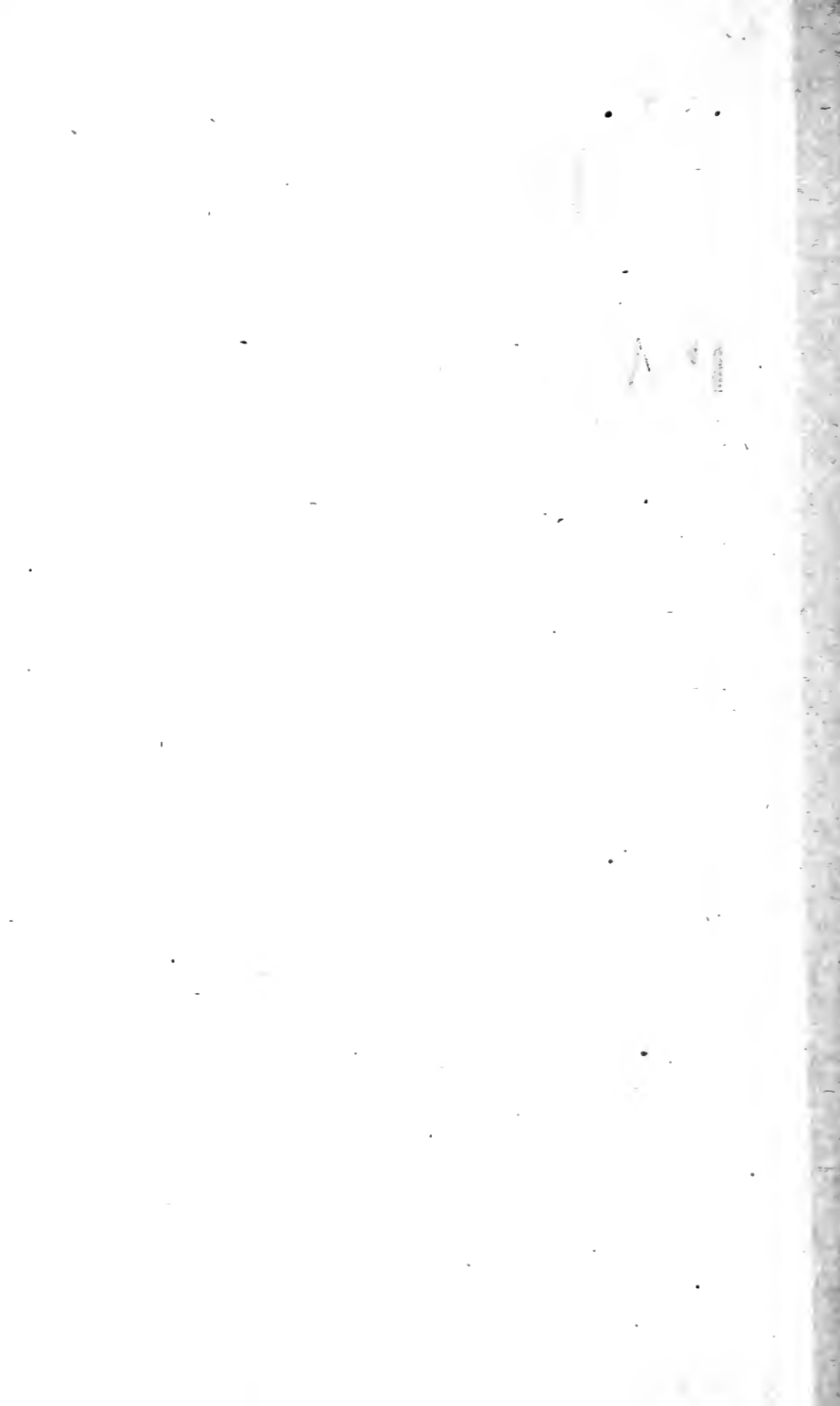


PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1865

Tous droits réservés

SABLE
COLLECTION
SABLE



PRÉFACE

On a déjà écrit, on écrira encore beaucoup, on écrira toujours sur Balzac; mais, si ce qu'on dira sur le mérite de ses nombreux ouvrages est illimité, ce qu'on peut raconter avec exactitude de sa personne est nécessairement borné aux souvenirs de ses contemporains. On le voit tout de suite, le premier travail n'a aucun rapport avec le second. Ceux-ci dégrossiront sa statue, lui donneront les

proportions qu'elle doit avoir à côté des statues de Molière, de Cervantes, de Richardson et de Walter Scott ; ils la mettront enfin, avec le levier du temps, en équilibre parfait sur le socle de l'opinion. Ceux-là sont plus modestement appelés à montrer l'homme lorsqu'il était encore dans la statue, l'écrivain quand il n'était pas encore sorti du marbre ; enfin, Balzac vivant de la vie commune, cherchant son existence dans le travail, coudoyant à droite et à gauche les angles de la réalité ; marchant, piétinant, suffoquant, comme nous marchons, piétinons et suffoquons tous, plus ou moins, dans le feu, la cendre et la fumée de cet éternel volcan qu'on appelle Paris.

Nécessairement, ainsi que nous venons de le dire, ces révélations sur Balzac sont circonscrites aux souvenirs de ses contemporains.

Eux éteints, eux muets, il ne lui reste plus que la postérité avec sa parole de bronze et son cortège aux plis droits. Il faut donc que les contemporains nous disent, et nous disent sans perte de jours, — car eux aussi seront bien vite *postérité* ou, pour être plus précis, *obscurité*, — ce qu'ils ont retenu de cet écrivain illustre parmi les plus illustres.

C'est, d'ailleurs, un désir universel de connaître comment, par quel rapport qui nous flatte, dans quelle proportion qui nous exhausse, un homme célèbre a touché aux autres hommes en passant sur la terre. Nous voulons savoir la maison qu'il habitait aux champs, celle qu'il occupait à la ville ; ses manières d'être et d'agir au milieu d'un monde dont il foulait la boue avant d'y répandre l'électrique lumière de sa renommée ; ses goûts distincts, bizarres, parfois vul-

gaires, peut-être ridicules ; ses ombres sur le mur et ses faiblesses à quelques heures. Ce sont là des choses bien chères au cœur raffiné des natures littéraires et de celles plus naïves de la foule. Qui passerait au coin de la rue de Beaune sans penser à Voltaire, locataire de ce sombre et glacial premier étage où il expira ; dans la rue des Marais-Saint-Germain, sans se souvenir du tendre Racine, si mal logé ; dans la rue Taranne, sans songer à Diderot ? C'est peu sans doute ; mais ce peu sur leur vie nous plaît, nous attache, ravit notre mémoire ; il localise notre admiration. C'est comme une hypothèque prise pour garantir la validité et l'immobilité de nos sympathies. On est heureux d'apprendre que l'écrivain qu'on aime, qu'on lit la nuit, qu'on relira sans cesse, a réellement vécu, qu'il n'a pas toujours été livre, qu'il portait, comme nous

qui ne sommes rien, un habit noir ou bleu, qu'il n'avait pas toujours des souliers neufs, des gants frais, qu'il fréquentait le jour tel café encore à la même place, le soir tel théâtre voisin, peut-être encore debout aussi.

Déjà l'on guette avec avidité et partout ces témoignages familiers de l'existence de Balzac au milieu d'un siècle si rapidement traversé par lui. Ces témoignages sont rares aujourd'hui, dans quelques années, ils seront douteux ; plus tard, ils seront assurément équivoques.

Recueillons donc ces témoignages possibles aujourd'hui, puisque nous sommes encore d'aujourd'hui. Ils sont rares, disons-nous, fort rares, pourrions-nous dire, si nous ne craignions de donner trop de prix aux nôtres. Balzac se répandait peu ; il était assis ou courant ; il se montrait par conséquent au ha-

sard ; il s'ouvrait avec précaution ; il déplantait, d'ailleurs, assez souvent sa tente, ou plutôt ses tentes, car il eut bien des campements avant d'aller mourir dans le palais qu'il s'éleva dans les solitudes de Beaujon.

Ayant eu la joie et le privilège à jamais précieux de passer quelques années dans l'intimité de Balzac, nous avons détaché du fond de ces bonnes années les meilleurs souvenirs des moments écoulés ensemble, des entretiens à la campagne, sous les arbres greffés par lui, et des veillées au coin du feu. Ces confidences du foyer ont à nos yeux l'avantage de reproduire la physionomie de l'homme sous la bonhomie de la robe de chambre et dans la vulgarité des pantoufles, et non la prétention de mesurer la hauteur sidérale de l'écrivain. Nous le prenons sous le plafond et non sous le ciel ; non pas entre deux horizons, mais

entre quatre jalousies. Il ne tient pas la plume, mais les pincettes. Maintenant, voyez-le marcher, entendez-le causer, rire bruyamment. — Hélas ! que ne peut-il en être encore ainsi ! — Voyez-le passant, comme deux râtaux, ses deux mains barbouillées d'encre sous sa longue chevelure, moins travaillée que son style. Ainsi, ne nous demandez pas de vous le montrer sur un trône d'ivoire et sous sa couronne de laurier. C'est là une besogne réservée à de plus forts que nous. Balzac, avons-nous dit quelque part, n'est pas un homme, c'est une mer. D'autres vous diront les bords majestueux de cet océan et son effroyable profondeur.

Il faut s'attendre, du reste, et c'est tout ce que nous voulons préjuger ici des arrêts de l'avenir, à des appréciations sans nombre et singulièrement contradictoires à l'égard de

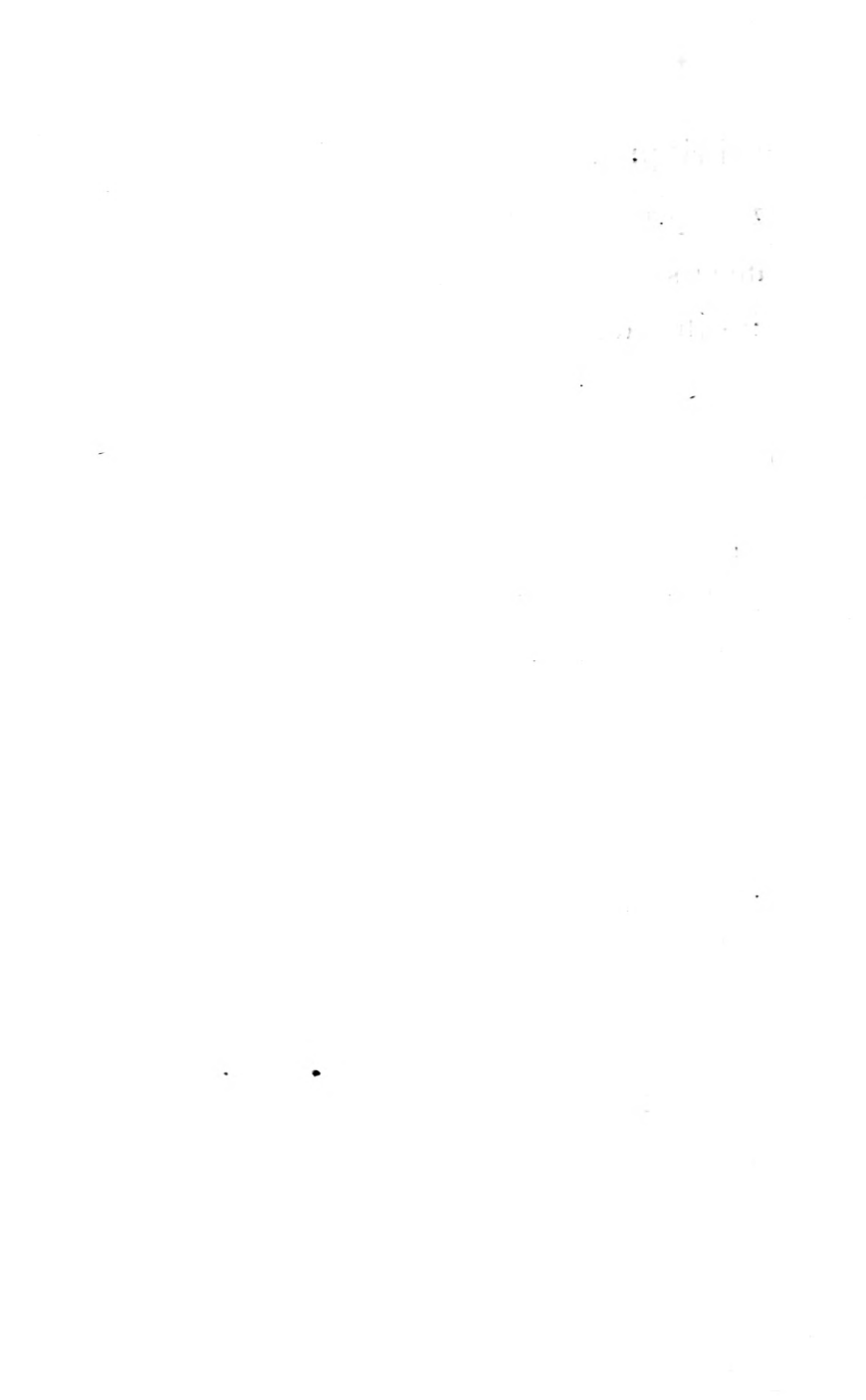
Balzac avant qu'il soit résolûment classé dans l'opinion sans appel de la postérité. Molière lui-même a sommeillé avant son grand réveil de gloire. On discutait Racine, il n'y a pas encore vingt ans. Balzac passera par vingt phases diverses avant de monter à son zénith et d'y rester. Mais ce qui ne changera pas et se maintiendra toujours à côté de la gloire plus ou moins resplendissante de l'écrivain, c'est le tableau de sa vie privée, c'est le fidèle contour de cette peinture biographique faite près de lui, devant lui et comme par lui, dirions-nous, si nous avions à puiser une comparaison dans la photographie. Le tableau flamand attendra sans dommages le tableau d'histoire.

Sollicité par des amitiés communes à Balzac et à moi, pressé par une curiosité publique toute dévouée au grand peintre de mœurs,

j'ai risqué ces premières confidences sur Balzac, prêt à les faire suivre d'autres confidences, si j'ai su répondre à tant de désirs et justifier tant d'empressement ¹.

LÉON GOZLAN.

¹ Encouragé par un accueil que je ne dois, je l'avoue avec franchise, qu'au sujet si sympathique de ce livre, j'ai fait paraître ces autres confidences dont je parle ici et elles ont été publiées sous ce titre : *Balzac chez lui*.



BALZAC

EN PANTOUFLES

I

Coquetterie des grands hommes à l'adresse de la postérité. — Balzac, par exception, n'a point posé pour elle. — Sa nature encyclopédique. — Il fut le dieu des femmes. — Sa religion et son Évangile. — Comment on le renia.

Il est rare que les hommes de quelque valeur, parvenus à un âge sérieux de la vie, ne se préoccupent pas, même à leur insu, de la physionomie et de l'attitude qu'ils auront dans le monde quand ils n'existeront plus que par leur nom. Cette vérité saute aux yeux en voyant le soin avec lequel

Montaigne, Rousseau et Voltaire, entre mille autres, font la toilette à leurs ombres, celui-là dans ses merveilleux *Essais*, Rousseau dans ses scandaleuses *Confessions*, Voltaire dans son admirable *Correspondance*. Ils se font les courtisans obséquieux, les amants de la postérité avec une candeur imperturbable. On dirait des souverains jaloux d'envoyer leurs portraits aux majestés de de l'avenir, afin de savoir ou plutôt de prévoir — car ils ne le sauront jamais — comment ils seront accueillis par elles.

Balzac ou de Balzac — le DE, je crois, ne fait rien à l'affaire — échappe à cette règle à peu près générale. Il ne donne pas une minute à la pensée qu'on voudra savoir un jour, au delà de ses livres, son opinion, son caractère, le menu familier de ses habitudes, sa participation plus ou moins grande au prosaïsme de la vie commune. S'il lui arrive, après l'ivresse orientale du café, assis entre son meilleur ami Laurent Jan et moi, de parler de quelque établissement sérieux où il se

retirera quand il sera très-riche, il le construit dans des proportions si colossales, si splendides, que Salomon aurait reculé de toute la rapidité de ses sandales devant l'énormité de la dépense. Or, quand on se jette dans ces abstractions enrichies d'impossibilités pour rentrer le soir à Paris sur l'impériale cabotée des *obligeantes* de Versailles, on ne se soucie pas beaucoup, je présume, de savoir si l'on figurera en bronze, en granit, en jaspe ou en marbre au Panthéon de l'avenir.

Ce n'est pas cependant que cette vaste mer — car Balzac fut une mer — ne comprît pas certaines limites ; mais il les posait si loin ! si loin ! il les reculait si aventureusement au gré de sa formidable fantaisie, que l'infini et le néant se fondaient en lui, et à ce point que, bien souvent, au bout de ses projets, ou plutôt de ses rêves, lui semblait être devenu fou, et ceux qui l'écoutaient complètement imbéciles. En un mot, et pour rigoureusement préciser, il était l'être encyclopé-

dique par déraison et par excellence ; il ne voulait pas d'un fait pris à part : pour lui, ce fait tenait à un autre fait, cet autre à mille autres ; l'atome dans ses doigts, devenait un monde ; le monde, à son tour, créait un univers. Tout ce qu'il écrivait, articles, livres, romans, drames, comédies, n'était que la préface de ce qu'il comptait écrire, et ce qu'il comptait écrire n'était qu'une préparation à d'autres ouvrages pareillement générateurs. Aussi, l'on peut dire de sa vie ce qu'il disait lui-même de chacun de ses ouvrages, qu'elle n'a été que la préface de sa vie. Il s'est endormi sur les marches du portique.

Il fut un moment où les journaux s'occupèrent beaucoup de Balzac ; mais ils le firent comme ils font tout, c'est-à-dire vite et sans réflexion. Ils ne parlèrent que de ses cheveux, de ses bagues et de sa canne. Il fut le lion de la quinzaine, mettons de l'année, puis ils le laissèrent après l'avoir grossi, exagéré et démesurément enflé.

Il faut le dire, c'est cette caricature de l'homme

extraordinaire qui est restée dans l'esprit de la génération. La faute, avouons-le aussi, n'appartient pas tout entière au journalisme. Après avoir rempli le monde du bruit de ses succès, un monde qui veut toujours voir et toucher le dieu dont il salue les miracles, Balzac, demeuré jusque-là caché dans les mines de la méditation, revêt tout à coup l'habit à la mode, endosse le gilet blanc, hausse le carcan de sa cravate, saisit une canne d'or, et vient, en pleine lumière d'Opéra, se car-
rer dans la belle loge d'avant-scène. Nous voyons encore son entrée ; nous le voyons, pendant tout un hiver, se complaire à ce spectacle dans le spectacle. Quelle impression pouvaient emporter les témoins passionnés, mais toujours un peu railleurs, de cette apparition théâtrale ?

Balzac fut un lion, comme le dey d'Alger l'avait été, comme don Pedro l'avait été pareillement, comme, à des titres moins sérieux, le furent à leur tour bien d'autres personnages. C'était trop donner d'un coup pour avoir si peu donné jusque-

là. Sa condescendance à se montrer ne manqua pas son heure, peut-être, mais elle manqua à coup sûr de mesure. Il éblouit, il étonna, mais il étonna trop pour se laisser voir. Il produisit l'effet du soleil dans une glace. Par conséquent, on le vit peu, on le vit mal ; l'opinion surprise le défigura. Elle reviendra sur cet éblouissement ; elle revient déjà ; mais il faudra bien du temps encore avant qu'elle arrive à ce milieu net et calme où la fumée de la vie s'épure et devient une auréole autour du front de l'homme supérieur.

Après cette violente explosion, Balzac s'éteignit, non pas dans le calme, il ne connut jamais le calme mais dans un isolement relatif. Il pendit son habit au clou, jeta sa cravate blanche dans un coin et cacha sa ridicule canne d'Alcibiade.

Les journaux peuvent dire pour leur défense que, s'ils ont mal connu Balzac, s'ils l'ont mis d'abord sur un piédestal grotesque, c'est que, de son côté, Balzac n'a apporté aucun soin à se découvrir, à se laisser étudier sous un angle favo-

rable. Il allait peu dans les théâtres ; on ne l'a peut-être pas vu trois fois dans sa vie au foyer de la Comédie française. J'eus toutes les peines du monde à le faire rester en place, dans sa stalle, à la première représentation de *Burgraves*. A chaque instant, comme un enfant revêche, il me disait :

— Est-ce fini ? Quand cela sera-t-il fini ?

Pourtant il admirait beaucoup Victor Hugo. Mais il n'aimait pas à accorder une longue attention à un spectacle quelconque.

Nous en revenons donc à ceci : Balzac n'est pas bien apprécié, au point de vue biographique et de la vie privée, par la raison déjà exprimée qu'il ne s'y est pas prêté, qu'il n'a pas tenu à faire, comme nous l'avons dit, *la toilette à son ombre*.

S'il n'allait pas beaucoup dans les théâtres, il n'allait pas beaucoup plus dans le monde, qu'il ne consentait guère à traverser qu'après le succès de quelques-uns de ses beaux livres, et quand il était sûr de justifier l'attention si souvent enthous-

siaste qu'il inspirait. Il serait donc à peu près impossible, dans vingt ans, de connaître les particularités biographiques de Balzac si l'on devait compter soit sur les indiscretions contemporaines des journaux, soit sur les révélations des gens du monde, lesquels, du reste, écrivent peu. Le monde a, d'ailleurs, été à son égard d'une opinion si différente, si opposée, aux deux principales époques de sa vie littéraire, qu'il n'est pas sans quelque utilité de dire ici, dans l'intérêt des historiens futurs de cet écrivain si remarquable, sur quoi a porté cette différence et ce qui l'a motivée.

Le grand, l'immense succès de Balzac lui est venu par les femmes : elles ont adoré en lui l'homme qui a su avec éloquence, par de l'ingéniosité encore plus que par la vérité, prolonger indéfiniment chez elles l'âge d'aimer et surtout celui d'être aimées. Cette galanterie, en quarante ou cinquante volumes in-8°, les a exaltées comme le ferait le fanatisme d'une religion nouvelle. Balzac

leur a apporté du pays de son imagination, de la Palestine de son idéal, un Évangile amoureux. C'est une religion d'amour, pas moins, qu'il a fondée. Elle durera ce qu'elle pourra; là n'est pas la question.

A ce premier et formidable élément de succès il en a joint un autre qui a complété sa théorie chevaleresque. Non-seulement il a rendu les femmes dignes d'être aimées jusqu'à l'âge où autrefois elles se souvenaient à peine d'avoir été aimées, mais il a pris le parti héroïque de les présenter toujours comme victimes, même comme victimes de leur propre infidélité. Il s'efforce de réduire en principe un paradoxe dangereux: peu de femmes, dans ses créations charmantes, éternelles, sont à vouer au blâme. Il les excuse; il fait mieux, il divinise leurs fautes au point qu'on doit douter, à l'en croire, si la vertu et la constance ne les rendraient pas moins dignes de respect. Il ne faut pas tant de concessions pour se faire adorer d'une génération qui n'a pas que des vertus à se reprocher.

Cette adoration a marqué les premiers pas de Balzac dans la voie de sa grande renommée. Mais voilà que cette adoration s'est prise à douter d'elle-même, à s'en vouloir beaucoup dans l'âme du plus grand nombre de ses ferventes, le jour où il est entré dans un monde plus vraisemblable de passions ; le jour où il a vu avec des crispations dans les serres, avec des frémissements d'ailes, le crime et l'audace dans les yeux fauves de Vautrin, la sombre misère dans les coins de la vie sociale. Les éventails se sont déployés devant les visages allumés par la rougeur. La religion qu'il avait révélée a eu ses protestants pleins de haine contre lui, leur dieu primitif. Les grandes dames du faubourg Saint-Germain ne l'ont plus regardé que de profil ; les fières bourgeoises de la Chaussée-d'Antin, moins courtoises, lui ont tourné franchement le dos.

Nous avons été témoin de cette révolution qui, nous devons le dire pour rentrer dans notre cadre simple et sans ornement, ne l'affecta

pas beaucoup. C'est à ce moment qu'il songea sérieusement à écrire pour le théâtre. Il venait de mettre un pied dans le vrai, il brûlait d'y mettre l'autre.

Mais que d'obstacles l'attendaient !



II

La maison des Jardies. — Détails topographiques et autres. — Balzac architecte. — Histoire véridique d'un escalier qui a fait parler de lui. — Ameublement idéal. — Les sonnettes et les domestiques invisibles.

L'opinion du monde, venons-nous d'indiquer, ne l'affectait guère. Après une bordée des journaux, il rentrait aux *Jardies* avec des provisions de gaieté et de philosophie qu'il jetait sur la table autour de laquelle nous l'attendions quelquefois jusqu'à neuf heures pour dîner, mais où nous dînions souvent aussi sans l'attendre.

Les deux résidences où il a laissé les souvenirs les plus vifs de ses habitudes sont la petite maison de Passy, dans la rue Basse, et les *Jardies*, petite et maussade propriété qu'il avait achetée, à Ville-d'Avray, je ne saurais trop dire à quelle époque, et qui lui coûtait d'autant plus cher qu'il la payait toujours.

Il n'y a pas de poëme indien ou chinois qui contienne autant de vers que cette campagne des *Jardies* a dû représenter d'ennuis pour Balzac. Et l'on peut dire que, s'il y a vécu, pensé et travaillé plusieurs années, il ne l'a jamais positivement habitée. Il y était plutôt campé que logé.

Était-ce bien un logement sérieux que ce chalet aux volets verts où n'est jamais entrée l'ombre d'une commode, où n'a jamais été accroché un semblant de rideau? La véritable habitation des *Jardies* était celle qui existait dans le même enclos, à vingt ou trente pas de la sienne, habitation à peu près possible où, je ne sais trop dans quelle pensée de prudence, il avait déposé quel-

ques-uns des beaux meubles qu'il avait rue des Batailles et sa riche bibliothèque. Madame la comtesse de V*** habitait alors avec sa famille ce pavillon tout à fait sans valeur comme architecture. Le fameux pavillon des Jardies fut bâti par Balzac juste en face de cette insignifiante maison. Quoique le terrain, à cet endroit, ait une mine assez agreste, il offre tant et tant d'inconvénients, qu'on se demande le motif pour lequel Balzac l'avait choisi. Il ne penche pas, il tombe sur la route qui va de Sèvres à Ville-d'Avray.

Il serait, je crois, difficile à un arbre de quelque dimension de prendre racine sur un sol aussi diagonal. Les peintres décorateurs de théâtre ont le droit de le trouver extrêmement original; mais il est furieusement antipathique au plaisir de la promenade. Les jardiniers-architectes, sous la direction fantasque de Balzac, ont dévoré des mois entier pour soutenir, à force d'art et de petites pierres, tous ces plateaux successifs, toujours disposés à descendre gaiement les uns sur

les autres, à la moindre pluie d'orage. Je les ai presque constamment vus occupés à rétablir ces jardins suspendus, renouvelés de ceux de Sémiramis. C'était leur désespoir.

Je me souviendrai longtemps de l'étonnement dans lequel tomba l'acteur Frédérick Lemaître le jour où, pour causer avec Balzac de la mise à l'étude de *Vautrin*, il s'était rendu aux Jardies. Pour arrêter ses pieds, qui fuyaient sous lui, il les fixait à l'aide de deux pierres, absolument comme on le ferait pour équilibrer un meuble sur un parquet inégal. Quand il reprenait sa marche, il éloignait les pierres, ou les gardait dans sa main, afin d'en faire le même usage plus loin. Le manège était des plus divertissants à observer. Balzac seul conservait sa placidité de propriétaire au milieu de ces glissades perpétuelles. Il possédait, du reste, à un suprême degré la rare qualité de ne paraître prendre aucun part à ce qui se passait autour de lui. Il eût déconcerté un coup de tonnerre.

On le devine sans peine, un terrain aussi difficile à fertiliser, à cause de ses inquiétudes, ne devait pas offrir un luxe d'ombre au front des promeneurs. Il n'offrait aucune ombre. Peut-être a-t-il, depuis cette époque déjà assez éloignée, gagné en consistance et en végétation. Mais alors, grand Dieu! je ne voyais guère à lui comparer que le versant du pic de Ténériffe.

Pourtant un seul arbre, nous devons le dire, un arbre acrobate, un noyer d'assez belle venue, était parvenu à prendre pied sur cette pente périlleuse. Sur un plateau de quelques mètres, il avait assis sa domination isolée. Si nous en parlons un peu tard, c'est qu'il n'avait pas toujours appartenu à Balzac. La commune de Sèvres, par un étrange partage de terrains, l'avait distrait à son profit de la totalité des Jardies. Enfin, Balzac possédait les Jardies, Sèvres le noyer. Ce noyer est toute une amusante histoire à raconter, ou plutôt une comédie. Mais, comédie ou histoire, nous y reviendrons.

Quelques lignes des Mémoires de Saint-Simon décidèrent Balzac, en quête d'une localité rurale, en faveur des Jardies.

Dans le temps où Louis XIV habitait Versailles, les courtisans plantèrent à l'envi leurs tentes autour de Saint-Cloud, de Meudon, de Luciennes, de Sèvres, de Ville-d'Avray et de mille autres communes voisines ou à peu près voisines de Versailles. Les Jardies sortirent alors de leurs boues jaunes et perpendiculaires. Puis les mauvais jours de la monarchie vinrent, et les Jardies disparurent. Balzac voulut restaurer un morceau de ce passé, peut-être imaginaire ; imaginaire du moins quant à la topographie. Car était-ce bien là qu'étaient les Jardies ? J'ai entendu retentir bien des doutes à cet égard. Sèvres et Ville-d'Avray ont toujours dénié à Balzac les Jardies : ils ne disaient jamais que *les vignes de M. de Balzac*. Quoi qu'il en soit, Balzac avait à peine fait construire les murs extérieurs et poser la porte pleine à doubles battants verts, qu'il faisait graver en lettres d'or,

dans une plaque de marbre noir placée sous la sonnette : LES JARDIES.

La porte était posée et roulait sur ses gonds bien avant que s'élevât la maison même dont elle défendait l'entrée. La construction de cette maison a longtemps détrayé l'esprit caustique des Parisiens, toujours à l'affût des faiblesses d'un homme supérieur. La faiblesse de Balzac était grande à l'endroit de la maçonnerie. Il ne faut pas oublier, non pour l'excuser, car le goût de bâtir est fort respectable, que c'était, à cette époque-là, son unique plaisir, sa seule manière de se reposer des forts travaux d'esprit dont il se surchargeait. On a prétendu qu'en dirigeant lui-même avec un despotisme sans concessions la construction du pavillon des Jardies, il avait oublié l'escalier. Qu'il n'admit aucun conseil, aucune observation, aucune critique venue de son architecte ou de ses maçons, c'est là un fait que nous attestons; mais qu'il ait négligé de commander l'escalier dans l'ordonnance intérieure de la mai-

son, et qu'un beau jour, maçons et architectes soient accourus lui dire :

— Monsieur de Balzac, la maison est finie, quand voulez-vous que nous fassions l'escalier ?

C'est là un second fait qui exige, dans la mesure de son importance, une explication. Balzac rêvait pour ses Jardies des pièces spacieuses, carrées, prenant jour à plaisir par les quatre côtés de la façade. Or, dans les plans de l'architecte, ce minotaure d'escalier dévorait ici le tiers d'une pièce, là la moitié d'une autre ; il défigurait le dessin créé par le crayon poétique de l'écrivain. On avait essayé de le réduire, de le tordre, de le reléguer aux angles du bâtiment, — d'un bâtiment malheureusement trop exigü pour prêter de l'espace ; — ce maudit escalier venait toujours tout gâter. Les maçons jetèrent leur plâtre vers le ciel, l'architecte cassa les branches de son compas. Ce fut dans un de ces moments de lutte avec les aspérités du problème, que Balzac dut se dire : « Puisque l'escalier veut être le maître chez moi,

je mettrai l'escalier à la porte. » Ce qu'il fit. Ses appartements s'étalèrent alors sans obstacle, sans autres limites que les quatre murs; et la cage de l'escalier fut construite, après coup, contre la façade extérieure, en punition de ses prétentions fastidieuses. Balzac aurait pu objecter qu'en Hollande et en Belgique des villes entières sont construites dans ce système naïf, portant leur escalier au dos, comme une hotte; il dédaigna toujours de s'expliquer là-dessus.

Il résista; l'escalier en a-t-il fait autant? a-t-il résisté jusqu'ici aux froides et humides nuits de notre belle France? Je l'ignore. Au surplus, il serait inexact de dire que le pavillon des Jardies est tout à fait dépourvu à l'intérieur de la commodité si incommode des escaliers. Il en a quelques-uns de second ordre, conduisant assez directement où l'on veut aller, et pour la parure desquels Balzac projetait le revêtement de palissandre et la livrée de velours amarante.

Ce qu'il projetait pour les Jardies était infini.

Sur le mur nu de chaque pièce, il avait écrit lui-même, au courant du charbon, les richesses mobilières dont il prétendait la doter. Pendant plusieurs années, j'ai lu ces mots charbonnés sur la surface patiente du stuc :

Ici un revêtement en marbre de Paros ;

Ici un stylobate en bois de cèdre ;

Ici un plafond peint par Eugène Delacroix ;

Ici une tapisserie d'Aubusson ;

Ici une cheminée en marbre cipolin ;

Ici des portes, façon Trianon ;

Ici un parquet-mosaïque formé de tous les bois rares des îles.

Ces merveilles n'ont jamais été qu'à l'état d'inscriptions écrites au charbon. Du reste, Balzac permettait la plaisanterie sur cet ameublement idéal, et il rit autant, et plus que moi, le jour où j'écrivis en plus gros caractères que les siens, dans sa chambre même, aussi vide que les autres chambres :

ICI UN TABLEAU DE RAPHAEL, HORS DE PRIX, ET
COMME ON N'EN A JAMAIS VU.

La seule chose qui ne manquait pas aux Jardies... Mais voici comment la conversation s'engagea entre Balzac et moi à l'occasion de ce meuble nombreux, invisible, mais réel, dont il tint à me ménager la surprise :

— Vous ne vous êtes jamais aperçu, en admirant les perfectionnements que j'apporte à la décoration intérieure des Jardies, me dit-il, d'une innovation ingénieuse et rare que je puis presque revendiquer comme mon œuvre personnelle, je n'ose pas tout à fait dire comme un chef-d'œuvre personnel ?

— Non, mon cher Balzac, je n'ai pas encore remarqué cette innovation, et vous seriez fort aimable si vous vouliez bien...

— Regardez autour de vous ; que voyez-vous ?

— Ce que je vois depuis longtemps : des murs entièrement libres des entraves vulgaires d'un mobilier qui aurait nui au développement de la perspective. Pour me servir d'une phrase plus explicite encore, je ne vois rien du tout.

— Regardez mieux.

— Toujours rien.

— Ah! vous y mettez de la mauvaise volonté.

— Non, je vous jure...

— Eh bien, voilà ce qui fait hautement l'éloge de mon invention : l'impossibilité où vous êtes de la constater. Sans cela, elle eût été imparfaite, mauvaise ; elle eût été à recommencer.

— Mais qu'est-ce donc ?

— N'est-il pas odieux et bête, continua-t-il, que, depuis des siècles, on fasse courir des fils de fer tout le long des murs, et qu'au bout de ces fils on laisse voir une grosse sonnette aussi stupide qu'indiscrète ? Examinez, étudiez la sonnette que j'ai créée pour les gens du monde qui n'aiment pas à être secoués par le bruit désagréable du son cru du fer, pour les gens d'étude, pour les gens réfléchis... on ne la voit pas du tout. Cherchez ! elle se cache dans le mur au point de ne laisser paraître aucune saillie, aucune indication. Désormais, on ne verra pas plus sonner un

homme qu'on ne le voit penser. Déjà, M. Scribe a adopté ce genre de sonnette, dont il paraît enchanté. Chaque pièce des Jardies en possède une pareille. Venez voir si je mens.

Je suivis Balzac, qui, en effet, me montra avec orgueil, dans chaque pièce, un modèle de sonnette de son invention, et, lui et moi, nous nous livrâmes, lui par amour-propre d'auteur, moi par faiblesse de courtisan, au plaisir assez primitif d'agiter toutes les sonnettes.

Il fallait voir sa joie de sonneur à ce carillon qui proclamait son triomphe et lui donnait pour écho toutes les solitudes du pavillon. Ainsi, aux Jardies, les sonnettes abondaient ; mais on avait beau les agiter, peu de domestiques accouraient au bruit.

III

Balzac à Table. — Son pantagruélisme végétal. — La vertu de son vin. — Ses convives. — Du café comme on en voit peu, et du thé comme on n'en voit pas. — La dose des borgnes et la dose des aveugles. — Balzac au travail.

C'est dans l'une des pièces basses, au rez-de-chaussée, que Balzac avait l'habitude de dîner et qu'il nous recevait à sa table, toujours servie à six heures; mais à six heures pour ses amis, car, pour lui, il venait quelquefois au dessert; souvent il ne venait pas du tout. Ces constantes irrégularités dans sa manière de vivre dérangent continuellement son estomac. S'il mangeait peu

de viande, en revanche, il consommait des fruits en quantité. Ceux qu'on voyait sur sa table étonnaient par la beauté de leur choix et leur saveur. Ses lèvres palpitaient, ses yeux s'allumaient de bonheur, ses mains frémissaient de joie à la vue d'une pyramide de poires ou de belles pêches. Il n'en restait pas une pour aller raconter la défaite des autres. Il dévorait tout. Il était superbe de pantagruélisme végétal, sa cravate ôtée, sa chemise ouverte, son couteau à fruits à la main, riant, buvant, tranchant dans la pulpe d'une poire de doyenné, je voudrais ajouter et causant; mais Balzac causait peu à table. Il laissait causer, riait, de loin en loin, en silence, à la manière sauvage de Bas-de-Cuir, ou bien il éclatait, comme une bombe, si le mot lui plaisait. Il le lui fallait bien salé; il ne l'était jamais trop. Alors, sa poitrine s'enflait, ses épaules dansaient sous son menton réjoui. Le franc Tourangeau remontait à la surface. Nous croyions voir Rabelais à la Manse de

l'abbaye de Thélème. Il se fondait de bonheur surtout à l'explosion d'un calembour bien niâis, bien stupide, inspiré par ses vins, qui étaient pourtant délicieux.

On buvait beaucoup à sa table, souvent beaucoup trop. Sans jeter la bouteille à la tête de personne, je suis forcé de dire que j'ai, plus d'une fois, laissé des présidents de cour royale infiniment au-dessous du niveau de la nappe.

Je me souviendrai toujours d'un Russe célèbre qui, de minuit à deux heures du matin, pleura à chaudes larmes sur le triste sort d'un de ses amis condamné pour le reste de ses jours à vivre à Tobolsk, au fond de la Sibérie. Il nous attendrit si profondément sur cet excellent ami, que nous nous mîmes tous à pleurer sans trop savoir pourquoi. Il travaillait aux mines, et plus nous buvions, plus cet infortuné descendait dans les entrailles de la terre. A deux heures du matin, il était plongé si avant dans le bitume, le soufre, le mercure et le platine, que nous cessâmes de nous

occuper de lui. Quelques jours après, Balzac nous apprit que son scélérat de Russe n'avait jamais eu d'ami à Tobolsk; il le lui avait avoué lui-même. Nous avons été dupes du vin du Rhin et un peu ses complices.

Du reste, j'ai vu passer autour de cette table des célébrités dans tous les genres, les plus brillantes et les plus sombres : Malaga, Séraphita et Vautrin. Parmi les phénomènes intellectuels qui se succédaient au bord de la nappe des Jardies, je n'oublierai pas madame de Bocarmé, la femme qui sait tout et parle admirablement sur tout; elle ravissait Balzac par son érudition de fée. Un soir, elle me décrivit Java, où elle a vécu quarante ans, — car cette femme merveilleuse a mille et vingt-trois ans, et elle en paraissait à peine trente! — Elle me décrivit Java, ses monuments, ses monstres, ses splendeurs et ses effroyables maladies, avec une science, un feu d'expressions, des couleurs si nettes et si éclatantes, que cette soirée fut pour moi une des plus curieuses et des plus mémorables.

Après le diner, nous allions ordinairement prendre le café sur la terrasse : le café de Balzac eût mérité de rester proverbial. Je ne crois pas que celui de Voltaire eût osé lui disputer la palme. Quelle couleur ! quel arôme ! Il le faisait lui-même, ou du moins présidait-il toujours à la décotion. — Décotion savante, subtile, divine, qui était à lui comme son génie.

Ce café se composait de trois sortes de grains : bourbon, martinique et moka. Le bourbon, il l'achetait rue du Mont-Blanc (Chaussée-d'Antin) ; le martinique, rue des Vieilles-Audriettes, chez un épicier qui ne doit pas avoir oublié sa glorieuse pratique ; le moka, dans le faubourg Saint-Germain, chez un épicier de la rue de l'Université ; par exemple, je ne sais plus trop lequel, quoique j'aie accompagné Balzac une ou deux fois dans ses voyages à la recherche du bon café. Ce n'était pas moins d'une demi-journée de courses à travers Paris. Mais un bon café vaut cela et même davantage. Le café de Balzac était donc, selon moi, la

meilleure et la plus exquise des choses... après son thé toutefois.

Ce thé, fin comme du tabac de Latakiéh, jaune comme de l'or vénitien, répondait sans doute aux éloges dont Balzac le parfumait avant de vous permettre d'y goûter; mais véritablement il fallait subir une espèce d'initiation pour jouir de ce droit de dégustation. Jamais il n'en donnait aux profanes; et nous-même n'en buvions pas tous les jours. Aux fêtes carillonnées seulement, il le sortait de la boîte kamschadale où il était renfermé comme une relique, et il le dégageait lentement de l'enveloppe de papier de soie, couverte de caractères hiéroglyphiques.

Alors Balzac recommençait, toujours avec un nouveau plaisir pour lui et pour nous, l'histoire de ce fameux thé d'or. Le soleil ne le mûrissait que pour l'empereur de la Chine, disait-il; des mandarins de première classe étaient chargés, comme par un privilège de naissance, de l'arroser et de le soigner sur sa tige. C'étaient des jeunes

filles vierges qui le cueillaient avant le lever du soleil et le portaient en chantant aux pieds de l'empereur. La Chine ne produisait ce thé enchanté que dans une seule de ses provinces, et cette province sacrée n'en fournissait que quelques livres destinées à Sa Majesté Impériale et aux fils aînés de son auguste maison. Par grâce spéciale, l'empereur de la Chine, dans ses jours de largesse, en envoyait par les caravanes quelques rares poignées à l'empereur de Russie. C'était par le ministre de l'autocrate que Balzac, de ministre en ambassadeur, tenait celui dont il nous favorisait à son tour.

Le dernier envoi, celui d'où procédait le thé jaune d'or donné à Balzac par M. de Humboldt, avait failli rester en route. Il était arrosé de sang humain. Des Kirguises et des Tartares Nogais avaient attaqué la caravane russe à son retour, et ce n'est qu'après un combat très-long et très-meurtrier qu'elle était parvenue à Moscou, sa destination. C'était, comme on le voit, une espèce de

thé des Argonautes. L'histoire de l'expédition, que nous abrégeons beaucoup, ne finissait pas absolument là; celle de ses étonnantes propriétés y faisait suite : trop étonnantes ! Si l'on prend trois fois de ce thé d'or, prétendait Balzac, on devient borgne; six fois, on devient aveugle; il faut se consulter. Aussi, lorsque Laurent Jan se disposait à boire une tasse de ce thé digne de figurer dans les endroits les plus bleus des *Mille et une Nuits*, il disait :

— Je risque un œil : versez !

Bien rarement Balzac passait-il la soirée avec les amis qu'il invitait. Cela n'arrivait jamais quand le travail le pressait beaucoup. Immédiatement après le dessert, il nous disait adieu et allait se mettre au lit. Plus d'une fois, l'été, à sept heures, au milieu des plus douces splendeurs de la soirée, je l'ai vu nous quitter et remonter soucieusement aux Jardies, afin d'aller goûter par force, par violence, un sommeil imposé, malsain; afin de pouvoir se lever à minuit et travailler jusqu'au lendemain.

C'était là sa vie, vie de galérien, atroce, contre nature : efforts meurtriers ! Et pourtant, sans ces efforts, je ne crois pas qu'il soit possible à l'écrivain de creuser un profond sillon aux flancs de cette dure montagne, au pied de laquelle est aussi sa tombe.

Personne au monde n'a peut-être vécu autant dans la nuit que Balzac. Ce grand silence de la vie et de la nature lui rendait le calme nécessaire à la création de ses belles œuvres. Le vaisseau de haut bord veut la grande mer et les profondeurs incommensurables. C'est en allant par les bois solitaires de Ville-d'Avray et ceux de Versailles qu'il pensait et se recueillait. Souvent, c'est lui-même qui me l'a raconté, il s'était trouvé le matin en robe de chambre et en pantoufles, nu-tête sur la place de la Concorde, après avoir marché toute la nuit à travers bois, plaines, villages, prairies et chemins. Il grimpait alors sur l'impériale des voitures de Versailles et rentrait à Ville-d'Avray, par Sèvres, n'ayant oublié que de payer le conduc-

teur, par la raison fort simple qu'il était sorti des Jardies sans un sou dans sa poche. Le contre-temps n'étonnait personne : tous les conducteurs connaissaient Balzac, et lui, de Balzac, avait, entre autres habitudes originales, celle de n'avoir jamais d'argent sur lui. Il est vrai qu'il ne portait jamais de montre non plus.

IV

La bague du Prophète. — Comment elle était venue au doigt de Balzac. — Ce qu'en offrait le Grand Mogol, et ce qu'en donnait Laurent Jan. — Le mur des Jardies. — Son mauvais penchant, ses écarts et sa ruine.

Ce fut aussi par une nuit d'hiver qu'il fut saisi de la plus étrange idée qu'il ait jamais eue : il part des Jardies à minuit, et se rend, je ne sais trop comment, rue de Navarin, à Paris, chez son ami Laurent Jan. Il était deux heures du matin environ quand il sonna à la porte de Laurent Jan, qui, peu préparé à la surprise, dormait profon-

dément. Balzac sonne à bras raccourci, il réveille tous les locataires, il finit même par réveiller le concierge, indigné, comme tous les concierges, d'être troublé au milieu des songes les plus doux. « Que voulez-vous? — qui est là? — qui demandez-vous? — qui êtes-vous? » C'est à travers cette pluie battante de questions et de malédictions vomies par le concierge que Balzac arrive jusqu'à la chambre assoupie de son ami. Grandement effrayé de cette apparition, celui-ci se frotte les yeux, se met sur son séant :

— C'est bien toi, Prosper?

— C'est moi, lui répond de Balzac; lève-toi! nous allons partir.

— Partir?...

— Oui, partir... mais lève-toi, je te raconterai.

— Non, avant de me lever, je veux savoir où tu comptes me conduire.

— Eh bien, réjouis-toi! nous allons partir immédiatement pour le Mogol.

— Es-tu fou?

— Nous allons être immensément riches, riches comme un empire, comme l'empire du Mogol.

— Voyons, avant de faire mes malles, je désirerais un peu plus amplement savoir, objecte timidement Laurent Jan, ce que nous irons faire dans le Mogol à l'heure qu'il est.

— Dépêche-toi ! s'écrie Balzac, nous avons perdu plus d'un million depuis que tu balances à te lever... le temps marche, et nous avons encore à aller chercher Gozlan...

— Ah ! Gozlan vient avec nous au Mogol ?

— Il viendra avec nous : je veux qu'il ait une part dans les trésors sans fin qui nous attendent au Mogol.

Laurent Jan se leva, se résigna à devenir cent ou deux cents fois millionnaire, s'habilla en grelottant, et, quand il fut habillé, il dit à Balzac, qui trépignait d'impatience :

— Mais encore une fois, qu'allons-nous faire dans l'empire du Mogol, puisqu'il est convenu que je consens à t'y suivre ?

— Ce que nous allons y faire?

— Oui, ça vaut la peine d'être demandé.

Balzac prit Laurent Jan par le bras et le conduisit mystérieusement près de la lampe.

— Regarde cette bague !

— Eh bien, je la vois ; ça vaut quatre sous.

— Tais-toi ! regarde mieux.

— Ça en vaut six, et n'en parlons plus.

— Apprends, poursuit de Balzac, que cette bague m'a été donnée à Vienne par le fameux historien M. de Hammer, à mon dernier voyage en Allemagne.

— Ensuite ?

— Ensuite, M. de Hammer a souri en me disant : « Un jour, vous connaîtrez l'importance du petit cadeau que je vous fais. » Je portais cette bague sans penser à ces paroles ; je ne croyais avoir qu'une pierre verte comme il y en a tant...

— Eh bien ?

— Eh bien... d'abord, il y a des caractères arabes gravés sur cette pierre... ces caractères...

Mais n'anticipons pas sur le grandiose de la surprise qui m'attendait hier et que j'accours te faire partager pour que nous partagions ensuite les trésors... Hier donc, à la soirée de l'ambassadeur de Naples, j'ai eu la pensée de m'informer auprès de l'ambassadeur de la Porte ottomane de la signification de ces caractères incrustés... Je montre la bague... l'ambassadeur turec y a à peine jeté les yeux, qu'il pousse un cri dont toute la réunion s'est émue. « Vous avez une bague, me dit-il en s'inclinant jusqu'à terre, qui vient du Prophète; elle a été portée par le Prophète, et c'est là le nom du Prophète. Elle fut volée par les Anglais au Grand Mogol, il y a environ cent ans, puis vendue à un prince d'Allemagne... » Je l'interromps aussitôt... « C'est à Vienne qu'elle m'a été donnée par M. de Hammer... — Allez tout de suite, me dit l'ambassadeur, dans l'empire du Grand Mogol, qui a offert des tonnes d'or et de diamants à celui qui lui rapporterait la bague du Prophète, et vous reviendrez... avec les tonnes. » Figure-toi si j'ai

bondi ! Je viens donc te chercher, mon cher Jan, pour que nous allions ensemble avec Gozlan restituer au Grand Mogol, ravi d'extase au troisième ciel, la bague du Prophète. Viens ! les tonnes nous attendent !

— Et c'est pour cela que tu m'as dérangé au milieu de la nuit ! répondit Jan.

— Trouverais-tu la somme assez peu forte ? répondit à son tour Balzac, qui ne comprenait pas l'indifférence de son ami devant la perspective léérique ouverte devant leurs yeux par la magique intervention de cette bague.

— Je persiste dans l'offre première que je t'ai faite, dit Jan en se déshabillant : en veux-tu quatre sous, de ta bague du Prophète ?

Dire tous les mots cruels que Balzac lança sur le scepticisme de Laurent Jan est une tâche impossible. D'une violence sanguine et bilieuse qui lui donnait l'aspect d'un lion quand il s'abandonnait à la colère, Balzac cria, fulmina contre Laurent Jan ; mais enfin, courbé, brisé par la rage, il

s'étendit sur le tapis de son intime ami et il dormit jusqu'au lendemain, en rêvant aux trésors du Grand Mogol. C'est ainsi que Laurent Jan et moi échappâmes au grand voyage pour l'empire du Mogol, qui nous attend encore. Balzac ne nous parla plus qu'avec beaucoup de circonspection de la bague du Prophète, que nous ne lui vîmes plus que très-rarement au doigt.

Ces rêves de millions, d'empire du Mogol, ces rêves parés de diamants ne naissaient pas dans l'imagination de Balzac sans une cause intérieure. S'il s'agissait sous le poids de cet éblouissant cauchemar, c'est qu'il portait les Jardies sur la poitrine, et les Jardies coûtaient beaucoup et ne rapportaient rien; nous nous trompons, ils rapportaient des ennuis, des luttes, des procès sans fin à Balzac, que nous avons quelquefois trouvé chez lui, le matin, plus vert que la feuille de ses arbres, tant il souffrait dans sa position si tourmentée d'apprenti propriétaire. Je sais un mur, un mur qui n'a pas dix mètres de long, et pas plus de deux

mètres de hauteur, qui mériterait bien quelque célébrité, même après les murs de Thèbes, les murs de Troie, les murs de Rome, et la fameuse muraille de la Chine. Ce mur séparait la partie supérieure de la propriété de Balzac, — nous disons la partie supérieure, et nous prions de ne pas lire toute la propriété, — de la partie supérieure de la propriété d'un voisin, d'un voisin quelconque; tous les voisins sont les mêmes. Qu'on se figure deux lits dont les oreillers se touchent, mais qui sont séparés vers leur moitié par leurs pentes de bois. — Le terrain de Balzac, déjà plus élevé que le terrain limitrophe, fut encore exhaussé par lui de quelques pieds; tous ces exhaussements nécessitèrent à la fin un mur d'appui qui empêchât ce terrain supplémentaire de tomber dans le champ du voisin. Telle est l'origine du mur historique des Jardies; le récit de ses éboulements est celui des tortures de Balzac. A peine élevé, ce mur s'affaissa sur lui-même et répandit sa chaux et ses pierres de l'un et de l'autre côté, dans le

champ de Balzac et dans celui du voisin. Balzac soupira et fit relever son mur. Il fut reconnu, à dire d'experts, que le talus n'était pas assez prononcé : on agrandirait l'angle de résistance et le mur ne tomberait plus. Un mois après il était reconstruit dans la forme voulue ; on se réjouissait déjà... le lendemain il plut ; le soir... le soir, nous jouions au domino dans la pièce placée à la galerie de la maison ; on frappe, on ouvre aussitôt la croisée.

— Monsieur de Balzac ?

— Qu'y a-t-il ?

— Votre mur vient d'aller chez le voisin !

— Pas possible !

— Tout entier.

Nous prenons des flambeaux et nous nous dirigeons vers l'endroit du sinistre. Il était splendide. Le mur entier, renversé par la base, était couché de son long sur le terrain du voisin. Nous contemplâmes le désastre pendant quelques minutes. Le lendemain, il se compléta pour Balzac

par une foule de papiers timbrés, procès-verbal, mise en demeure, assignation, etc., etc. Cette fois, en tombant, le mur avait aplati des navets, blessé des carottes, contusionné des panais; on ne sait pas ce que coûtent quelques mauvais légumes morts ainsi de mort violente! Il n'y a que la mort d'un homme qui puisse balancer en France la mort d'un pommier ou d'un cerisier. Et l'on a peur de voir diminuer le respect pour la propriété! J'ai toujours eu la crainte contraire. Passons. Une troisième fois, il fallut remettre le mur sur ses débiles jambes. D'autres architectes furent appelés en consultation pour savoir ce qu'il fallait résolument faire contre l'épilepsie de ce mur.

—L'angle de résistance est suffisant, dirent-ils; mais la brique et le ciment romain doivent être employés dans les fondations du mur; il faut le traiter par la brique.

— Traitons-le par la brique, murmura Balzac en dirigeant vers le ciel ce magnifique regard noir où se peignaient son esprit et son génie.

Il fut donc arrêté qu'on traiterait le mur malade par la brique. On le traita si bien, que les mémoires des architectes engraissèrent à vue d'œil. Eux aussi se traitèrent par la brique ! J'ai fait tomber trois fois et se relever trois fois, aux yeux du lecteur, ce mur d'Illion ; mais, en conscience, je pourrais affirmer que c'est plus de cinq fois qu'il a été renversé et remis en place. De guerre lasse, Balzac finit par acheter le morceau de terrain dans lequel son mur se plaisait tant à se coucher, et alors il se dit avec orgueil :

— C'est cher, mais c'est égal, on est toujours bien heureux de pouvoir s'écrouler chez soi : mon pauvre mur pourra du moins mourir dans son lit.

Tout à l'heure nous nous placerons, avec le lecteur, sur la terrasse soutenue par ce mur fantasque, cette terrasse d'où Balzac aimait à promener sa vue sur les bois frais et mélancoliques de Ville-d'Avray ; et je raconterai mon entrevue avec lui, le lendemain même de la première, unique et dernière représentation de *Vautrin*.

V

Aspirations de Balzac vers le théâtre. — Son sentiment sur la poésie en général et sur les *Burgraves* en particulier. — Ses calculs fantastiques. — Comment il se donna le luxe d'un collaborateur, et ce qui en advint.

Balzac avait plutôt des soudainetés, des bouffées dramatiques qui, selon les diverses températures par lesquelles passait son esprit si inflammable, devenaient des tempêtes et des ouragans, que le désir continu et sérieux d'une vocation pour le théâtre. Ces intempérances le saisissaient d'ordinaire quand il se produisait autour de lui quelque

grand succès de pièce. La fumée du vin bu ailleurs l'envahissait alors, lui montait énergiquement au cerveau, et, pendant un mois, deux mois d'ivresse souvent, il ne rêvait à tous propos que drames historiques, mélodrames forcenés, comédies de mœurs; pièces pour la Comédie française, pièces pour la Porte-Saint-Martin, pièces pour la Gaité. Les barbes de sa plume frémissaient. Il allait travailler... oh! comme il allait travailler! pour M. Samson, pour madame Dorval, pour M. Frédérick Lemaître; pour ce dernier surtout, qu'il admirait à la fois avec le gros fanatisme irréfléchi du peuple, et qu'il appréciait avec son tact si fin et si magnétique.

Je ne vois guère que mademoiselle Rachel qu'il exceptât un peu dans sa grande levée d'artistes, et l'exclusion va tout de suite s'expliquer. Rien ne tournait moins d'abord au genre tragique, genre nu, que l'imagination complexe de Balzac; ensuite, il faut aussi le dire, rien chez lui ne tendait, même un tant soit peu, vers la poésie. N'allez pas

vous méprendre ! nous entendons ici par poésie la forme rimée seulement. On ne voudrait pas nous faire dire que Balzac n'aimait pas la pensée idéalisée, le choix dans les images, l'aristocratie dans l'expression, certaine vérité d'exquise convention reçue entre les gens de goût depuis plusieurs siècles, c'est-à-dire la poésie. Balzac n'aimait pas les vers, voilà ! il les respectait infiniment, mais il ne les lisait guère. Du reste, il avait faiblement la conscience de leurs difficultés. Il louait au hasard, au vol, s'échauffait à froid ; son admiration tirait *au jugé*, comme dirait un chasseur ; et, quand il avait récité quelques lambeaux des *Méditations* ou des *Orientales*, vanté Racine parce qu'on lui avait fait croire que Racine avait, comme lui, excellé à peindre les femmes, sa dime d'enthousiasme à la poésie était payée. Il rentrait tranquillement dans sa prose avec sa quittance dans la poche, et de longtemps il n'était plus question de vers aux Jardies.

Qu'il me soit encore permis ici, toujours pour

bien faire comprendre la clémence d'esprit de Balzac à l'endroit de la poésie, de rappeler une soirée — soirée fameuse ! — à laquelle nous assistâmes, lui et moi, au Théâtre-Français. C'était la première représentation des *Burgraves*. Victor Hugo nous avait envoyé un billet de balcon de deux places. Le sort de l'ouvrage ne fut pas longtemps indécis ; les désapprobations, les rires, les murmures, les moqueries, les sifflets se croisèrent bientôt sous nos pieds, sur nos têtes, devant nous, derrière nous. — Belle bataille ! les dragées du baptême dramatique auquel nous sommes tous exposés, depuis les plus hauts jusqu'aux plus humbles, pleuvaient comme grêle et grêlons, sans pitié, sans merci, sur Otto et sur Guanumara. Le fonds de la fête était une gaieté universelle, une jubilation satanique ; c'était le rire putride des premières représentations contrariées ; les envieux rient noir, les jaloux rient jaune-citron ; le public, ce grand enfant, rit bêtement parce qu'il voit rire.

A ce moment, je me sens frapper sur l'épaule par Balzac, placé au-dessus de moi ; je me retourne et je vois Balzac qui riait aussi, mais sournoisement, en manière de conspirateur, et comme pour me rendre complice de l'hilarité empoisonnée dont il venait, lui aussi, d'être atteint.

— Comment trouvez-vous cela ? me demande-t-il.

Je lui réponds sérieusement :

— Je trouve cela admirable ! admirable ! admirable ! Depuis Dante, soyez-en convaincu, il n'a rien été écrit d'aussi beau, d'aussi grand, d'aussi sublime dans aucune langue.

— C'est aussi mon avis, reprend Balzac, qui ne s'attendait pas à cette réponse, ou qui, peut-être aussi, l'attendait pour savoir quel parti il prendrait dans la question qu'on égorgeait devant nous.

A partir de ce moment, les *Burgraves* allèrent aux nues dans son opinion de la soirée. Bien d'autres exemples attesteraient son peu d'aptitude à goûter la pensée sous l'enveloppe féerique du vers.

Quand la fièvre dramatique le gagnait, non-seulement il soulevait à brassées tous les amas d'idées émises ou à émettre dans ses romans, pour en faire des drames et des comédies à destination de tous les théâtres de Paris, mais il ne reculait même pas, lui, Balzac ! maître hermétique en fait d'idées, devant la pensée de demander des idées à d'autres, de leur proposer des associations, des collaborations et surtout des opérations ! car chez lui, à l'instant même où une idée venait de paraître, cette idée, quelle qu'elle fût, tournait à l'opération. Voici comment le précipité chimique s'opérait ; et c'est lui qui parle ici :

— L'idée que j'ai là est grande ; elle est brillante et solide ; c'est du granit rose. Dans ce granit, nous allons tailler à grands blocs égyptiens une pièce à tableaux pour la Porte-Saint-Martin ; j'ai la parole de Frédérick. Avec Frédérick, — vous n'en doutez pas, — c'est au moins cent cinquante représentations à cinq mille francs l'une dans l'autre ; cela fait sept cent cinquante mille francs ; je

dis : SEPT — CENT — CINQUANTE — MILLE — FRANCS !
— Maintenant calculez : à douze pour cent de droits d'auteur, c'est plus de quatre-vingt mille francs de droits qui nous reviennent. Et je ne parle pas ici des billets — sur lesquels Porcher, que j'ai déjà vu, avancera, comme d'usage, cinq ou six mille francs en or fin ; — je ne parle pas non plus de la brochure vendue pour notre compte à dix mille exemplaires : à trois francs l'exemplaire, c'est encore une bague au doigt de trente mille francs. Je ne parle pas...

On voit, comme nous venons de le dire, que tout tournait à l'opération chez de Balzac, même avant que l'idée eût la forme insaisissable du germe. Son projet n'était pas encore logé au cerveau, qu'il entraît déjà à la Bourse pour y être coté. C'est justement sur la place de la Bourse qu'Henry Monnier, qu'il aimait et estimait beaucoup, lui fit un jour, après avoir écouté l'un de ces calculs magnifiques, au bout desquels ils étaient destinés tous les deux à gagner quatorze millions, cette admirable réponse :

— Avance-moi cent sous sur l'affaire.

Nous avons dit que Balzac aurait pris des collaborateurs de toutes mains quand il était mordu de la rage du théâtre. Ce fut dans l'un des accès de la maladie qu'il attira entre autres aux Jardies un bon et faible jeune homme nommé Lassailly, esprit flotant et songeur que Dieu depuis a appelé à lui. Balzac avait jeté les yeux sur cette intelligence incertaine pour en faire un collaborateur dramatique, tâche dont le pauvre garçon était aussi capable que d'écrire *Eugénie Grandet* ou *le Lis dans la vallée*. A moi comme à bien d'autres, il fut radicalement impossible de deviner quelle raison inouïe avait déterminé Balzac à faire un pareil choix. Raphaël engageant un tailleur de pierres du Transtevère ou un couvreur d'Ostie pour l'aider à peindre ses tableaux n'eût pas été plus bizarre.

Balzac était tellement sérieux — on a besoin de preuves pour y croire — en appelant Lassailly à l'honneur de travailler avec lui ou sous lui aux Jardies pour le théâtre, qu'il passa avec son sin-

gulier collaborateur un traité pour plusieurs années d'association. Ce traité a-t-il été enregistré? a-t-il été revêtu des formes légales? a-t-il même été écrit? Nous l'ignorons et nous en doutons. Mais il est de notoriété contemporaine que les conditions en furent débattues, réglées; et je puis affirmer, avec l'autorité de mes souvenirs et celle des souvenirs de bien d'autres, qu'elles ont joui d'une certaine popularité à l'époque dont nous parlons. Ces conditions étaient que Lassailly, devenu par son étrange étoile le collaborateur attitré de Balzac au pavillon des Jardies pour tout ce qui concernait les ouvrages dramatiques à élaborer en commun, serait convenablement logé, chauffé, éclairé, blanchi, nourri, aux frais de Balzac, et que, de son côté, Lassailly se tiendrait constamment à la disposition de Balzac, afin d'avoir à lui fournir une idée, un projet, un plan, une combinaison dramatique, toutes les fois que besoin serait, et que demande lui en serait faite.

A l'éloge de Balzac, il est juste de dire que

Lassailly fut tout à coup si bien logé aux Jardies, si inopinément blanchi et éclairé, si orientalement nourri, qu'il acquit en peu de jours un embonpoint qu'on n'espérait plus de la délicatesse de sa constitution. Balzac, nous le proclamons, s'était donc fidèlement acquitté de la partie de l'engagement qui le concernait.

Comment, de son côté, Lassailly s'exécuta-t-il? Lassailly tendait à s'endormir mollement dans les délices de Capoue; il se complaisait à ne pas attendre l'heure des repas pour les prendre, et à attendre indéfiniment les idées dramatiques qu'il s'était engagé à verser à l'association. Ceci ne faisait pas l'affaire du maître, ou, si l'on veut, de l'associé. Balzac réclamait avec toute sorte de justice la collaboration de Lassailly, et, de son côté, Lassailly ne déniait pas à Balzac ses droits et prétentions légitimes. État dubitatif plein de malaises et de tiraillements. En outre, Balzac, ce qu'on sait, ne travaillait guère que la nuit : c'est la nuit, vers deux heures, trois heures du matin, qu'il sonnait

impérieusement pour éveiller Lassailly et lui demander l'exécution de son engagement.

Funèbre minute ! Le timide collaborateur, déchirant les limbes du sommeil, s'habillait à la hâte, à demi, et, un pied chaussé, l'autre nu, le bonnet de coton enroulé sur l'oreille, le nez affreusement consterné ; et l'on sait de quelle consternation Lassailly était doué, il parcourait à pas silencieux, un bougeoir à la main, les pièces désertes qui le séparaient du cabinet solitaire de Balzac ; douloureux trajet ! Arrivé aux pieds du maître, du maître pâli par l'insomnie, jauni par les plaques de lumière qui lui cuivraient le front et les joues ; car le Balzac aux prises avec le démon de l'œuvre de la nuit n'avait rien de commun avec le Balzac de la rue et du salon ; le maître donc lui disait :

— Voyons, qu'avez-vous trouvé, Lassailly ?

Et Lassailly, relevant son bonnet de coton, écarquillant ses yeux encore enveloppés du nuage des rêves, balbutiait :

— Oui... il faudrait trouver... il serait utile de trouver... d'imaginer quelque chose...

— Eh bien, avez-vous imaginé ce quelque chose? Hâtons-nous! la Porte-Saint-Martin attend! hâtons-nous! Harel m'a encore écrit hier au soir! hâtons-nous! j'ai vu Frédérick Lemaître avant-hier...

— Ah! vous avez vu Frédérick Lemaître?

— Oui; il est tout à nous; il a faim, il a soif d'un drame à faire courir tout Paris. Quel sera ce drame qui fera courir tout Paris? Voilà!

— Voilà! répétait Lassailly, le front plissé par la plus comique contention d'esprit.

— Avez-vous ce drame, Lassailly?

— Pas tout à fait; mais...

— Vous l'avez donc en partie?

— Oui et non.

-- Je vous écoute.

— J'aimerais mieux que vous me dissiez d'abord, murmurait Lassailly, ce que, de votre côté, vous avez pu imaginer; nous fondrions nos deux idées, et je suis sûr...

— Lassailly, vous dormez !

— Mais non !...

— Mais si !... Vous dormez debout, vous dis-je... Tenez ! vos yeux appesantis se ferment !

— Je vous assure...

— Vous bâillez !

— C'est de froid... c'est...

— Allez vous remettre au lit, Lassailly, et, dans une heure, nous verrons si la Muse vous aura visité.

Et reprenant son pâle bougeoir, traînant ses pieds dans ses pantoufles, Lassailly regagnait, comme une ombre désolée, sa chambre et le lit pliant où il était censé chercher horizontalement le sujet de ce fameux drame destiné à faire courir tout Paris. — Courte trêve ! Une heure après, nouveaux coups de sonnette de Balzac venant fendre de haut en bas le sommeil de l'infortuné Lassailly, qui, réveillé en sursaut, courait nu-pieds cette fois et en simple caleçon de tricot, vers le cabinet de son auguste collaborateur. Il

cachait par beaucoup d'empressement beaucoup de détresse. Là, le dialogue déjà échangé recommençait entre Balzac, toujours éveillé comme un lion, et Lassailly toujours assoupi comme un loir. On devine que les résultats étaient aussi toujours les mêmes. Balzac voulait à tout prix un drame. Lassailly n'en découvrait à aucun prix. Jusqu'à six fois dans une nuit, l'excellent mais infécond collaborateur était appelé par son chef littéraire. La situation était des plus perplexes au physique comme au moral.

Enfin, Lassailly, quoique de mieux en mieux et de plus en plus chauffé, blanchi, éclairé, et surtout nourri, pâlit, maigrit, tomba sérieusement malade. Ces réveils nocturnes précipités et cette impossibilité absolue d'accomplir des engagements dont il n'avait pas calculé la portée, troublèrent même son pauvre cerveau déjà si faible. L'ayant rencontré un jour sur le boulevard des Italiens au coin de la rue Laffitte, et lui ayant dit :

— Eh bien, les Jardies ?

— Oh ! les Jardies ! je les ai abandonnés, me répondit-il en levant les bras et les yeux au ciel, ces yeux qu'il avait toujours remplis d'un brouillard de larmes, je les ai quittés pour toujours.

— Mais vous y étiez fort bien, pourtant ?

— Admirablement bien ! Quel séjour ! quel paysage ! quelle existence ! Rôti tous les jours, légumes deux fois par jour, dessert à profusion, et quel café !

— D'où vient alors que vous avez déserté les Jardies ?

— D'où vient ? demandez-vous ! Mais qui donc aurait pu y rester ? Se lever six fois, quelquefois huit fois par nuit ! Huit fois ! Et ce n'est pas tout ! inventer, le pistolet sur la gorge, le sujet d'un drame qui fasse courir tout Paris. Les forces humaines, continua Lassailly en pleurant, ne vont pas jusque-là ; les miennes, déjà éprouvées par tant de vicissitudes et de passions, étaient à bout : de ma vie je ne remettrai les pieds aux Jardies.

Il se tint parole. Lassailly non-seulement ne

retourna plus aux Jardies, mais, depuis le séjour fantastique qu'il y avait fait, il ne prononça plus le nom de Balzac qu'avec une espèce de demi-terreur.

VI

Grave imprudence de Balzac. — Le minotaure dramatique. — M. Harel. — Répétitions laborieuses de *Vautrin*. — Balzac tirillé à quatre cents curieux.

Cédant enfin à ses irrésistibles entraînements vers le théâtre, Balzac allait affronter la grande mer dramatique, il allait doubler le cap des Tempêtes. A notre avis, l'heure était mal choisie, le moment des plus détestables. C'était trop tard, beaucoup trop tard. Non que Balzac fût trop âgé pour apprendre la théorie d'un art assurément fort

difficile, — ce n'est pas là ce que nous prétendons, — les fortes constitutions intellectuelles acquièrent et rapportent jusqu'à la dernière minute de leur durée. C'était trop tard, uniquement parce que Balzac était infiniment trop célèbre à ce moment de sa vie pour se faire pardonner la conquête d'une nouvelle gloire et de la gloire la plus enviée de toutes : la gloire dramatique.

Quoi ! ce n'était pas assez d'être lu et admiré dans tous les salons de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et de Russie, d'être traduit dans les langues de toutes ces nations, d'avoir l'applaudissement délicat des cœurs et des yeux ; il brigait aussi l'applaudissement héroïque des mains ! Mais, en vérité, cet homme se croyait donc un Charlemagne, un Charles-Quint ? Il rêvait la monarchie littéraire universelle !

Dans cette question d'étonnement il y avait toute une déclaration de guerre contre le téméraire écrivain. Comment Balzac ne le comprit-il pas, lui si subtil inquisiteur de toutes pensées, lui

prévoyant et habile comme un vieux juge d'instruction, lui qui avait arraché si souvent, avec la chair, le masque à l'humanité? Pouvait-il ignorer que l'envie, que la haine, que la jalousie, impuissantes à déchirer le livre dont le succès les irrite et les exaspère, se cachent sans danger dans les recoins assassins d'une loge de spectacle et de là tuent à loisir l'œuvre et l'auteur, et qu'elles les tuent d'autant plus volontiers l'une et l'autre, que l'œuvre est plus belle et que l'auteur est plus grand. Ce danger existe beaucoup moins, bien qu'il existe toujours, quand l'écrivain, fortifiant adroitement sa vie, a eu soin d'avoir toujours un pied dans les deux camps, dans le livre et dans le théâtre, de s'élever graduellement ici et là, ainsi que fit Voltaire dans les proportions du génie, ainsi que fit Frédéric Soulié dans la mesure du talent. Balzac négligea étourdiment cette tactique, et il fut vaincu; et il l'eût constamment été. Le moindre doute serait une folie à cet égard. Que les succès qu'ont obtenus deux ou

trois comédies prétendues de lui, depuis qu'il n'est plus, ne se formulent pas ici en objections contre nous. Lorsque ces comédies furent jouées, il n'était plus là : qui aurait-on sifflé ? puis il ne pouvait plus désormais en écrire d'autres : — quel avantage ! — puis il est mort : — quel mérite !

La prudence fit donc complètement défaut à Balzac, résolu à écrire si tard pour le théâtre ; il y eut ensuite de la déraison de sa part à tout faire pour augmenter gratuitement la défaveur formidable qui l'attendait. N'est-ce pas l'augmenter à plaisir que d'attaquer le théâtre, armé du sujet le plus dangereux, le plus scabreux qu'on pût aller prendre dans l'arsenal des combinaisons antipathiques au public français ?

Le public français, fût-il composé de six fois plus d'hypocrites qu'il ne s'en trouve d'ordinaire au parterre un jour de première représentation ; de six fois plus de banqueroutiers frauduleux et de femmes perdues qu'il ne s'en étale en espaliers aux

avant-scène et au balcon; de six fois plus de bourgeois goîtreux, crétins, idiots, malfaisants, venimeux, qu'il ne s'en déploie aux deuxièmes et troisièmes galeries, toujours aux premières représentations d'un ouvrage dramatique, vous n'en aurez pas moins, n'en doutez nullement, une assemblée ferrée à glace sur les plus purs principes littéraires, sur les plus purs principes religieux, sur les plus purs principes sociaux et sur tous les plus purs principes imaginables. Gare à vous! Pas de sujet un peu hardi, pas de personnages trop excentriques, pas de style trop neuf! Aussi les esprits aventureux qui rêvent de concilier toutes ces embûches, tous ces pièges à loup, tous ces guets-apens avec l'originalité dont ils sont doués, ne font pas un métier d'écrivain, mais un métier d'acrobate. Ils dansent pendant trois heures sur la corde tendue, et sur une corde tendue au-dessus d'un brasier; l'émotion qu'ils causent peut se résumer ainsi: Tomberont-ils, ne tomberont-ils pas dans le feu? Il y a cent à parier contre

un qu'ils tomberont et qu'ils se tueront. Quelle chance reste-t-il à ceux qui, comme Balzac, n'ont pas même cette vigilance à peu près inutile? Aucune. Balzac tentait donc l'impossible en provoquant le théâtre, la visière haute et avec ce magnifique dédain. Il rencontra nécessairement l'impossible.

Revenons cependant à *Vautrin*, son premier coup d'épée donné au monstre.

C'est à la Porte-Saint-Martin qu'il alla frapper. Un directeur fort spirituel, mais encore plus ruiné, lui répondit. Cet homme extraordinaire, — je parle aussi du directeur, — qui avait essayé de tout : de la tragédie classique et du drame romantique, de la comédie et de la féerie, des singes savants et des éléphants privés, qui avait poussé la hardiesse directoriale jusqu'à vouloir emprunter de l'argent à Louis-Philippe, trente mille francs! et qui reçut, dit-on, cette spirituelle réponse du roi peu prêteur : « Monsieur Harel, j'allais vous faire la même demande! » — ce directeur accueillit le

désir de Balzac de se faire jouer sur son théâtre, comme le marin en péril accepte une ancre d'espérance; il lui arrivait, non pas après un déluge, mais après mille déluges, une arche de salut. Harel se crut sauvé! Il mit même — tous ces détails sont présents à ma mémoire comme s'ils dataient d'hier — il mit tant d'empressement à recevoir le premier drame, le drame vierge de Balzac, qu'il le reçut avant qu'il ne fût entièrement fait. On peut à la rigueur dire qu'il ne reçut rien du tout. N'importe! ce rien en cinq actes et en prose de M. de Balzac fut accepté avec acclamation.

Il faut dire ici, pour donner à la phrase précédente toute la clarté qu'elle exige, que Balzac, par une habitude déjà ancienne, traitait ordinairement avant la création de l'œuvre, fût-ce un roman ou une nouvelle, une nouvelle ou un article. Il s'attachait ainsi au flanc l'aiguillon de la nécessité. C'est une justice d'ajouter que Balzac, dont la loyauté complétait le génie, possédait jusqu'au fa-

natisme la religion de l'exactitude quand il lui plaisait de se lier par sa parole.

Il courut donc, dès que le pacte avec Harel fut conclu, se casemater au cinquième étage de la maison de Buisson, le tailleur, au coin de la rue Richelieu, ancien hôtel Frascati; et là, assisté d'un laborieux copiste, attaché alors, je crois, à la rédaction d'un petit journal d'opposition, il commença à écrire le fameux drame de *Vautrin*. Ses relations de chaque jour, et pour ainsi dire de chaque instant, avec le théâtre de la Porte-Saint-Martin, ne lui auraient guère permis d'habiter les Jardies, où il n'allait même auparavant qu'avec fort peu de régularité et où il ne résida, du reste, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'à des intervalles incertains.

Dès ce moment s'ouvrit pour lui la campagne la plus rude, la plus accidentée, la plus accablante qu'il eût jamais faite, lui pourtant qui connaissait les courses haletantes chez les libraires du faubourg Saint-Jacques, chez les éditeurs du Panthéon

et chez les escompteurs perchés sur la montagne de Passy. Obligé de faire, de défaire et de refaire tous les jours chaque scène, chaque phrase de sa pièce, de répondre aux mille et mille exigences des comédiens, d'autant plus portés à solliciter des changements dans leurs rôles qu'ils voyaient que rien n'était arrêté dans le plan et dans l'exécution flottante de l'ouvrage ; tirailé de coulisse en coulisse par les réclamations lamentables d'un directeur pressé de jouer, de réaliser en or ses dernières espérances, Balzac fut à plusieurs reprises sur le point de renoncer à pousser plus loin les essais désespérants du noviciat dramatique. Il était horriblement changé. Deux mois et demi de répétitions l'avaient rendu méconnaissable, et sa fatigue avait pris un tel caractère public, que beaucoup de personnes, sachant l'heure à laquelle il traversait les boulevards pour se rendre chez lui après les répétitions, attendaient son passage. Son vaste habit bleu coupé carré, son gros pantalon cosaque couleur noisette, son gilet blanc à la finan-

cière, et surtout son énorme chaussure formée de souliers dont on voyait la langue de cuir qui termine le quartier passer sur le pantalon au lieu de se cacher sous le bas du pantalon; tout cet accoutrement deux fois trop ample pour lui, lourd, souillé de boue, — car avant l'ère du macadam, les boulevards étaient fort sales sans l'être autant qu'aujourd'hui, — disait le désordre, le trouble, l'effroyable bouleversement apportés dans sa personne par les études dramatiques.

Et quelle dépense énervante de conversations ne faisait-il pas avec tous ceux qui le rencontraient, l'abordaient et voulaient avoir des nouvelles de *Vautrin* ! — Où en étaient les répétitions ? — Que disait Frédérick Lemaitre de son rôle ? — Raucourt était-il content du sien ? — Était-il vrai que l'honnête Moessard, prétextant d'une vie de soixante-cinq ans sans tache, refusait hautement de jouer le rôle de Joseph Bonnet, ancien associé dans les méfaits, coquineries et autres gentilles de *Vautrin* et de Charles Blondet, aujourd'hui

valet de chambre de la duchesse de Montsorel ? — Était-il vrai que le tapissier, les machinistes, les peintres, pour quelques légers retards dans la comptabilité, refusaient leurs services ? — Il fallait que Balzac, paraphraseur admirable, intarissable, satisfît à toutes ces curiosités péripatétiques ; il fallait surtout qu'il répétât de place en place les mots créés dans le feu de la journée par M. Harel, cet homme prodigieux, qui s'était posé en face du malheur et lui avait dit : « Voyons qui aura le plus d'esprit de nous deux ! » Il est vrai que, lorsque Balzac racontait à plaisir sur le boulevard Bonne-Nouvelle les excentricités voltairiennes d'Harel, Harel, adossé contre un arbre du boulevard Saint-Martin, redisait, les doigts fourrés dans sa tabatière d'or, les excentricités fulgurantes de Balzac : tandis que Jemma, autre acteur du théâtre, debout sur les marches du café de la Porte-Saint-Martin, disait à son tour et les mots de Balzac, et les mots d'Harel, et les mots de Frédérick, et l'esprit de tout ce théâtre charmant et désolé,

qui ne fut jamais plus amusant, plus spirituel, plus gai qu'à cette époque : il était devenu le Gil Blas des théâtres.

VII

Une fringale de Balzac. — Les petits pâtés au macaroni et le *Lac Ontario*. — Essais de botanique à propos du *Lis dans la vallée*. — La pâtissière lettrée et la monnaie de ses petits pâtés.

Ce fut pendant ces journées si laborieuses pour le corps et pour l'esprit que Balzac, m'arrêtant une fois sur le boulevard des Capucines, me dit avec accablement :

— Mon cher ami, je meurs de faim; il est trois heures, je sors de ma répétition, et je n'ai encore rien pris; allons manger!

— Mais je n'ai pas faim, moi ; je ne sors d'aucune répétition, Dieu merci !

— Il s'agit bien de vous ! Venez, vous me tiendrez compagnie.

— Alors, rebroussons chemin et entrons au café de Paris.

— Pas de café de Paris ; il est trop tard pour déjeuner, trop tôt pour dîner : autre chose !

— Où voulez-vous donc aller ?

— Suivez-moi : je sais un bon endroit que j'ai découvert ; un pâtissier sublime, vous verrez. Connaissez-vous les gâteaux au riz ?

— C'est assez bête.

— J'allais vous le dire ; mais connaissez-vous les petits pâtés au macaroni ?

— Mais...

— Vous ne les connaissez pas ; marchons.

— Est-ce bien loin ?

— Rue Royale.

Et, me prenant avec le seul bras qu'il eût de libre, — il avait trois ou quatre volumes sous

l'autre bras, — il m'entraîna, au pas accéléré de la faim, rue Royale, chez le fameux pâtissier qu'il avait découvert, lequel, je présume, est encore à la même place.

Nous entrons.

— Des petits pâtés au macaroni ! s'écrie Balzac ; nous les prenons tous !

— Voilà, messieurs ! dit une jeune demoiselle anglaise en tirant la plaque de tôle de son four en cuivre poli.

Balzac avait déposé ses volumes sur une table ; je supposais qu'il allait se jeter sur les petits pâtés avec une voracité d'ogre.

— Savez-vous quel est cet ouvrage ? me dit-il.

— Non, mon cher Balzac.

Au nom de Balzac, je remarquai que la jeune demoiselle anglaise qui nous servait s'arrêta brusquement, oubliant de répondre aux autres consommateurs ; elle ne respirait plus ; je la vis s'épanouir comme une belle rose au soleil levant : ce fut une fascination subite.

— C'est, reprit Balzac, le dernier ouvrage de Cooper, *le Lac Ontario*. C'est beau ! c'est grand ! c'est d'un immense intérêt ; il nous devait bien ce chef-d'œuvre après les deux ou trois dernières rhapsodies qu'il nous a données : vous lirez cela ; je ne connais au monde que Walter Scott qui se soit élevé à cette grandeur et à cette sérénité de coloris. Si Cooper avait réussi dans la peinture des caractères au même degré que dans la peinture des phénomènes de la nature, il aurait dit le dernier mot de notre art ; malheureusement...

— Malheureusement, vous ne mangez pas, dis-je à Balzac.

— Vous avez raison.

Et, en trois ou quatre bouchées de Gargantua, il avala en riant, en louant Cooper, en se promenant dans la boutique, deux pâtés au macaroni, puis encore deux autres, à la grande stupéfaction de la jeune Anglaise, toute surprise de voir manger si goulûment un homme qu'elle supposait sans doute devoir se nourrir de fleurs, d'air et de par-

fum; son extase admirative n'en parut pas pourtant trop affectée.

— Puisque ce genre de roman vous plaît si fort, pourquoi, repris-je en offrant un verre d'eau à Balzac, — on sait qu'il ne buvait de vin que par intermittence — pourquoi n'écrieriez-vous pas un ouvrage dont l'action se passerait au bord d'un lac, comme le dernier roman de Cooper ?

— Et où diable voulez-vous que je le prenne, ce lac ? Nous n'avons que des bassins et des cuvettes. Le lac d'Enghien, n'est-ce pas ?

— Vous connaissez beaucoup de voyageurs, faites-les causer quand ils vont vous rendre visite aux Jardies. Je sais que la plupart ne sont que des cannes à sucre, très-longes, très-touffus et très-filandreux. Mais enfin, en les pressant, on en tire du sucre et du rhum.

— Oh ! mon cher ami, me répondit Balzac en portant son verre d'eau à ses lèvres, *si vous sachiez combien l'on ne sait rien !* Vous faut-il une preuve de cette terrible vérité ? En voici une.

Et, engloutissant deux autres petits pâtés au macaroni, il continua ainsi :

— Quand je conçus le projet d'écrire *le Lis dans la vallée*, j'eus, comme Cooper, la pensée de faire une part splendide au paysage dans mon livre. Pénétré de cette idée, je me plongeai dans le panthéisme naturel comme un païen. Je me fis arbre, horizon, source, étoile, fontaine, lumière. Et, comme la science est un bon appui en toutes choses, je voulus savoir les noms et l'importance d'une foule de plantes dont je comptais parsemer mes descriptions. Ma première préoccupation fut donc de connaître les noms de ces petites herbes que nous foulons dans la campagne, soit au bord des chemins, soit dans les prairies, soit tout simplement partout. Je m'adressai premièrement à mon jardinier. « Ah! monsieur, me dit-il, rien n'est plus facile que de savoir cela! — Eh bien, dis-le-moi, puisque c'est si facile. — Ça, c'est de la luzerne; ça, c'est du trèfle; ça, c'est du sain-foin; ça... » Je l'arrêtai : « Mais non, mais non!

je te demande comment tu appelles ces milliers de petites herbes-là, que nous foulons, que j'arrache, tiens ! — Eh bien, monsieur, c'est de l'herbe. — Mais le nom de ces myriades d'herbes longues, courtes, droites, courbées, douces, piquantes, rudes, veloutées, humides, sèches, vert foncé, vert pâle ? — Eh bien, je vous le dis, c'est de l'herbe ! » Jamais je ne pus obtenir de lui autre chose, d'autre définition : « C'est de l'herbe ! »

Le lendemain, un ami étant venu me voir, — précisément un de ces voyageurs dont vous me parliez tantôt, — je lui dis à peu près comme j'avais dit la veille au jardinier : « Vous qui êtes botaniste et qui avez beaucoup voyagé, connaissez-vous ces petites herbes qui courent partout sous nos pieds ? — Parbleu ! me répondit-il. — Eh bien, dites-moi les noms de celles-ci. » J'arrachai une poignée d'herbes que je lui mis dans la main... « C'est que... voyez-vous, me dit-il après quelques minutes d'examen, je ne possède guère à fond que la flore du Malabar... si nous étions dans l'Inde,

je vous dirais sans hésiter les noms de ces mille et mille petites plantes; mais ici... — Mais ici vous êtes aussi ignorant que moi. — Je l'avoue, me dit mon ami le voyageur. — Et de deux! » m'écriai-je. De rage, je courus, dès le lendemain, au jardin des Plantes. Je m'adressai à un des plus savants professeurs de l'établissement. « Oh! monsieur de Balzac, me dit ce célèbre naturaliste, que me demandez-vous là? nous nous occupons beaucoup de la famille des larix, de celle non moins intéressante des tamarix; mais notre vie n'y suffirait pas s'il fallait que nous descendissions à ces petites herbes de rien du tout. C'est là une affaire de marchand de salade. Plaisanterie à part, ajouta-t-il, où placez-vous votre roman? — En Touraine. — Eh bien, le premier paysan venu vous apprendra, en Touraine, ce qu'aucun professeur ne serait capable de vous dire ici. » Et je partis pour la Touraine, où je trouvai des paysans aussi ignorants que mon voyageur, aussi ignorants que mon jardinier, mais pas plus ignorants que les

professeurs du jardin des Plantes. En sorte que, lorsque j'ai écrit *le Lis dans la vallée*, il m'a été impossible de décrire avec précision ces tapis de verdure que j'aurais eu tant de bonheur à rendre brin à brin, à la manière lumineuse et patiente des Flamands. Et maintenant vous voulez que je compte sur les voyageurs pour me fournir les couleurs nécessaires à la peinture d'un lac ! Résignons-nous et ne blâmons pas trop haut surtout le spirituel abbé Vertot, parce qu'il a dit : « Mon siège est fait. » Il a bien mieux imaginé son siège que d'autres ne le lui auraient raconté. Seulement, on ne peut pas tout imaginer. — Combien vous dois-je ? dit ensuite Balzac en s'adressant à la demoiselle aux petits pâtés.

— Rien, monsieur Balzac, répondit-elle avec un accent de résolution et de fierté qui n'admettait pas de discussion.

Balzac me regarda : « Que faut-il faire ? » parut-il me demander ; mais au même instant il trouvait lui-même une réponse à ce galant procédé.

Il dit à la jeune Anglaise, en lui présentant le roman de Cooper :

— Je n'aurai jamais tant regretté, mademoiselle, de ne pas en être l'auteur.

Et il laissa le roman dans les mains ébahies de sa naïve admiratrice.

VIII

La veille de *Vautrin*. — Agiotage sur les billets. — Distribution de la pièce. — Composition de la salle. — Première et unique représentation. — Les corbeaux de la critique. — Le lendemain d'une soirée orageuse. — Interdiction de *Vautrin*.

Cependant le grand jour de la représentation approchait; les journalistes repassaient leurs canifs; les tigres des premières représentations se faisaient les ongles; on murmurait, comme contraste aux nombreux plaisirs qu'on se promettait à cette soirée, que la censure ne donnerait pas son visa. On la disait effrayée de l'introduction de

Vautrin sur la scène parisienne et de sa présence active au milieu d'une famille titrée dont il venait révéler les faiblesses de cœur et les fautes conjugales; on assurait même que de très-hautes influences s'opposaient secrètement, pour toutes ces raisons et pour bien d'autres, à la représentation.

Cela n'était pas entièrement vrai, puisqu'il était dans la destinée de la pièce d'être jouée peu de jours après toutes ces rumeurs. Mettant à profit ce peu de jours, Balzac, novateur en tout, s'occupa d'une négociation à laquelle son admirable instinct des affaires le rendait plus propre que personne, et qui, avant lui, n'avait été tentée par aucun autre auteur, du moins le supposons-nous. Devinant avec quelle rare avidité les places seraient recherchées par tous ceux dont il charma l'esprit par ses livres depuis tant d'années, il vit une spéculation aussi lucrative que permise dans la vente anticipée des billets, vente dont il se chargea d'un commun accord avec le directeur

de la Porte-Sainte-Martin, trop heureux de cette initiative inusitée. Non-seulement, à l'aide de cette intervention de l'auteur, le placement des billets devenait certain, mais il semblait assurer autant d'amis, autant de partisans dévoués que de spectateurs. On verra bientôt que cette supposition ne fut malheureusement vraie qu'à demi. Disons vite et d'abord que tous les billets furent pris, vendus avantageusement et peut-être revendus encore plus avantageusement par les premiers acquéreurs avec primes et gros bénéfices. Depuis les grandes premières représentations des drames de Victor Hugo, jamais la curiosité publique ne s'était si vivement exaltée. C'était un événement. Quoique la politique fût très-ardente à ce moment, quoique les questions de réforme bouillonnassent déjà dans le fond de la chaudière ténébreuse d'où sortit l'incroyable révolution de 1848, tout fit silence autour de la représentation imminente de *Vautrin*, et les banquets, et la politique étrangère, et l'Angleterre, et l'Égypte : juste et

magnifique hommage rendu sans efforts à un talent européen, bien digne à tant de titres de causer cette superbe distraction, peut-être unique dans l'histoire de l'art.

Enfin, l'heure suprême sonna ; l'affiche irrévocable annonça la première représentation de *Vautrin*, drame en cinq actes, en prose. Et à la suite de ce titre magique on lisait, dans l'ordre que nous allons fidèlement reproduire, à côté des noms des personnages de la pièce, les noms des acteurs qui les représentaient. Nous transcrivons cette liste des noms d'après l'exemplaire même de *Vautrin* donné par Balzac à son intime ami M. Laurent Jan, à qui l'ouvrage est dédié.

Personnages :**Acteurs :**

JACQUES COLLIN, dit <i>Vautrin</i>	MM. FRÉDÉRIK LEMAÎTRE.
LE DUC DE MONTSOREL.	JEMMA.
LE MARQUIS ALBERT, son fils.	LAJARRIETTE.
RAOUL DE FRESCAS.	REY.
CHARLES BLONDET, dit <i>le chevalier de Saint-Charles</i>	RAUCOURT.
FRANÇOIS CADET, dit <i>Philosophe</i> , cocher.	POTONNIER.

FIL-DE-SOIE, cuisinier.	FRÉDÉRIC.
BUTEUX, portier.	E. DUPUIS.
PHILIPPE BOLARD, dit <i>Lafourailles</i> . . .	TOURNAN.
JOSEPH BONNET, valet de chambre de la duchesse de Montsorel,	MOESSARD.
UN COMMISSAIRE.
LA DUCHESSE DE MONTSOREL (Louise de Vaudrey).	M ^{me} FRÉDÉRIC LEMAÎTRE.
M ^{lle} DE VAUDREY, sa tante.	GEORGES cadette.
LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL.	CÉNAU.
INÈS DE CHRISTOVAL, princesse d'Arjos.	FIGEAC.
FÉLICITÉ, femme de chambre de la du- chesse de Montsorel.	KERSENT.

Quand il ne resterait de *Vautrin*, après un cataclysme, que cet assemblage étrange de noms ruisselants de noblesse et de noms suant la puissance, cela suffirait pour se faire une idée de la difficulté épouvantable du problème que Balzac s'était donné à résoudre en composant une comédie formée d'éléments aussi ennemis, aussi éloignés les uns des autres que le soleil l'est de la terre. Comment faire respirer dans le même air, marcher sur le même plancher, se coudoier dans le même espace, et surtout comment lier par un in-

térêt commun à une même action ces voleurs, ces argousins, ces escrocs de tous les étages, ces marquis et ces marquises, ces ducs et ces duchesses? On nous répondra que c'était là précisément la comédie tentée par Balzac. Se tira-t-il heureusement de cette comédie? Voilà toute la question.

Nous voici arrivé naturellement à l'historique de la première représentation si impatiemment attendue — et on peut le dire sans vulgarité cette fois — de *Vautrin*.

Composer une salle le jour d'une première représentation est la préoccupation, le rêve étoilé d'un directeur, et, de fait, c'est la carte sur laquelle il met toute sa destinée. Une salle, selon qu'elle est bien ou mal faite, peut lui assurer une suite de longues et brillantes soirées, ou l'entraîner au fond de l'eau. Le mérite de l'ouvrage est sans doute de quelque poids dans la question, mais il n'est le plus souvent que le vaisseau sur lequel on arrive au port, ou grâce auquel on fait

naufnage. C'est là une vérité expérimentale qui date de loin ; elle est si clairement démontrée aux directeurs, même les plus forts dans leur position, que vous ne verrez pas un théâtre, fût-il subventionné, c'est-à-dire s'appelât-il l'Opéra ou l'Opéra-Comique, négliger la composition d'une salle ; si bien que, lorsque, jugeant sur les apparences, on s'imagine que tel opéra célèbre, ou telle actrice non moins célèbre, se présente avec son seul mérite devant le public, on est dans la plus complète des erreurs. A côté d'une loge où figurent des ducs et des princesses, s'épanouit, sans que vous vous en doutiez, une loge non moins splendide où quatre amis de l'administration sont prêts, avec les allures du plus chaud désintéressement, à soutenir le poëme ou l'artiste. Oui, la loge est donnée ; oui, la grande dame penchée sur le bord en velours est chargée d'allumer l'enthousiasme ; oui, la première étincelle électrique est au bout de ses doigts gantés. Plus loin, les couronnes fournies par l'administration sont dé-

posées dans l'ombre, sur un fauteuil, au fond de la loge ; et ces bouquets qui semblent n'être que l'accompagnement obligé d'une toilette, que l'ornement naturel de celles qui les portent, ont été achetés aux frais du théâtre ; ils voleront sur la scène à telle minute de la soirée, à tel endroit indiqué par le directeur.

Balzac s'imaginait avoir réuni autour du lustre une salle encore plus dévouée à son succès ; il ne calcula pas le temps qui s'était écoulé entre le jour où il avait placé ses billets et le jour où la première représentation eut lieu. L'intervalle fut long ; c'est dans cet intervalle qu'il se fit, loin de sa surveillance, d'ailleurs impossible à exercer, un trafic incroyable de ces billets. Les obsessions, l'argent, les séductions de toutes sortes enlevèrent les deux tiers des places aux mains des premiers acquéreurs pour les faire passer dans celles d'une foule de gens inconnus ou hostiles à Balzac. Aussi il arriva que le gaz, au lieu d'illuminer une salle régulière d'amis, n'éclaira qu'une cohue

bruyante, indisciplinée, bigarrée, moqueuse, n'ayant ni le calme d'une société choisie, comme il s'y était attendu, ni la franchise du vrai public qui achète son droit à la porte. Les conséquences de ce mélange ne tardèrent pas à se produire ; les trois premiers actes se passèrent sans crises, ils furent même assez languissants, assez froids ; on s'observait dans la salle, on attendait, on voulait savoir si l'on pouvait compter les uns sur les autres. La malveillance interrogeait, et l'enthousiasme ne répondait pas ; la malveillance donc se fortifiait dans ses positions et ses retranchements.

Elle éclata comme un obus au quatrième acte, quand l'acteur Frédérick reparut en scène dans le costume baroque du général mexicain Crustamente, avec son écharpe aurore, son chapeau coiffé d'un oiseau de paradis, son accent transatlantique. Les rumeurs couvrirent la voix des acteurs ; les acteurs chancelèrent ; la partie était bien aventurée ; elle allait être perdue, elle le fut

complètement quand quelques-uns s'avisèrent de découvrir une ressemblance outrageante entre la coiffure de Frédérick et celle du roi Louis-Philippe, dont le fils aîné était là présent dans la loge d'avant-scène. Funeste complication ! le serpent politique et le serpent littéraire s'entortillèrent, et leurs doubles sifflements accompagnèrent la pièce, condamnée dès ce moment à mourir, malgré les efforts souvent heureux, toujours superbes, de l'acteur principal.

La salle n'avait plus ni dignité, ni calme, ni respect, ni tenue ; chaque loge était une bouche d'un grand volcan dont le parterre était le cratère ; volcan de moqueries, de ricanements, de blasphèmes, d'injures et aussi de menaces ; car il y avait bien par-ci par-là, quelques amis chauds restés fidèles au milieu de ces colères inouïes, de ces rages déchaînées.

Décidément la bataille était perdue. Pour avoir une idée exacte du désastre de la défaite, il faut lire les journaux qui vinrent le lundi ramasser les

morts, c'est-à-dire un nom illustre parmi les plus illustres, une œuvre pleine de hardiesses et d'erreurs sublimes, un théâtre fracassé, un directeur dont tous les chevaux avaient été tués sous lui, une troupe entière d'artistes réduite à rien. Parmi ces journaux, nous appellerons en témoignage celui dont la position, presque officielle, donnait alors comme aujourd'hui à ses arrêts un caractère particulier d'autorité, relevé d'ailleurs par la grande renommée littéraire du rédacteur :

« Nous avons assisté hier, depuis sept heures du soir jusqu'à minuit, à un lamentable spectacle, et c'est à peine si nous sommes revenu quelque peu ce matin même de cette profonde tristesse dont on ne peut se défendre en présence de ces œuvres sans nom, où tout manque, l'esprit, le style, le langage, le poli, l'invention, le sens commun. Mais n'est-ce pas là une erreur de nos sens ? Eu devons-nous bien croire nos yeux et nos oreilles ? A-t-on bien nommé M. de Balzac comme l'auteur

de cette œuvre de désolation, de barbarie et d'ineptie? Hélas! si vous saviez comme cela est une grande misère d'assister à la rapide dégradation d'un homme qui a été le plus bel esprit de son siècle pendant huit jours!

« Par où commencer? je n'en sais rien. Le véritable juge d'une pareille pièce, c'est le chef de la police de sûreté, M. Allard; lui seul, il pourrait vous dire ce qui est vrai et ce qui est faux dans ce drame. En ceci, l'analyse n'a que faire; car elle aura beau amortir toutes choses, dissimuler les haillons, cacher les blessures purulentes, jeter son voile sur ces lèvres livides, cacher dans l'ombre tous ces crimes amoncelés à plaisir, l'analyse aura encore à raconter tant de souillures de l'esprit et des sens, qu'on dira qu'elle est passionnée, qu'elle est haineuse, qu'elle a menti. Quant à la critique, que peut-elle faire, perdue, égarée, épouvantée au milieu de ce pandémonium, de toutes ces passions mauvaises? A qui peut-elle s'attacher, sinon à des vices, à des crimes, à des phrases, à des pas-

sions en lambeaux, et dont chaque lambeau lui restera dans les mains à mesure qu'elle voudra y toucher? En un mot, que faire? que devenir? comment porter à vos lèvres et aux miennes ce verre de cabaret rempli jusqu'au bord de litharge et de gros vin? »

Après cette appréciation préliminaire de la pièce, le rédacteur passe à l'analyse, et dans sa marche il juge aussi le talent de Balzac.

« Second acte. Nous voici tout à l'heure dans le plus grand monde, dans ce monde que M. de Balzac a découvert. Il en est à la fois l'inventeur, l'architecte, le tapissier, la marchande de modes, le maître de langue, la femme de chambre, le parfumeur, le coiffeur, la maîtresse de piano et l'usurier. Il a fait ce monde tout ce qu'il est. C'est lui qui l'endort sur des canapés disposés tout exprès pour le sommeil et pour l'adultère; c'est lui qui courbe toutes ces femmes sous le même malheur;

c'est lui qui achète à crédit les chevaux, les bijoux et les habits de tous ces beaux fils sans estomac, sans argent et sans cœur. Il a trouvé le premier ce vernis livide, cette pâleur de bonne compagnie qui fait reconnaître tous ses héros. Il a arrangé dans sa tête féconde tous ces crimes adorables, toutes ces trahisons masquées, tous ces viols ingénieux de la pensée et du corps, qui sont la trame ordinaire de son drame. Le jargon que parle ce monde à part, et que seul il peut comprendre, c'est encore une langue mère retrouvée par M. de Balzac. Ceci vous explique en partie le succès éphémère de ce romancier qui règne encore à l'heure qu'il est à Londres et à Saint-Petersbourg, comme le plus fidèle représentant des mœurs et des actions de ce siècle...

« A grands cris on a demandé le nom de l'auteur : nous avons prêté une oreille attentive, espérant, jusqu'au dernier instant, que toutes ces rumeurs étaient fausses et que nous avions affaire tout simplement à quelques-uns des Corneille subaternes du boulevard, inspirés par Frédérick Le-

maître. Hélas ! hélas ! on ne nous avait dit que trop vrai. Ce bon M. Moëssard, un si honnête homme, est venu nommer M. de Balzac. C'est un lamentable chapitre à ajouter aux égarements de l'esprit humain ¹. »

Le jour qui suivit cette mémorable représentation, le lendemain à onze heures ou midi, — par conséquent le dimanche 15 mars 1840, — j'allai voir Balzac aux Jardies, où il s'était réfugié pour se remettre de la commotion qui ne manque jamais de succéder à ces sortes de duels. D'ailleurs, on comprend qu'il eût besoin de revoir ses parterres, ses arbres, ses fleurs, de respirer à pleine poitrine l'air pur dont il était privé depuis si longtemps. Je le trouvai fort calme, mais le teint extrêmement échauffé; ses mains étaient brûlantes, et ses paroles, pour être contenues, ne tombaient pas moins avec amertume de ses lèvres, qui me parurent enflées comme après une nuit de grosse fièvre.

¹ *Journal des Débats* du 16 mars 1840.

— Mon cher ami, me dit-il sans me donner seulement le temps de lui parler de la soirée, regardez au bas des Jardies cette bande de terrain qui borde ma propriété ; la voyez-vous ?

— Sans doute.

— Là, j'ai le projet d'établir, dans quelques jours, une vaste laiterie qui fournira le meilleur lait possible aux riches campagnes environnantes et dont je sais qu'elles sont privées, placées comme elles le sont entre Paris et Versailles, deux éponges qui pompent tout. J'aurai des vaches de Rambouillet, les laitières, vous le savez, les plus renommées du monde. Toutes dépenses payées, je m'assure un profit net de trois mille francs par an. Hein ! qu'en dites-vous ?

Je m'attendais si peu à ce sujet de conversation, en apportant aux Jardies les souvenirs de la veille, que je ne sus trop que répondre à Balzac.

Il reprit ainsi :

— En deçà de cette bande, vous apercevez un autre beau carré de terrain ?

— Où il n'y a rien du tout.

— Pour le moment... Mais écoutez-moi : sous Louis XIV, le fameux jardinier la Quintinie planta, sur un espace réservé et détaché du parc même de Versailles, des légumes d'une espèce rare, supérieure. Ils étaient destinés à la table seule de Louis XIV, qui voulut que la culture s'en perpétuât en faveur de ses descendants. C'est vous dire que Louis XV et Louis XVI mangeaient de ces légumes privilégiés. La Révolution troubla profondément ces potagers royaux, qui ne reprirent un peu de faveur que sous la Restauration. Louis-Philippe a continué la tradition : les légumes de la Quintinie retrouvent aujourd'hui leur ancienne vogue, mais la cour seule en jouit. Je suis en position d'étendre le bienfait aux classes élevées, aux gens riches des châteaux voisins. Je possède toutes les graines de cette opulente culture, et je vais les semer ! C'est encore trois mille francs de revenu que je me fais. Comprenez-vous ?

— Cela fait six mille, répondis-je à Balzac ;

trois mille francs de lait, trois mille francs de légumes.

— Ce n'est pas tout !

— Je veux bien.

— Là, — regardez encore, — à notre gauche ; sur ce terrain dont l'exposition merveilleuse est celle de Malaga, je vais avoir des vignes comme dans votre Midi.

— Où le vin est détestable.

— Parce qu'ils ne savent pas cultiver leurs vignes. D'ailleurs, je vous parle de Malaga. Ce morceau de terrain que je vous montre est une parcelle du soleil : c'est chaud, sec, ferrugineux : c'est du vin, et du vin à trois mille francs la pièce. Je ne veux rien exagérer, c'est douze mille francs de bénéfice que je suis sûr d'avoir chaque année. Douze mille francs !

— Et trois mille francs de lait, et trois mille francs de légumes, cela fait, si je ne me trompe, dix-huit mille francs.

— Vous ne vous trompez pas ; mais laissez-moi

achever. Jetez les yeux maintenant sur cet autre point des Jardies; mesurez la hauteur de ce magnifique noyer.

— Ce noyer est à la commune de Sèvres ou de Ville-d'Avray, dis-je à Balzac. Vous me l'avez dit cent fois.

— Je l'ai acheté; il m'appartient, il est à moi!

— Eh! grand Dieu! qu'en ferez-vous?

— Je m'en ferai deux mille francs de rente.

— Deux mille francs de noix!

— Pas de noix.

— Mais alors?...

— Je vous dirai cela dans quelques jours. Mais voilà à quoi ils m'ont réduit en défendant les représentations de *Vautrin*: à vingt mille francs de rente!

— *Vautrin* est donc défendu?

— Lisez.

Balzac me montra alors la lettre ministérielle qu'il venait de recevoir; M. de Rémusat, par

l'intermédiaire du chargé des beaux-arts, M. Cavé, et sans s'expliquer autrement, suspendait les représentations du drame de Balzac; de Balzac, qui, fécond en consolations pour lui, comme en beaux ouvrages pour les autres, croyait s'être déjà assuré vingt mille livres de rentes avec des vaches, des légumes, des raisins et un seul noyer!

IX

Le temple d'une dixième muse. — Théorie de Balzac sur les noms propres. — Voyage à la découverte dans les rues de Paris. — Z. Marcas. — Sa monographie.

Un jour du mois de juin 1840, je reçus des Jardies un petit billet de Balzac, dans lequel il me priait de me trouver, le lendemain, à trois heures, aux Champs-Élysées, entre les Chevaux de Marly et le café des *Ambassadeurs*. Il comptait d'autant plus sur mon exactitude, ajoutait-il, qu'il avait un important service à me demander. Comme il arrive toujours en pareil cas, je me mis l'esprit à la

torture pour deviner le genre de service qu'il attendait de moi, afin d'aplanir d'avance les difficultés qui pourraient se présenter devant mon désir et mon zèle à l'obliger.

Mes efforts de divination n'aboutirent à rien de bien satisfaisant. J'attendis donc dans les ténèbres de l'incertitude, jusqu'au lendemain : Le temps était affreux pour la saison, quoique la belle saison soit toujours affreuse à Paris.

A trois heures, quand j'entrai dans les Champs-Élysées, un vent gris d'automne, tigré de pluie, abattait les feuilles : le sol était mou ; il faisait froid comme en février ou en mars ; personne dans les allées ; de rares voitures. Me voilà me promenant des Chevaux de Marly au café des *Ambassadeurs*, dans l'attente de voir arriver Balzac.

Ma patience ne fut pas mise à une longue épreuve. Il y avait à peine deux minutes que trois heures avaient sonné aux Tuileries, que je vis venir Balzac du côté de la barrière de l'Étoile, marchant

de ce pas lourd et rapide, caractéristique de son allure d'éléphant. Il m'apprit, avec un grand flux de paroles, en m'abordant, qu'il sortait de chez madame de Girardin, où il avait failli mourir de froid. En effet, il était vert comme un noyé, et il grelottait de tous ses membres.

— Comprend-on, me dit-il, comprend-on qu'une femme supérieure à tous les titres, qu'une femme d'esprit et de sens comme madame de Girardin ait consenti à habiter le plus impossible des logements, sous un abominable ciel comme le nôtre ; habiter un temple quand on n'est pas un dieu, c'est-à-dire quand on n'a pas le privilège de se mettre à l'abri, par sa nature divine, des rhumatismes et des fluxions ; un temple avec portique, colonnes ioniennes, pavé de mosaïque, revêtements de marbre, murs en stuc poli, corniches d'albâtre et autres agréments grecs, par quarante-huit degrés cinquante minutes de latitude nord ! Et, sous prétexte que nous sommes au mois de juin, aucun feu dans la cheminée ! D'ailleurs, toute la forêt de

Dodone, sciée en trois traits, ne suffirait pas pour chauffer un pareil monument. Mais autant vaudrait, ma parole d'honneur ! recevoir ses amis sur la mer de glace, en Suisse. Aussi, quand madame de Girardin, me voyant me lever pour partir, m'a dit : « Vous nous quittez déjà, de Balzac ? » je n'ai pu m'empêcher de lui répondre : « Oui, madame, je vais dans la rue pour me réchauffer un peu. » Mais laissons cela : j'ai à vous parler ; doublons le pas pour rétablir la circulation, et veuillez m'écouter. Je viens d'écrire, pour le premier numéro de la *Revue parisienne*, un petit roman dont je suis assez content et que je vous lirai ces jours-ci, quand j'aurai trouvé... ce que je n'ai pas encore trouvé et que nous allons chercher ensemble. Mais je dois commencer par vous dire quel est le principal personnage et, à plus proprement parler, quel est l'unique personnage de ce petit poème de mœurs : mœurs douloureuses de notre époque sociale, telle que la politique de ces dix dernières années l'ont faite.

Balzac tailla ensuite à grandes lignes sculpturales la figure de ce personnage, figure un peu forte, à mon avis, pour le cadre guilloché d'une nouvelle, mais assurément destinée dans l'esprit de Balzac à se mouvoir plus tard dans le périmètre spacieux d'un roman. Il me dit ensuite, et dans ses plus intimes détails, la vie de ce personnage créé par lui. C'était la vie agitée d'un homme de génie exploité par des hommes qui n'ont que celui de l'ambition et de l'intrigue, et qui revient, chaque fois qu'il en a logé un dans un palais, languir de faim et de misère au fond de son grenier, où il finit, après plusieurs agonies, par mourir, accablé encore plus par le poids de sa déception que par la misère et la faim. — Voici en quoi j'ai besoin que vous m'aidiez, reprit de Balzac. Pour un pareil homme, pour un homme aussi extraordinaire, il me faut un nom proportionné à sa destinée, un nom qui l'explique, qui le peigne, qui l'annonce comme le canon s'annonce de loin et dit : Je m'appelle canon : un nom qui soit

pétri pour lui et qui ne puisse s'appliquer au masque d'aucun autre. Eh bien, ce nom ne me vient pas ; je l'ai demandé à toutes les combinaisons vocales imaginables, mais, jusqu'ici, sans succès. Il y a tant de noms bêtes ! — Non pas que je craigne de baptiser mon type d'un nom bête ; ce n'est pas à craindre ; je redoute — et c'est peut être plus à redouter qu'un nom bête — un nom qui ne s'applique pas étroitement à l'homme, comme la gencive à la dent, le cheveu à la bulbe, l'ongle à la chair. Comprenez-vous ?

— Je comprends, mais je n'admets pas...

— Comment ! vous n'admettez pas ?...

— Non.

— Comment ! vous n'admettez pas qu'il y a des noms qui rappellent un diadème, une épée, un casque, une fleur ?...

— Non.

— Qui voilent et décèlent un grand poète, un esprit satirique, un profond philosophe, un peintre célèbre ?

— Non, non ! je serais plutôt porté à admettre le contraire. Racine, par exemple !...

— Oui, Racine ! j'allais le citer. Ce nom ne peint-il pas un poète tendre, passionné, harmonieux ?

— Ce nom n'éveille en moi, je vous l'avoue, que l'idée d'un botaniste ou d'un pharmacien, et pas le moins du monde l'idée d'un poète tendre et pathétique.

— Mais Corneille ? Corneille ?

— Corneille fait naître en moi l'idée d'un oiseau assez insignifiant.

— Mais Boileau ? le nom de Boileau ?

— Provoque un calembour sans orthographe.

— Le grand Pascal ?

— C'est le nom de trois mille portiers du Marais. Tous ces noms, croyez-moi, ne vous paraissent éclatants, augustes, sublimes, que parce qu'ils ont été portés par des hommes d'une haute valeur intellectuelle.

— Je ne crois pas cela, me soutint Balzac, hor-

riblement dépité, et avec sa ténacité ordinaire. On est nommé là-haut avant de l'être ici-bas. C'est un mystère auquel il ne convient pas d'appliquer, pour le comprendre, les petites règles de nos petits raisonnements. D'ailleurs, je ne suis pas seul à croire à cette alliance merveilleuse du nom et de l'homme qui s'en décore comme d'un talisman divin ou infernal, soit pour éclairer son passage sur la terre, soit pour l'incendier. De graves esprits ont accepté cette opinion ; et, chose rare ! la foule, en cela, est d'accord avec les penseurs : ce qui est tout dire et ne laisse personne en dehors de la croyance.

— Excepté moi. Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps à mes scrupules personnels. Vous voulez, m'avez-vous dit, que nous cherchions ensemble un nom significatif, qualificatif et explicatif de votre personnage, un nom qui réponde...

— Qui réponde à tout ! à sa figure, à sa taille, à sa voix, à son passé, à son avenir, à son génie,

à ses goûts, à ses passions, à ses malheurs et à sa gloire. En avez-vous un ?

— Non.

— Quant à moi, épuisé de travail depuis six mois, et qui ai déjà mis en circulation plus de noms qu'il n'y en a dans l'*Almanach royal*, je me déclare radicalement incapable de le trouver, surtout dans les conditions voulues.

— Eh bien, faisons-le ensemble, ce nom.

— Impossible ! Je l'ai tenté, ne vous l'ai-je pas dit ? D'ailleurs, ma conviction, après mille essais énervants, est qu'on ne fait pas plus un nom qu'on ne fait le granit, le spath, la houille et le marbre. C'est l'œuvre du temps, des révolutions, de je ne sais quoi. Il se fait seul. Un nom ne se crée pas plus qu'une langue. Dites-moi, je vous prie, qui a jamais créé une langue ?

— Nous n'avons donc alors que la ressource de le découvrir ?

— Que celle-là.

— S'il existe...

— Il existe, affirma solennellement Balzac.

— En ce cas, où le découvrir ?

— Voilà précisément pourquoi je vous ai appelé à mon aide.

Après avoir réfléchi quelques instants :

— Voudriez-vous employer, dis-je à Balzac, le moyen que j'emploie souvent quand je suis dans le même embarras que vous, sans professer toutefois aussi sincèrement que vous la religion du nom ?

— Et quel moyen employez-vous ?

— Je lis les enseignes.

— Vous lisez les enseignes !...

— Oui, car on lit sur les enseignes les noms les plus pompeux et les plus bouffons, qui disent les choses les plus bizarres et les plus opposées, toujours, bien entendu, au point de vue de votre système ; les uns sont pleins, sous leur enveloppe, de mauvais instincts ; les autres exhalent, par tous les pores le musc de l'honnêteté et de la vertu ; ceux-ci font bondir les cœurs des vaudevillistes,

qui les donnent à leurs personnages comiques, ceux-là passent du fronton de bois de l'enseigne au théâtre de la Gaîté et de l'Ambigu, et deviennent des noms de brigands. Ce sont ordinairement des noms de marchands de bougies et de confiseurs.

— Mais on peut, me dit Balzac, lire deux ou trois mille enseignes avant de rencontrer le nom qu'on cherche...

— Et même sans le rencontrer. — Tenterons-nous ?

— Tentons !

L'idée avait souri à Balzac ; je n'avais pas prévu à quoi elle m'engageait.

— Tentons, répéta Balzac ; par où commencerons-nous ?

— Commençons où nous sommes, commençons ici, dis-je.

En ce moment, nous sortions de la cour du Louvre pour entrer dans la rue du Coq-Saint-Honoré, qui n'était pas, je n'ai pas essentiellement besoin

de le dire, une rue large et monumentale comme aujourd'hui; mais elle était d'une longueur double, et les enseignes l'enveloppaient des pieds à la tête, absolument comme des bandelettes enveloppent une momie égyptienne.

— Commençons donc ici, redit Balzac.

Nous devons nous attendre à l'inutilité de nos premiers pas. Beaucoup de noms, mais des noms sans physionomie, sans celle surtout que Balzac exigeait pour son personnage. Il regardait d'un côté, moi de l'autre, le nez en l'air, les pieds on ne sait où, et, par conséquent, nous jetant dans les jambes des passants, qui nous prenaient pour des aveugles.

Au sortir de la rue du Coq, que d'autres rues ne parcourûmes-nous pas, toujours avec aussi peu de résultats! La rue Saint-Honoré jusqu'au Palais-Royal, toutes les rues collées aux flancs du jardin, la rue Vivienne, la place de la Bourse, la rue Neuve-Vivienne, le boulevard Montmartre.

Au coin de la rue Montmartre, fatigué, excédé, le cœur affadi de cette lecture peu naturelle, effrayé en outre de voir Balzac n'accepter aucun des noms d'enseignes que je lui désignais comme bons, je refusai d'aller plus loin. Je me révoltai.

— Toujours, et en tous lieux, Christophe Colomb abandonné par son équipage ! me dit de Balzac, les yeux fixés avec douleur sur une autre série d'enseignes inexplorées. Allons ! je toucherai seul au rivage de l'Amérique. Partez !

— Mais vous êtes entouré d'Amériques : vous ne voulez descendre sur aucune. Vous repoussez tous les noms. Vous êtes injuste : voici des noms superbes de fripiers allemands, de bottiers hongrois, de cordonniers westphaliens, et mille autres noms pleins d'expression. Vous refusez sans cesse. Vous voulez l'impossible. C'est une Amérique qui n'aura jamais son Christophe Colomb.

— La lassitude est aussi injuste que la colère, je le sens, me répondit Balzac. Voyons, reposez-vous sur mon bras et donnez-moi jusqu'à Saint-Eustache.

Ce sont les trois jours que Colomb obtint de son équipage.

— Mais rien que jusqu'à Saint-Eustache !

— Soit !

Nous reprîmes notre tournée d'inspection.

Saint-Eustache n'était pour Balzac, j'aurais dû le deviner, qu'un prétexte pour me faire toiser, dans toute leur longueur et dans toute leur hauteur, les rues du Mail, de Cléry, du Cadran, des Fossés-Montmartre, et la place des Victoires, la place de Victoires, criblée de magnifiques noms alsaciens qui font venir le Rhin à la bouche.

Au milieu de ce musée de noms, je déclarai à Balzac que, s'il ne faisait pas immédiatement un choix, je prenais congé de lui.

— Plus que la rue du Bouloi, me dit Balzac avec instances et en me prenant les mains. Ne me refusez pas la rue du Bouloi ! Quelque chose me dit que nous découvrirons enfin...

— Je vous accorde la rue du Bouloi !

— Sauvé ! s'écria de Balzac. Pénétrons dans la rue du Bouloi. Et nous rentrons ensuite aux Jardies, où nous attend le dîner.

La rue du Bouloi, à l'exemple de beaucoup d'autres rues, porte, on le sait, trois noms, terrible superfétation qui rend si difficile la topographie de Paris pour les étrangers. Elle s'appelle d'abord rue du Bouloi, puis rue Coq-Héron, enfin rue de la Jussienne. C'est dans le dernier tronçon de cette rue que Balzac, — je ne l'oublierai de ma vie, — après avoir élevé le regard au-dessus d'une petite porte mal indiquée dans le mur, une porte oblongue, étroite, efflanquée, ouvrant sur une allée humide et sombre, changea subitement de couleur, eut un tressaillement qui passa de son bras dans le mien, poussa un cri et me dit :

— Là ! là ! là !... Lisez ! lisez ! lisez !

L'émotion brisait sa voix.

Et je lus : MARCAS !

— MARCAS ! Eh bien, qu'en dites-vous ? Marcas ! quel nom ! Marcas !

— Je ne vois pas dans ce nom...

— Taisez-vous !... Marcas !...

— Mais...

— Taisez-vous, vous dis-je. C'est le nom des noms ! n'en cherchons plus d'autre. Marcas !

— Je ne demande pas mieux !

— Arrêtons-nous glorieusement à celui-ci : Marcas ! Mon héros s'appellera Marcas. Dans Marcas, il y a le philosophe, l'écrivain, le grand politique, le poète méconnu : Il y a tout. Marcas !

— Je le veux bien.

— N'en doutez pas !

— Mais si, dans votre opinion, le nom de Marcas annonce tout ce que vous dites là, celui qui, en ce moment, le porte en réalité, doit posséder aussi quelque supériorité. Sachons donc ce qu'il est ; car son nom n'est pas suivi de sa profession sur cette enseigne.

— Il doit avoir une profession qui relève d'un art, et d'un art distingué, soyez-en sûr !

Je hochai la tête.

Sans s'arrêter à mes doutes, Balzac continua :

— Marcas, que j'appellerai Z. Marcas pour ajouter à son nom une flamme, une aigrette, une étoile ; Z. Marcas est assurément un grand artiste : un graveur, un ciseleur, un orfèvre comme Benvenuto Cellini

— Vous allez loin !

— Avec un nom comme celui-là, on ne va jamais trop loin.

— C'est ce que nous saurons à l'instant. Je cours chez le concierge m'informer de la profession de M. Z. Marcas.

— Oui, allez.

Je ne découvrais pas de concierge dans cette maison, devant laquelle je laissai Balzac en adoration. Enfin, j'en trouvai presque un, et j'appris de lui la profession de Marcas.

— Tailleur ! criai-je de loin à Balzac.

— Tailleur !

Balzac baissa la tête... mais pour la relever aussitôt avec fierté :

Il méritait un meilleur sort, s'écria-t-il en la relevant. N'importe! je l'immortaliserai. C'est mon affaire!

Balzac, le soir même, aux Jardies, où nous dînâmes avec l'appétit de gens qui ont lu trois ou quatre mille enseignes, écrivit pour la *Revue parisienne*, en tête de sa nouvelle intitulée : *Z. Marcas*, la monographie de ce nom devenu historique.

Nous citons cette curieuse monographie :

« Il existait une certaine harmonie entre la personne et le nom. Ce Z, qui précédait Marcas, qui se voyait sur l'adresse de ses lettres et qu'il n'oubliait jamais dans sa signature, cette dernière lettre de l'alphabet offrait à l'esprit je ne sais quoi de fatal.

« Marcas! répétez-vous à vous-même ce nom composé de deux syllabes : n'y trouvez-vous pas

une sinistre signifiante ? ne vous semble-t-il pas que l'homme qui le porte doit être martyrisé ! Quoique étrange et sauvage, ce nom a pourtant le droit d'aller à la postérité : il est bien composé, il se prononce facilement ; il a cette brièveté voulue pour les noms célèbres. N'est-il pas aussi doux qu'il est bizarre ? Mais aussi ne vous paraît-il pas inachevé ? Je ne voudrais pas prendre sur moi d'affirmer que les noms n'exercent aucune influence sur la destinée. Entre les faits de la vie et le nom des hommes, il est de secrètes et d'inexplicables concordances ou des désaccords visibles qui surprennent ; souvent des corrélations lointaines mais efficaces se sont révélées. Notre globe est plein ; tout s'y tient. Peut-être reviendra-t-on quelque jour aux sciences occultes.

« Ne voyez-vous pas, dans la construction du Z, une allure contrariée ? ne figure-t-elle pas le zigzag aléatoire et fantasque d'une vie tourmentée ? Quel vent a soufflé sur cette lettre, qui, dans chaque langue où elle est admise, commande à peine à

cinquante mots? Marcas s'appelait Zéphirin. Saint Zéphirin est très-vénéré en Bretagne. Marcas était Breton.

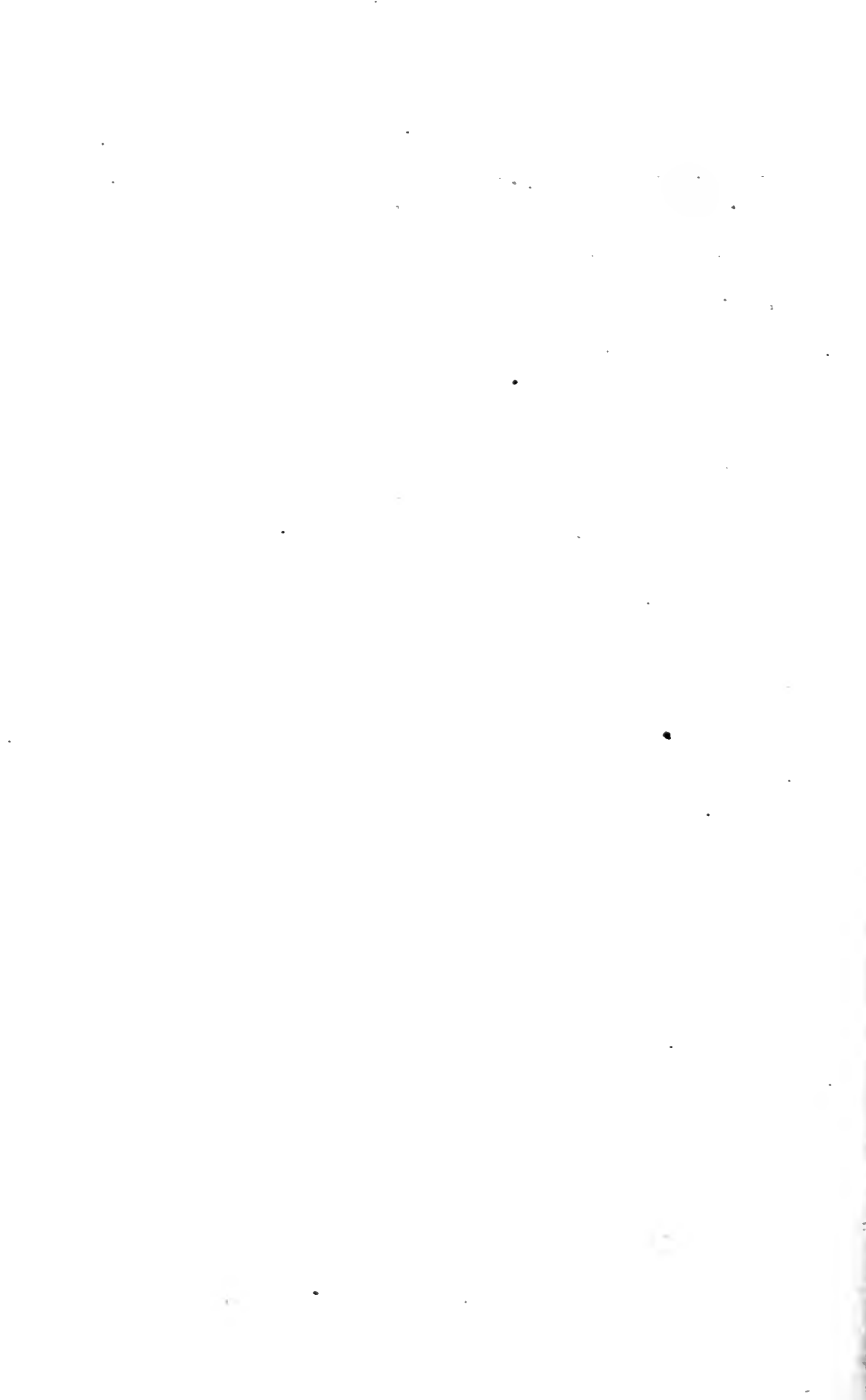
« Examinez encore ce nom : Z. Marcas ! Toute la vie de l'homme est dans l'assemblage fantastique de ces sept lettres. Sept ! le plus significatif des nombres cabalistiques. L'homme est mort à trente-cinq ans ; ainsi sa vie a été composée de sept lustres. Marcas ! n'avez-vous pas l'idée de quelque chose de précieux qui se brise par une chute avec ou sans bruit¹ ? »

Balzac, après m'avoir lu lui-même ce commencement de sa nouvelle, me dit, plus calme que dans la rue de la Jussienne :

Je regretterai toujours que ce nom soit porté par un tailleur ; non pas, certes ! que je mésestime un tailleur, mais le mot tailleur me rappelle certaines dettes, certains billets protestés.

¹ *Revue parisienne*, 25 juillet 1840.

Je prévois que je vais être plus d'une fois distrait en vous lisant mon travail. N'importe ! Z. Marcas restera et subsistera malgré tout.



X

Quelques années en arrière. — Balzac rêve la destruction de la *Revue de Paris* et de la *Revue des Deux Mondes*. — Fondation laborieuse de la *Chronique de Paris* : 1854. — Supplice de l'inventeur du nouveau journal. — Peu de bailleurs de fonds. — Le Messie. — Le fils de vingt-deux millions. — Il ne promet rien, mais il laisse beaucoup espérer. — L'argenterie retirée du Mont-de-Piété. — Festin servi avec cette argenterie. — La parole est au jeune banquier. — Il en abuse. — L'idiot mystifie les hommes de génie. — J'en parlerai à papa ! — Reportez les couverts au Mont-de-Piété. — Apparition de la *Chronique de Paris*.

Nous avons nommé la *Revue parisienne* à propos de la charmante et si originale nouvelle de Z. Marcas ; en reculant de quelques années, nous

verrions Balzac se rapprocher encore un peu plus des sources du journalisme, de ce journalisme qu'il exécrait avec tant de puérile fureur, et auquel il revenait sans cesse malgré lui et malgré ses fureurs. Il l'exécrait, nous avons eu et nous aurons souvent l'occasion de le dire, parce qu'il avait eu souvent à s'en plaindre, et il s'y sentait entraîné, parce que mieux que personne il savait sans se l'avouer quelle arme prompte et puissante le journalisme devenait dans une main habile à le tenir et courageuse à le manier. Une partie considérable de son talent relevait, il avait beau dire et beau faire, du journalisme, par la colère de ses sens, la violence sulfureuse de son tempérament, l'ironie profonde de ses jugements et surtout par une soif inextinguible de monologue dont il semblait avoir hérité de Diderot en ligne directe.

En disant qu'il s'était singulièrement rapproché des sources du journalisme quelques années avant qu'il ne fondât la *Revue parisienne*, nous voulons

parler ici de la *Chronique de Paris*, née en 1854 pour s'éteindre peu de temps après, mais non sans avoir vécu avec quelque éclat et s'être recommandée à l'attention publique, moins, il est vrai, par ce qu'elle donna que par ce qu'elle avait promis. Sa naissance fut assez orageuse; elle fut même sur le point plusieurs fois de rentrer dans le monde mystérieux où dorment encore sous un triple sceau le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle. Mais de Balzac tenait par-dessus toutes choses à posséder en propre son journal bien à lui; son registre personnel où il écrivait tous les matins ou au moins une fois par semaine son opinion sur la France et l'univers; sa chaire sonore du haut de laquelle il proclamerait ses doctrines politiques, sociales et littéraires; sa forteresse d'où il bombarderait à loisir ses innombrables ennemis passés, présents et futurs.

Mais un journal, exprimons-le avec douleur, n'a jamais été en France une entreprise aisée à mettre en équilibre sur le chantier, et surtout à

lancer du chantier à la mer. Beaucoup la rêvent ; tous, pour mieux dire, la rêvent ; combien peu la réalisent !

Balzac, très-jeune alors, bien qu'il l'ait toujours été de caractère, d'esprit et surtout d'espérances, très-jeune alors particulièrement d'illusions, fit rage pour créer ce journal de sa chair et de ses os. Il s'entoura d'abord de quelques noms déjà chers à la publicité parisienne : Charles de Bernard, Jules Sandeau, Théophile Gautier, et il s'attacha en même temps comme conducteur de travaux, de travaux intellectuels bien entendu, M. William Duckett, homme d'affaires de la meilleure trempe et homme de lettres à l'occasion ; d'une énergie d'Allemand et d'une netteté d'esprit à mener à bonnes fins les plus difficiles expéditions du genre, ce qu'il prouva plus tard du reste en créant le *Dictionnaire de la conversation*, vaste recueil de science, de curiosité et d'utilité universelle pour ceux qui savent comme pour ceux qui ne savent pas.

Ce noyau d'aptitudes diverses à côté desquelles nous en citerions d'autres si nous avons besoin de prouver combien la *Chronique de Paris* entra avec autorité dans la famille des journaux contemporains, avait donc pour chef Balzac dont la pensée intime et secrète, le moment est venu de la dire, n'allait pas à moins que de renverser la *Revue des Deux Mondes*, déjà fort en estime, et la *Revue de Paris*, depuis longtemps populaire.

Nous avons avancé que de toutes les entreprises à fonder, celle qui vise à constituer un nouveau journal, n'est pas des plus douces. Balzac en fit la verte expérience. L'argent à trouver représente en première ligne la difficulté de la chose; et cela se conçoit sans peine si l'on veut ne pas oublier que d'un côté se trouvent les fondateurs littéraires du journal à paraître, ceux qui ont l'enthousiasme de l'idée, c'est-à-dire les jeunes gens, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas l'argent, et que, de l'autre côté, se rangent les spéculateurs, ceux qui ont beaucoup moins d'enthousiasme, mais

qui ont l'argent. Il faut opérer le rapprochement, et il est très-dououreux à faire, quand il n'est pas impossible à réaliser. L'enthousiasme effraye l'argent, très-timide, très-ombrageux, très-nerveux de sa nature. Jamais la prudence ne le quitte d'un pas. Il s'informe, il questionne minutieusement, il veut être sûr que l'affaire est bonne, qu'elle deviendra meilleure et qu'elle finira par être excellente; qu'elle rapportera plus qu'une hypothèque, plus que la Rente, plus que tout autre placement. Ce n'est pas tout encore! L'argent exige qu'on lui montre chaque jour, chaque heure, des livres parfaitement en ordre, des caisses à ressorts secrets, des inventaires rigoureux. Exigez toutes ces conditions de dix ou douze hommes de lettres, probes sans doute, honnêtes il n'est pas besoin de l'affirmer, mais peu créés par leurs mères avec l'instinct de l'ordre, le goût de la méthode, la passion de l'exactitude. D'ailleurs, quels journaux avaient à cette époque répandu des torrents de prospérités dans la poche de leurs

actionnaires? On les comptait ceux-là, et on ne comptait pas les autres — tant ils étaient nombreux — qui avaient dévoré le capital, les intérêts, les appels de fonds, les rappels de fonds et tous les fonds possibles.

Donc, tous ceux auxquels Balzac soumettait son projet de publication d'un journal, disaient, après une attention de moins en moins soutenue : Oui, l'idée n'est pas mauvaise... nous la croyons bonne... nous vous remercions de nous en avoir parlé... il faut mûrir cela, M. de Balzac... nous y réfléchirons... nos fonds sont bien engagés dans ce moment-ci; cependant, nous ne disons pas non...

En fin de compte, le mot terrible, la phrase infernalement sacramentelle était lâchée : « *Nous verrons !* »

Ce *nous verrons* promena mélancoliquement Balzac de mois en mois de la porte des hommes d'affaires à la porte de bronze des usuriers, de celle des usuriers à celle des sous-usuriers. Mais aucun suc ne sortait jamais de ce *nous verrons*

aride pressé, tordu cependant jusqu'aux dernières fibres par les doigts de fer de l'impatience et de la volonté.

Le projet était sur le point d'être abandonné comme tant d'autres moins difficiles : *Paris port de mer*, par exemple, *la direction des ballons*, etc... lorsqu'un miracle se fit. Oui, un miracle ! Paris, la ville sceptique par excellence, la capitale de l'incrédulité, est encore la seule cité où l'on voie de loin en loin éclater un miracle. Ce miracle fut celui-ci :

Un beau jour un tout jeune homme blond se présenta chez Balzac et demanda entre la porte entrebâillée de l'antichambre et celle tout à fait fermée du salon :

— M. de Balzac ?

— C'est moi, monsieur, et ce n'est pas moi, cela dépend.

— L'auteur de *La peau de chagrin*.

— Ah ! c'est moi.

— Et de la *Grenadière* ?

— Et de la *Grenadière*.

— Vous pensez à fonder un nouveau journal?...

— J'y pensais, mais... mais... mais...

Un soupir monta des pieds de Balzac et se perdit dans l'espace.

— Vous serait-il agréable de me charger de la rédaction des articles *Modes et Théâtres* dans votre futur journal?

— Mais, monsieur, répondit Balzac en étouffant une bouffée de contrariétés, il n'y a pas encore de *rédaction*, puisqu'il n'y a pas encore de *publication*; il n'y a pas encore de *publication*, puisqu'il n'y a pas encore ombre de *souscription*! il n'y a pas encore de *souscription*, puisque... et vous venez me parler de collaboration!!

Après ce défilé de consonnances en *ion* qu'il se plaisait à dévider dans ses moments de gaieté ou plutôt d'humour, Balzac se disposait à flanquer le jeune homme à la porte, lorsqu'il remarqua, dans un éclair de ce regard pénétrant et magnétique dont il était doué, que le jeune homme blond était su-

périeurement mis : bottes vernies — ce qui alors était un grand luxe — habit taillé par Staub, le tailleur en vogue en 1854, fine chemise de batiste plissée, capitonnée, azurée et brodée, une de ces chemises qu'Alexandre Dumas avait été un des premiers à mettre à la mode au grand enchantement des jeunes Adèle Hervey de cette époque, toutes encore sous le charme du bel et fatal Antony. Ce regard pénétrant lui rapporta une conviction, suivie de ces paroles dont elles étaient l'essence.

— Monsieur est fils de famille ?

— De bonne famille.

— Je n'en doute pas ; il suffit de vous voir.

— Mon père est le fameux banquier D...

— Je l'eusse juré ! Vous avez vous-même un air...

Le blond et tendre jeune homme sourit du haut de sa chemise capitonnée.

Ce mot banquier avait produit, on le devine, un ravage de joie et d'enivrement dans les entrailles

si inflammables du futur et laborieux fondateur de la *Chronique de Paris*. Il se content cependant et continua son dialogue, après avoir toutefois prié le riche fils de famille d'entrer dans le salon et de prendre place au divan.

— Nous disons donc, reprit alors Balzac, illuminé d'espoir, que vous désireriez vous charger de la partie si importante de l'article *Modes et Théâtres* dans le journal que je médite en ce moment et dont je n'ai retardé l'apparition si impatiemment attendue que pour mieux en assurer le succès ?

— Oui, monsieur, si vous m'en croyez capable.

— Comment, si je vous en crois capable ! d'autant plus capable qu'il est bien extraordinaire de voir le fils d'un banquier demander à entrer dans une association toute littéraire, le sang des financiers étant en général peu porté à.....

— Je n'aime pas que les lettres de change : j'aime les *lettres* tout simplement, M. de Balzac.

— Adorable calembour, s'écria Balzac avec ce rire spirituellement faux qu'il était souvent assez difficile de distinguer du vrai chez lui : adorable ! adorable ! Il reprit :

— Vous aimez donc les lettres, malgré les deux millions de fortune dont vous jouissez ?

— J'ai à attendre plus de vingt-deux millions, interrompit le jeune D...

— Vingt-deux millions !

— Plutôt plus que moins, M. de Balzac.

— Je tiens mon bailleur par les cornes, murmura Balzac dans son cœur sillonné et ébranlé en ce moment par les éclairs et les tonnerres de la venue prochaine du messie et d'un messie apportant cautionnement, fonds de roulement et fonds de réserve destinés à faire flotter l'entreprise sur la grande mer où il se voyait déjà en tête de l'escadre de toutes les revues célèbres : *Revue des Deux-Mondes, de Paris, d'Édimbourg, Encyclopédique, etc., etc.*

— Que vous avez raison ! reprit Balzac, de de-

mander à traiter l'article *Modes et Théâtres* dans notre future et très-prochaine *Chronique de Paris* ! Cela vous donnera l'occasion, monsieur...

— D'aller chez tous les grands tailleurs de Paris, interrompit le riche jeune homme.

— Chez tous les grands tailleurs de Paris, comme vous dites, et c'est si agréable !

— Chez les actrices aussi.

— Ah ! jeune homme ! jeune homme ! prenez garde, prenez garde ! mais nous serons là pour vous refréner, pour vous modérer.

Balzac avait jaugé dans tous les sens ce petit tonneau d'or après la conversation que nous rapportons ici, mais que nous rapportons, moins les grimaces, les sourires fins et moqueurs, les courtoisies outrées à la fois et voilées, les empressements voûtés et les hauteurs magistrales de ce courtisan de la richesse, réduit à aduler un idiot.

L'idiot imberbe n'avait pas doublé le coin de la rue, que Balzac appelait à son de trompe Charles

de Bernard, Théophile Gautier, Jules Sandeau, Duckett, et leur disait en montant sur une chaise placée au milieu d'une table :

— J'ai un bailleur !

— De quoi ?

— De fonds, parbleu !

— Pas possible !

— Dieux, qui m'entendez ! dites si je mens.

— Mais quel est celui qui donne ces fonds ? Quel est cet ange, ce fou, ce démon ?

— Un vingt-deux fois millionnaire ! Le fils d'un banquier.

— Son nom ?

— Le fils-du fameux D...

— Et il s'est engagé à verser cent mille francs, demanda Duckett, comme mise de fonds pour commencer et continuer dignement la *Chronique de Paris* ?

— Non, il ne s'est engagé à rien.

— Alors...

— Attendez !

— Nous attendons.

— Mais il veut collaborer au journal.

— C'est autre chose !

— Il est pincé !

— Il est mordu !

— Pincé et mordu, vous l'avez dit, reprit Balzac. Vous voyez que s'il ne s'est pas engagé, c'est tout comme. On ne demande pas à écrire dans un journal à côté des plumes comme les vôtres, sans y apporter beaucoup d'argent, n'y apportant aucun esprit. Donc, la collaboration de mon jeune étourneau veut dire Argent ; elle veut dire cent mille francs, deux cent mille francs, cinq cent mille francs, ou les mots ont perdu toute signification. Mais, poursuivit Balzac, changeant de ton, l'affaire ne peut s'entamer sans une habile préparation, sans une initiation solennelle ; préparation et initiation signifient ici *dîner*. C'est dans un dîner peu frugal, mais somptueux, pompeux autant qu'entraînant, orné d'une guirlande tressée de rédacteurs plus séduisants les uns que les autres, que se consommera

l'alliance de l'esprit en vos personnes et de l'argent en celle de mon imbécile : c'est dans un dîner enfin, qu'il nous dira, le champagne sur la gorge, la somme qu'il compte verser dans la caisse de la *Chronique de Paris*, qui n'a pas encore de caisse, mais qui en achètera une dès qu'elle aura de l'argent.

— Puisque nous parlons d'argent, fit très-judicieusement observer un des collaborateurs promis à la *Chronique de Paris*, avec quel argent donnerons-nous ce dîner ? Nous serons au moins vingt convives au banquet, qui nous coûtera au bas mot vingt francs par tête, soit quatre cents francs. Avons-nous ces quatre cents francs ?

Des regards anxieux se croisèrent, et des complaints muettes les suivirent dans leur parcours, à cette question brutalement émise par l'esprit positif qui avait parlé.

— On ne les a pas, mais on les trouve, observa Balzac.

— Les trouvera-t-on ?

— Sans doute !

— Trouvez-les alors.

— Je n'ai pas dit — permettez ! — que je les trouverai, j'ai dit seulement que cela se trouve.

— Comment ?

— Si je le savais, parbleu ! je les aurais trouvés.
Attendez ! attendez !

— Balzac a une idée !

— Ce ne sont pas les idées qui lui manquent.

— En vérité, je suis honteux de la simplicité de celle que j'ai à vous proposer, mais enfin...

— Dis toujours ! Beaumarchais a écrit, à propos même de l'argent, qu'il n'était pas nécessaire de tenir les choses pour en parler.

— La difficulté serait à peu près insoluble, reprit alors Balzac, s'il s'agissait de traiter notre jeune et candide bailleur de fonds chez Véry, chez Vefour ou aux Frères Provençaux ; parce qu'il faudrait alors, séance tenante, payer francs et centimes sur la nappe même du festin. Mais je ne crois pas que vous ayez jamais eu la pensée de le

traiter de cette façon qui sent à plein nez les aventuriers ; ce serait dire, nous n'avons ni salon où vous recevoir ni cuisine où faire confectionner le dîner. Votre intention a toujours été de lui donner à dîner à l'endroit où nous sommes réunis aujourd'hui, dans ce local un peu vide de meubles et de tentures, mais enfin convenable ; non ailleurs.

Ce local, pour le dire en passant, très-convenablement meublé, comme le disait à peine Balzac, était situé rue de Seine et se présentait dans d'excellentes conditions de hauteur comme plafond et comme développement de façade sur la rue. Il représentait de tous points un salon où doit se fonder quelque chose qui n'est pas appelé à réussir. Paris abonde en ces sortes d'appartements destinés à voir naître toutes les grandeurs suivies d'égales décadences ; on pourrait mettre sur l'écriveau : *Appartement riche et malheureux à louer présentement, s'adresser à Clichy, prison pour dettes.*

— Soit! nous convenons tous que le dîner aura lieu ici, mon cher Balzac; mais enfin où pécherons-nous les 400 francs demandés pour faire face à la dépense de ce dîner?

— C'est ce que je me préparais à vous dire. Commandons-le à crédit.

— Quel moyen!

— Voilà ton moyen?

— Il est joli, le moyen!

— C'est le meilleur depuis l'absence de l'argent comptant dans la chrétienté.

• — Tu obtiendras crédit du marchand de vins fins? toi!

— Du marchand de fruits?

— Du glacier?

— Mais vous me lapidez avec vos détails! De grâce, ne pulvérisez pas ainsi la situation déjà assez difficile en bloc. Si je ne veux pas du restaurant comme local, et je vous ai dit pourquoi, je veux du restaurateur comme fournisseur du dîner qui doit solenniser la naissance de notre

Chronique de Paris. Or, le restaurateur qui présente sa note, quand on mange sous son toit, fait crédit hors de chez lui.

— Quelquefois, quelquefois...

— Un peu !

— Passionnément !

— Pas du tout !

— Si nous effeuillons la marguerite... soyons sérieux !...

— Soyons très-sérieux. Tu dis donc, Balzac, que le restaurateur nous fera crédit ?....

— Oui, s'il a confiance en nous.

— Comment la lui inspirer, cette douce confiance ?

— A force d'amour.

— Voilà comme vous êtes sérieux ? Vous lui inspirerez cette confiance s'il voit, quand il viendra chez nous recevoir nos ordres pour le dîner, qu'il y a de quoi répondre de la dépense : des meubles, par exemple, des cristaux, de l'argenterie.....

— Nous avons quelques meubles...

— Peu de cristaux de Bohême et de Baccarat.

— Pas d'argenterie poinçonnée à la monnaie.

— Ayons de l'argenterie! s'écria Balzac, et nous sommes sauvés.

— Mais, malheureux! nous n'avons pas une cuiller à café.

— Notre ami que voilà, reprit, sans trop s'é-mouvoir, Balzac montrant l'un des jeunes membres de l'association en travail de fondation, a, si je ne me trompe, quelque argenterie au *Mont-de-Piété*.

On ouvrit des oreilles attentives.

— D'abord cette argenterie est à ma mère, reprit vivement le jeune homme interpellé par Balzac qui avait réservé cette révélation pour le bouquet, et ensuite elle est engagée pour huit cents francs; mais à quoi bon en parler? Si nous ne trouvons pas quatre cents francs à emprunter, comment en trouverons-nous huit cents pour nous faire délivrer l'argenterie retenue en gage?

— L'un est bien plus facile que l'autre! on ne nous prêtera pas huit cents francs, c'est bien sûr, tandis qu'on nous prêtera les huit cents francs voulus pour dégager l'argenterie; on nous les prêtera à la condition, écoutez-moi bien! que vous les rendrez le lendemain même en reportant l'argenterie, le lendemain même aussi, au Mont-de-Piété, lequel vous remettra aussitôt huit cents autres francs avec quoi vous rembourserez.

— Je me charge, poursuivit un jeune poëte, qui, depuis, s'est lancé dans les grands affaires de Bourse et qui y a acquis une magnifique position, je me charge de me faire avancer cette somme de huit cents francs par une de mes tantes qui sait, par expérience, qu'elle peut compter sur mon exactitude, comme je sais, de mon côté, qu'on peut compter sur la vôtre.

— Mon idée triomphe, s'exclama Balzac, et l'argent est acquis! Nous dégagerons demain lundi l'argenterie; mardi, conférence avec le restaurateur dans laquelle nous arrêterons lui et nous

un splendide menu ; mercredi, invitation, lancée sur vélin à notre bailleur adolescent ; le soir même engagement solennel de sa part de verser les fonds avec toasts chaleureux de la nôtre ; jeudi, traité passé par-devant notaire et signé de la main blanche et rose du jeune fils des vingt-deux millions ; vendredi, réunion ici et thé pour lire, en comité secret, le prospectus dont la rédaction me regarde ; samedi, impression dudit prospectus, tiré à cent mille exemplaires ; dimanche, affiche colossale sur tous les murs, monuments, colonnes, etc. ; huit jours après, apparition éclatante, sur l'horizon en feu de Paris, du premier numéro. Canonniers, à vos pièces !

— Bravo ! bravo !

— Bravo ! bravo ! bravo !

— Bravissimo ! bravissimo ! bravissimo !

Et l'événement eut lieu... Non, il n'eut pas tout à fait lieu comme le programme improvisé par Balzac. Bouche-d'or venait de le proférer devant ses jeunes camarades, tous ravis de la parole du

maître après l'avoir discutée et discutée plutôt avec les appréhensions voilées du doute qu'avec la douleur franche de la crainte, car Balzac finissait toujours par les entraîner et les convaincre, quel que fût d'ailleurs son but. Cette fois-ci, il est vrai, il offrait à l'appétit de leur imagination un morceau dignement littéraire, bien fait pour attirer et séduire des natures jeunes, impatientes, avides de se produire et de produire de belles pages.

Passons maintenant du rêve à la réalité, du jour terne et froid d'un salon à la lumière heureuse et gaie à la fois d'une salle à manger. .

On est à table, ce qui dit assez que l'argenterie a été retirée — retirée pour un jour — du Mont-de-Piété; que ses reflets calculés avec soin ont ébloui les yeux du maître d'hôtel qui a consenti à fournir le diner à crédit; que l'intéressant fils du banquier a accepté l'invitation à diner; que l'on est à peu près sûr de son versement, puisque l'acceptation, certitude du versement, a été accueillie avec une

courtoisie d'infailible et très-bon augure ; cela dit enfin que nous touchons au moment suprême de la crise, à celui où l'on étouffera d'embrassements l'ange de la fondation du journal, la *Chronique de Paris*, sous les traits adorés du héros de la fête.

Quand on eut savouré tous les vins des crus plus ou moins vieux fournis par le restaurateur, quand on eut livré aux flammes et aux fusées de la conversation les sujets les plus du moment, politique, morale, monde, plaisir, livres, théâtres, actrices, coulisses, Balzac, s'adressant à sa belle phalange de jeunes écrivains, prit son verre, se leva et dit :

« Messieurs, .

« Vous savez comme moi le motif qui nous ras-
« semble ce soir autour de l'hôte libéral et gracieux
« assis à ma droite. Ce motif est la création d'une
« publication destinée à prendre, grâce à lui, grâce
« à sa munificence éclairée, une place immense
« dans la pléiade des meilleures revues du siècle.

« Quoique je n'aie pas eu jusqu'ici assez de loisirs,
« et je le regrette, pour cultiver, comme je l'eusse
« désiré, cet esprit rare appelé à féconder le nôtre,
« à le faire fleurir, à puissamment nous aider à
« répandre enfin nos productions nombreuses et
« diverses à travers le monde qui les attend, et qui
« ne les aurait jamais connues, disons-le bien haut,
« Messieurs, sans son intervention effective et
« bienveillante, il m'est permis cependant de dire
« combien, dans de trop courtes confidences, il
« m'a laissé voir des trésors d'encouragement
« et de belles récompenses. Ne craignons pas de
« le dire, *la Chronique de Paris* lui devra son
« existence, sa splendeur, sa popularité, son auto-
« rité, sa fortune liée à la sienne, une des plus
« honorablement acquises, comme le sera bientôt la
« nôtre avec l'appui qu'il vient-lui prêter. Si mon
« émotion n'était ni si vraie ni si grande, je m'é-
« tendrais davantage sur l'avenir de notre chère et
« illustre publication; j'aime mieux, après vous
« avoir prié de joindre vos toasts à mon toast en

« l'honneur de notre hôte, lui laisser la parole pour
« lui permettre de vous dire tout ce qu'il compte
« faire en faveur de la *Chronique de Paris*, de ce
« recueil si heureux et si digne de l'avoir comme
« protecteur et comme patron. »

Ramenant sa voix au ton simple et cordial de l'intimité, Balzac, quand le toast proposé par lui eut été bruyamment porté, dit à son hôte :— Veuillez exprimer, notre bien cher ami, ce que votre libéralité a le projet de faire pour la *Chronique de Paris*?

Voici quelle fut alors la mémorable réponse du jeune banquier, fils de banquier :

— Messieurs, *je parlerai de votre affaire à papa.*

Balzac devint pâle comme la nappe, et ses jeunes camarades blanchirent comme lui de surprise comique à cette brève réponse : *Je parlerai de votre affaire à papa!*

L'idiot avait joué les hommes de génie après

leur avoir mangé leur excellent dîner, ce dîner si douloureusement obtenu.

Balzac fut sublime dans sa défaite et dans celle de ses jeunes amis.

A peine leur mystificateur était-il sorti, qu'il s'écria d'un accent qui foudroyait la destinée :

« — Il fait jour : — Reportons les couverts au Mont-de-Piété ! »

La *Chronique de Paris* parut cependant — le 5 août 1854 — mais à des conditions beaucoup plus calmes, beaucoup plus unies, beaucoup plus régulières, et c'est peut-être à cause de cela qu'elle ne vécut que peu de temps — avec éclat sans doute — mais que peu de temps.

XI

Balzac maintenant rêve la gloire du barreau. — L'assassin Peytel — Arrêt de la cour d'assises qui le condamne à la peine de mort. — Mémoire de Balzac en sa faveur. — Résultat de cette campagne extra-littéraire

Un événement de la vie littéraire de Balzac réclame ici une place particulière, non-seulement par sa date voisine de l'année 1840, que nous côtoyons depuis quelques chapitres, mais surtout à cause du coin d'originalité qu'il vient poser sur la physionomie du grand romancier, voulant à tout prix, parvenu à un très-haut échelon de sa

marche ascensionnelle, être autre chose qu'un grand romancier. La gloire populaire du barreau, cette gloire si spontanée, vint le pincer à l'oreille ; elle produit, en effet, tant de bruit autour d'elle ! et il aimait lui-même tant le bruit ! Puis, que d'exemples ne venaient pas le fasciner : quel appoint immense n'avait pas apporté à la renommée de Voltaire la défense de Calas ; de Calas, innocent ou non, la question n'était pas là. Si peu là pour Balzac, qu'il ne croyait pas le moins du monde à la non-culpabilité du fameux protestant de Toulouse, accusé d'avoir assassiné son fils. Son unique, son ardent désir était de mettre la main sur quelque beau crime de ce genre ou de tout autre genre, afin de se placer d'un seul coup comme polémiste, jurisconsulte, moraliste et dialecticien, à côté de Beaumarchais, l'exterminateur ironique de Goëzman et de Morin d'Arnaud ; et jamais, ni le roman ni la nouvelle, si réussis qu'on les suppose, ne lui auraient fourni l'occasion d'ajouter cette plume d'or à son aile majestueuse.

Mais où gisait ce procès civil ou criminel, fantôme de ses rêves? à quelle région sociale le demander? Aller le chercher trop haut, c'était entrer témérairement en lutte avec les avocats célèbres, en possession des belles causes? le ramasser trop bas, c'était se donner beaucoup de peine pour obtenir peu de retentissement; la trop épaisse obscurité de la cause eût étouffé l'éclat de la défense.

On le voit, la position d'avocat d'honneur, — comment qualifier autrement ce genre d'ambition? — n'était pas des plus commodes à enlever. Cependant, comme tout vient à point, dit-on, à qui sait attendre, et Balzac savait parfois un peu attendre, une affaire certain jour éclata tout à coup dans le calme de l'air, et cette affaire, aussi romanesque, aussi compliquée, aussi multiple, aussi ténébreuse, aussi dramatique qu'il pouvait la souhaiter, fut pour lui l'occasion miraculeuse, le phénix judiciaire qu'il attendait.

Quel mouvement frénétique aussitôt dans la presse

parisienne et dans ceux qui en avaient alors la direction, qui possédaient quelques plumes dans les journaux, qui disposaient de quelques-uns de ces carrés de papier gris, marqués de noir, qui vont mettre le feu à toutes les cervelles; quel trépignement à la nouvelle répandue que Balzac se chargeait de la défense du célèbre prévenu, dans la fameuse affaire de la jeune femme tuée, sur le pont d'Andert, de deux coups de pistolet, du jeune domestique broyé à coups de marteau. Les uns approuvaient la littérature dans l'un de ses chefs les plus brillants, d'aller bravement, sous la coupole de la justice, protéger la vérité en lui prêtant des accents nouveaux; les autres n'auguraient rien de bon de cette immixtion d'un romancier dans les démêlés de la justice avec les passions des hommes. Ce n'était pas là sa blanche mission. Si Pélisson avait pris en main, sous Louis XIV, la défense de Fouquet, c'est que Pélisson et Fouquet étaient liés d'une amitié qui autorisait ce dévouement public; si Beaumarchais avait écrit des Mé-

moires, considérés sans doute à bon droit comme des plaidoyers, Beaumarchais avait dans cette circonstance plaidé pour lui, pour sa maison : les noms mis en un si cruel relief dans ses fameux Mémoires, sont les noms de ses ennemis, de ses propres ennemis. Où donc était le rapport entre la détermination de Balzac, inspirée par la fantaisie, et la résolution si sensée, si parfaitement expliquée, de Beaumarchais et de Péliisson ?

Voilà ce que disait le monde, dans un sourire à demi moqueur, et pleinement moqueur quand ce monde cessait d'être celui des salons pour devenir celui du barreau.

Mais railleurs et moqueurs ne parvenaient guère à émouvoir Balzac, lequel, du reste, ne demandait pas, pour annoncer son entrée en lice, de hérauts d'armes mieux équipés et mieux en voix. Cet esclandre le ravissait d'aise : c'était sa musique guerrière que ces tambours, ces cymbales, ces trombones de la malveillance, éclatant sous lui, s'assourdissant les uns les autres, mais le laissant

calme comme est calme le pic de Ténérife au-dessus des orages grondant à ses genoux.

Maintenant obtint-il de cette pointe tentée sur les terres privilégiées du barreau les immunités sur lesquelles il avait tant compté? Une réponse trop affirmative sur ce point serait universellement contredite par tous les témoignages contemporains, se levant en masse. Le nôtre peut déposer ici que Balzac fut loin de réunir, en adoptant ce procès, une somme de satisfactions morales égale aux peines de tout genre qu'il lui donna, aux dépenses d'argent et de temps qu'il lui imposa pendant les deux mois seulement qui s'écoulèrent entre la condamnation de son client, le 26 août 1859, et son exécution sur la principale place de Bourg, le 28 octobre; car Balzac, et l'observation se place ici d'elle-même, ne fit paraître ses lettres en faveur de Peytel, — le procès en question a pris dans les annales judiciaires le titre de procès Peytel — que lorsque Peytel, condamné au chef-lieu de l'Ain, se pourvut en cassation. Pourquoi la défense

de Balzac se produisit-elle si tard, se demanderait-on, pourquoi n'arriva-t-elle pas concurremment avec l'ouverture de la cause? Nous expliquerons cette flagrante inopportunité par l'hésitation incessante que mit Balzac à se décider sur ce point, fort délicat pour lui, de savoir s'il irait défendre oralement Peytel à Bourg ou s'il réduirait son rôle à le défendre par écrit. Ces oscillations, comme celles du pendule, se traduisirent par un écoulement de minutes, qu'on appelle en affaires de ce monde perte de temps, si bien que Peytel avait paru au banc des accusés que Balzac s'était à peine décidé.

Cependant il s'était rendu à Bourg. C'est à Bourg même qu'il rédigea les lettres ingénieuses, plus ingénieuses que convaincues, où il entreprend la justification de l'accusé Peytel, déjà condamné par la cour d'assises réunie à ce chef-lieu; et c'est de Bourg même aussi qu'il me les fit parvenir toutes chaudes en épreuves, afin que je les revisse avant de les envoyer au journal *le Siècle*, pour lequel elles étaient destinées.

En lisant le Mémoire ou la plus substantielle partie du Mémoire de Balzac, consacré à la défense de Peytel, on prendra naturellement connaissance du double crime, on pourrait même dire du triple crime, dont cet étrange notaire fut accusé et pour lequel il eut la tête tranchée. Cette curieuse pièce, que nous ne nous souvenons d'avoir vue dans aucune vitrine de son vaste musée, mérite, par plus d'un côté, d'être tirée de la poussière de l'oubli, si rapide à se convertir en fumée de néant. Elle vaut, certes! la courtoisie d'une résurrection par le soin précieux, minutieux, avec lequel elle est écrite, par la couleur contenue et le dessin laborieux qui la distinguent des autres productions de Balzac. C'est un spectacle nouveau que nous dévoile son intelligence, plus habituée à parcourir l'espace astral, illimité des comètes, qu'à raser le terre-à-terre de la réalité; et à quelle triste réalité, bon Dieu! il s'attaquait!

Pour conduire le lecteur avec plus de clarté à travers les développements nombreux où se com-

plait ce Mémoire, nous donnerons tout de suite l'arrêt qui intervint à la suite des débats de l'affaire Peytel, arrêt que ce même Mémoire cherche à ruiner dans l'espoir de le voir casser ensuite en appel devant la cour de cassation :

« Sébastien Benoît Peytel est-il coupable d'avoir, dans la soirée du 1^{er} novembre 1858, commis un meurtre sur Louis Rey, son domestique ?

« Ce meurtre a-t-il été commis avec préméditation ?

« Est-il coupable d'avoir commis un meurtre sur Thérèse-Félicie Aleazar, sa femme ?

« Ce meurtre a-t-il été commis avec préméditation ?

Les jurés se retirent pour délibérer ; ils rentrent au bout d'une heure.

Le chef du jury déclare : « Sur la première question, oui, à la majorité, l'accusé est coupable.

« Sur les circonstances, oui, à la majorité.

« Sur la deuxième question, oui, à la majorité.

« Sur les circonstances, oui, à la majorité.

L'organe du ministère public : « Nous requérons pour le Roi, qu'il plaise à la Cour faire à l'accusé l'application de la loi qui le condamne à la peine de mort.

Et maintenant, au Mémoire de Balzac !

« J'ai vu Peytel trois ou quatre fois chez moi, en 1851 et 1852. Depuis, je n'en entendis plus parler qu'à propos de son retour au notariat ; il m'annonça lui-même son projet de quitter la vie littéraire. Je l'avais jugé, comme l'ont jugé beaucoup de ceux qui le connurent alors, si peu capable d'une mauvaise action, que, lors de son procès, M. Louis Desnoyers, à une séance du comité de la Société des gens de lettres, eut besoin de m'affirmer que le notaire alors en jugement était ce Peytel que nous avions entrevu. Dès la première visite qu'il me fit en m'apprenant son acquisition d'une part d'intérêt au *Voleur*, Peytel me parut être ce qu'il est maintenant : un homme d'un tempérament sanguin jusqu'à la pléthore,

vif, emporté, doué d'une grande force morale et physique, passionné, incapable de maîtriser son premier mouvement, orgueilleux, je dirais presque vaniteux, et parfois entraîné dans la parole seulement, comme la plupart des gens vains, au delà du vrai ; mais essentiellement bon.

« Là où l'accusation a été partielle, cette défense ne le sera pas. La conséquence d'un tel caractère est l'ambition. L'ambition littéraire avait amené Peytel à Paris, où il se lia naturellement avec quelques écrivains ; il pratiqua la plupart de ceux qui travaillaient à cette époque dans la presse parisienne ; enfin, il se mit comme tant d'autres sur le trottoir de la spéculation et de la littérature.

« Deux faits authentiques dans le monde littéraire peignent Peytel tout entier. En sa qualité de propriétaire du *Voleur*, comme beaucoup de gens qui ne prennent un intérêt dans un journal que pour y écrire, il rendait compte des théâtres. Un de ses articles blessa vivement le directeur d'un spectacle, qui s'en plaignit amèrement. Peytel, à

qui ses plaintes furent rendues d'une façon menaçante, alla chez le directeur, muni de ce billet qu'il lui adressait au lieu de carte :

« Monsieur,

« Vous désirez connaître l'auteur de l'article sur le Gymnase : il est debout devant vous. »

« A propos de la vente de ce même journal, Peytel se crut ou trompé ou lésé dans la vente, non par ses co-vendeurs, mais par l'acquéreur ; il attend son homme sur le boulevard et l'insulte gravement, en plein jour. Le caractère français comporte un si grand fonds de générosité, que l'acquéreur, saisi de pitié en apprenant la condamnation de l'homme envers qui sa haine était certes fondée, a escompté à Gavarni les valeurs avec lesquelles nous avons subvenu aux frais de nos voyages. Le seul ennemi légitime de Peytel a eu cette générosité, convaincu de sa non-culpabilité, souhaitant à Gavarni bon succès. Les ennemis que compte Peytel à Bourg et à Belley ont été bien dif-

férents, mais peut-être aujourd'hui sont-ils honteux de leur ouvrage. Ces deux traits peignent tout un homme, son vrai caractère et ses habitudes de franchise.

« Peytel a cet œil qui regarde toujours en face et dont les rayons sont directs ; un œil sans faux-fuyants, plein d'ardeur, qui s'allume d'une soudaine colère, un œil qui dément l'hypocrisie que lui prête le réquisitoire. En le voyant, il est facile de deviner qu'il lui est impossible de soutenir longtemps un rôle quelconque. Quand il s'agit d'un homme placé dans le monde où vivait Peytel, toute accusation va chercher ses éléments dans le caractère : l'accusation l'a bien senti ; aussi a-t-elle tout tenté pour donner le change à l'opinion publique ; elle n'a pas reculé devant des assertions qui, de la part d'un particulier, seraient diffamatoires. Les deux faits de vie privée que je viens de raconter confirment les inductions à tirer de la physionomie et du caractère de l'accusé. Vous connaissez sa colère prompte et facilement oubliée,

maintenant, voici un trait qui vous expliquera sa bonté :

« Dans une famille honnête et connue de ses amis se trouvait un homme d'une grande inconduite et qui avait lassé la patience de tous. Cette homme, errant, sans feu ni lieu dans Paris, rencontre quelques amis de Peytel, alors rentré dans la voie du notariat après ses infructueux essais de journalisme et d'entreprises littéraires. On expédie à Peytel ce garçon malheureux, à qui l'on voulait faire un sort en lui procurant du travail dans la fabrique de Lyon. Peytel l'accepte, le loge, l'habilille et le nourrit. Mais, ce qui est bien autrement difficile, Peytel tente de le réconcilier avec lui-même, de le mettre dans la bonne voie; il le maintient dans une vie décente, il le suit, le conseille, le dirige avec des soins constants, touchants, paternels. Ainsi, sa bonté n'est pas une bonté de premier mouvement et d'épiderme, comme chez beaucoup de gens violents, et comme pourrait le faire supposer l'anecdote, révélée à l'audience par

un témoin, sur l'argent donné à un enfant pour commencer un commerce qui a prospéré. La bonté de Peytel est continue, persistante. Tous ceux qui l'ont connu savent que chez lui l'obligeance est sans bornes : son orgueil et son faste sont solidaires de son dévouement. Ces sentiments se retrouvent jusque dans sa vie d'enfance, au collège.

« Eh quoi ! l'instruction, l'accusation fouillent toute la vie d'un homme afin d'y trouver les racines d'un crime, et ne la fouillent que dans un sens ! Elles n'y prennent que les faits dont elles ont besoin pour leur thèse et qui chargent un seul des plateaux de la balance ! Le réquisitoire se dresse à Lyon : Peytel a fait son second stage notarial à Lyon, sa bienfaisance s'est exercée à Lyon, et l'accusation l'ignore ! Elle sait ce que faisait ou ne faisait pas Peytel le lendemain, la veille de son mariage à Paris, et elle ferme les yeux sur des faits éminents de sa vie littéraire qui devaient appeler et fixer le doute sur le chef grave de la préméditation ! Puis elle peindra cet homme comme un

homme dissimulé, cupide! l'accusation dit : Peytel est cupide parce qu'il a fait un crime. Mais, pour rendre sa cupidité solidaire de son crime, il faudrait prouver par des faits et le crime et la cupidité, établir victorieusement le caractère et les habitudes d'un homme intéressé : toute la préméditation, ce chef accablant, est là! Mais c'est là précisément que je me charge de montrer combien l'accusation a été fautive, combien l'instruction est incomplète. Je procède autrement, je vous objecte des faits avant d'en tirer des conséquences. voici donc trois circonstances connues, que plusieurs témoins dignes de foi attesteront, et qui prouvent que Peytel est un homme violent, allant droit à son but, sans dissimulation. Où donc est l'homme comblé de ses bienfaits? Pourquoi n'a-t-il pas traversé la France pour courir au secours de Peytel calomnié par ses ennemis? Peut-être le malheureux est-il en pays étranger? Soyez-en sûrs, nous saurons le retrouver. Si le procès se recommence, ce témoignage s'adjoindra à tous ceux qui faillirent à Peytel. Ces

oublis de l'instruction sont constants et flagrants. A chaque pas que nous allons faire dans ce procès, vous trouverez l'instruction et l'accusation en faute.

« Le devoir de l'instruction criminelle est un des plus terribles, des plus minutieux, des plus astreignants que je sache dans notre société. Aussi le juge est-il investi des plus grands pouvoirs : il a tout à ses ordres, les paperasses de la police et ses agents, l'argent du fisc, il fait tout mouvoir ; à sa voix, les préfets, les autres juridictions, les polices locales, tout s'empresse ; il a le temps à lui, rien ne le hâte, aucune autorité n'entreprend sur lui, ni le public ni l'État, il ne relève que de sa conscience ; il peut, il doit retarder l'instruction pour le plus léger détail, il a la charge de tout interroger dans le passé d'un homme : moyens de fortune, dettes et créances, habitudes. Il doit demander compte de tout, rechercher la pensée d'autrefois, appeler ou ne pas appeler l'inculpé à ses investigations ; examiner, recueillir toutes les probabilités, suivre le crime ou la pensée du crime

à la piste, en refaire le chemin moralement et physiquement ; car les preuves du pour et du contre sont partout, *dans les êtres, dans les choses, dans les lieux* ; mais à lui de résumer, d'inscrire le bien et le mal, de les balancer en faisant connaître le Droit et l'Avoir moral de l'inculpé. Sans ce rapport essentiellement impartial, à la confection duquel la société, le pouvoir, les citoyens concourent de toutes leurs forces, la religion du tribunal, la religion de la Cour, successivement appelés à prononcer sur la mise en accusation, est surprise.

« L'accusation et l'instruction n'ont pas voulu voir les faits qui prouvaient en faveur de Peytel : elles ont favorablement accueilli, non pas les actes, non pas les faits à discuter, mais les dires et les calomnies qui le perdaient. L'acte d'accusation, qui doit être une sèche narration des faits, a plaidé contre l'accusé. Publié par avance et sans réponse, cet acte a été ingénieux comme une Nouvelle, partial là où il devait se montrer froid et calme, affirmatif là où il devait être sceptique. Je n'ai pas la

prétention de faire de Peytel un saint : il a été souvent entraîné à des légèretés. Ces légèretés, qui d'ailleurs ne touchent en rien la probité, l'ont conduit à avoir, au moment où j'écris, les fers aux pieds comme les plus vils criminels, et à vivre dans l'incertitude de savoir s'il sortira de sa prison pour aller à l'échafaud, ou pour comparaître devant une autre Cour d'assises, ou pour traîner le boulet d'un homme gracié.

« En parlant ainsi, j'ai en vue la déposition qui a le plus nui à Peytel, celle du président de la chambre des notaires de Màcon. Pressé par l'accusé, par ses défenseurs, d'expliquer le refus d'admettre Peytel parmi les notaires de Màcon, le président a prononcé les mots d'incapacité, d'improbité. Quel avantage pour moi que la chambre des notaires de Màcon ait taxé le postulant d'incapacité ! Déjà voici cette compagnie induite en erreur. Peytel a donné les preuves de la capacité la plus étendue à Lyon et à Belley. Ici la chambre répond que la capacité s'entend de l'observance des règles relatives

au stage. Mais comme cette inutile accusation sonne mal aux oreilles des jurés qui s'arrêtent au sens vulgaire des mots ! Reste l'improbité.

« Ce point exige une digression de la plus haute importance.

« Peytel a commencé ses études de notariat chez M. Cornaton. Le refus de la chambre fut basé sur des renseignements donnés par ce notaire. L'instruction, l'accusation avaient donc pour appuyer leurs foudroyantes allégations le délibéré de la chambre des notaires de Mâcon. Comment l'instruction n'a-t-elle pas mandé M. Cornaton, en l'obligeant à déduire les raisons intimes de ses renseignements ? pourquoi n'a-t-elle pas mis en présence, confronté la chambre des notaires et M. Cornaton, puis M. Cornaton et Peytel, et enfin Peytel, M. Cornaton et la chambre, afin que ce refus expliqué dans le silence de l'instruction ne pesât point dans le plateau des charges ou y restât sans discussion possible ? L'Instruction, l'Accusation vont taxer un homme de cupidité, d'impro-

bité, et ni l'instruction ni l'accusation ne s'enquière^{nt} des *faits* sur lesquels la chambre a prononcé. Ici, comme il s'agit pour Peytel d'être déclaré probe ou improbe, je dois établir publiquement ce que l'instruction devait faire en secret. J'ai les mains sur des questions délicates, mais personne ne souffrira de ma parole.

« Le sentiment qui dicta jadis à M. Cornaton les renseignements sur Peytel est inhérent au cœur de l'homme : il a pu être blessé plus vivement encore et plus intimement atteint que l'acquéreur du journal ; mais je prends sur moi de dire qu'il sent comme nous, à ses pieds, peser les fers de Peytel ; que, devant une autre Cour, il réhabilitera plus entièrement encore qu'à l'audience les antécédents de son clerc.

« Quand Peytel était chez lui, M. Cornaton avait cru s'apercevoir qu'il manquait de petites sommes à sa caisse. Suivant sa déposition devant la Cour, il a dit qu'il n'avait aucune certitude que ces détournements eussent été pratiqués par

Peytel. Bien plus, un des jurés lui a demandé si, Peytel parti, les infidélités avaient continué, il a répondu : *Oui, mais moins fréquemment et pour des sommes moindres.* N'est-il pas évident que l'auteur des détournements comptait sur le jeune clerc et se comportait de manière à laisser croire qu'il y avait deux coupables au logis? Eh bien, peut-être M. Cornaton a-t-il, quand il s'est agi de recevoir Peytel notaire à Mâcon, trop écouté ses ressentiments? La chambre a dû consulter le premier patron du postulant, un notaire qui demeure à peu de distance de Mâcon.

« Aujourd'hui M. Cornaton doit être au désespoir d'avoir provoqué la délibération de la chambre des notaires. Un corps tient à ce qu'il a mis sur ses registres : la discussion était impossible entre M. Cornaton devenu généreux en présence du danger de Peytel et le président de la chambre des notaires appuyant la décision de sa chambre sur les renseignements donnés par M. Cornaton. Opposons un fait à de *simples soupçons*, en

admettant que le délibéré de la chambre des notaires soit fondé.

« Pendant sa cléricature et son principalat chez M. Farine et chez M. Fuchez, le successeur, une des études les plus occupées de Lyon, Peytel a eu en maniant des fonds considérables et qui sont montés à deux millions. En quittant l'étude et rendant son compte de caisse, il s'est trouvé une erreur d'environ mille francs. Remarquons qu'une erreur légère, comparée au total des sommes reçues, ne compromet la probité de personne. Un premier clerc qui, voulant voler, volerait mille francs dans deux millions, mériterait aux galères les plaisanteries de tous les condamnés. Peytel agit comme tout le monde en pareil cas; il tira de sa poche un billet de mille francs pour aligner les comptes, en protestant de son exactitude, en suppliant son successeur de rechercher l'erreur. Il lui était alors impossible de rester à Lyon jusqu'à l'apurement des comptes, il avait traité à Belley.

Quelques mois se passèrent sans que l'erreur

fût découverte, mais elle se découvrit : on avait oublié de porter une somme payée ou reçue chez un banquier de Lyon, en dehors des comptes de l'étude. M. Périgaud, le successeur de Peytel dans son principalat, l'en instruisit à Belley : Peytel le remercia par une lettre où il exprimait combien cette erreur, quoique aussitôt couverte, lui pesait et l'inquiétait. Cette étude est à Lyon, le notaire est à Lyon ; M. Périgaud, le successeur de Peytel, est encore à Lyon, l'acte d'accusation s'est dressé à Lyon. Avouez qu'il y a d'étranges fatalités dans cette affaire. Ce fait n'est pas d'un homme improbable : il comporte les allures d'une vie honnête. Les seules fautes de jeunesse que Peytel a pu commettre ont pour origine une passion très-pardonnable.

« Maintenant étudions l'ordre logique de ce fait.

« Peytel quitte Paris pour se faire notaire ; il se présente à Mâcon, il est refusé sous prétexte d'incapacité, ce qui implique défaut de temps de cléri-

ecture, ou défaut d'instruction. Son premier patron, consulté par la chambre, parle peut-être d'inconduite et d'indélicatesse en étendant le sens du mot probité. Un chevalier d'industrie ainsi démasqué retournerait à Paris ou partirait pour l'Amérique ; à quarante lieues à la ronde, la province n'est plus tenable pour lui ; mais non, point ! Peytel, au lieu de renoncer à une carrière que lui fermerait une pareille note, se rend à Lyon, à quelques lieues de Mâcon, y devient premier clerc et traite plus tard à Belley.

« Assurément, un homme accusé d'improbité, d'un détournement de fonds quelconque, eût alors rencontré des difficultés : il n'en éprouve aucune, il est reçu. Il serait horrible, dans une société fondée sur le repentir, de ne pas admettre qu'un jeune homme (je dis cela pour ceux qui ont des reproches à s'adresser) ne pût se corriger de ses erreurs. Or, des erreurs problématiques reprochées à Peytel par l'Accusation à un double meurtre, n'y a-t-il pas bien des abîmes à franchir ? »

« Beaucoup d'écrivains et plusieurs gens illustres le connaissent et sont prêts à déposer de ses mœurs loyales, à jour, faciles, décentes. C'est ici l'occasion d'insister sur un détail des débats, auquel les journaux de Paris n'ont pas donné toute la publicité désirable en présence de l'accusation lue et discutée par toute la France pendant quinze jours avant les débats. M. Casimir Broussais a représenté M. de Lamartine comme ennuyé des persécutions de Peytel et ne cédant qu'à des importunités, soit en assistant au contrat, soit en conduisant Félicie Alcazar à la mairie, à l'église, à l'autel, à la célébration légale du mariage. Il rapporte ce propos si spirituel de Félicie Alcazar à son prétendu : *Vous connaissez tant M. de Lamartine que je commence à croire que vous ne le connaissez pas du tout !*

« Le soin qu'a pris M. de Lamartine de servir de père à Félicie n'est pas une affaire de simple politesse. Certes, pour beaucoup de personnes, en ce moment, M. de Lamartine aurait fait lâcher

prise à Peytel quand ce malheureux saisissait notre grand poète par sa robe étoilée. Il en est de M. de Lamartine comme de dix personnes à Belley, comme de beaucoup d'autres à Paris, croyant toutes à l'acquiescement de Peytel et redoutant toutes de comparaître en cour d'assises. Mais ne croyez pas que l'orateur courageux, que le poète généreux ait renié l'enfant de Mâcon. Voici le dernier paragraphe de la lettre écrite par M. de Lamartine, à Peytel, en prison.

Mâcon, 12 novembre 1839.

« Votre déplorable situation préoccupe ici tous
« les esprits : on ne doute pas que les révélations
« inattendues que le temps et les circonstances
« amènent toujours ne justifient complètement
« l'exactitude des détails que vous donnez vous-
« même, et ne fassent promptement succéder à ces
« préventions dont vous me parlez, l'intérêt, la pi-
« tié universels. En attendant, monsieur, j'aime à
« vous attester que ces interprétations n'ont trouvé
« ici accès dans l'esprit de personne, et que si vous

« avez besoin d'autres preuves que votre malheur
« est votre désespoir, vous les trouverez ici *dans*
« *l'attestation unanime de la pureté de vos antécé-*
« *dents et de l'irréprochabilité de votre vie.* »

« Recevez, avec l'expression de ma douloureuse
« sympathie, l'assurance de mes sentiments dis-
« tingués.

« DE LAMARTINE. »

« Voulez-vous voir les allures de cet homme dans sa vie privée ? Peytel a le même tailleur depuis douze ans, et solde avec lui ses comptes comme le bourgeois le plus rangé. Ce tailleur est M. Buisson, qui ne s'occupe de sa facture que quand elle monte à mille écus, tous les trois ans, tant il connaît à fond Peytel. Le tailleur est le *criterium* du crédit d'un jeune homme. Je n'arrive pas sans raison à ce minutieux détail : aux débats, un marchand de vin, ami de collège, a dit qu'il n'aurait pas fourni *une* pièce de vin à crédit à Peytel. Or, Peytel est de Mâcon et possède des vignes ! Cette éposition, quoique faite sans malveillance, a pro-

duit le plus mauvais effet. Ainsi, par une étrange fatalité, tout a compromis Peytel, même un témoignage qui voulait être bienveillant.

« Je m'interromps ici pour faire à tous ceux qui me lisent une interrogation essentielle à l'honneur de tous, et d'une excessive importance dans notre droit public. La magistrature, dans l'exercice de ses fonctions, est-elle dispensée des lois auxquelles sont astreints les autres citoyens? Accuser d'escroquerie publiquement un homme donne lieu à un procès en diffamation : le diffamateur n'a pas le droit de rapporter les preuves de son dire, il est condamné. Si l'accusation faite dans l'intérêt général jouit d'un privilège que n'ont pas les individus, si elle peut taxer impunément Peytel, ou tout autre accusé, d'escroquerie, n'est-ce pas à la charge de prouver son dire? Si elle ne prouve rien, l'accusation n'est-elle pas odieuse, là où l'individu n'est que passionné? Pour la Justice, rigoureusement parlant, il n'y a d'escrocs que ceux qu'elle a condamnés pour escroquerie à un tribu-

nal de police correctionnelle quelconque. Avec beaucoup de laisser-aller, elle peut soupçonner d'escroquerie un homme contre lequel il y aurait eu de ces plaintes qui meurent dans les greffes et que le parquet peut retrouver. Mais ici, contre Peytel, il n'y a ni chose jugée, ni plainte portée et retirée, ni même un de ces faits capitaux, décisifs, incontestables, apportés à l'audience par des témoins dignes de foi.

« A travers cette narration, nous sommes arrivés à l'établissement de Peytel à Belley.

« Vous serez bientôt édifiés sur la manière dont les premiers éléments de la procédure y ont été disposés. Peytel était pour Belley un étranger, un Parisien, il y a soulevé des animosités violentes ; le fond de son procès se trouve là. L'usure dévore le département de l'Ain et la frontière de Savoie. Les notaires sont plus que tous autres en état de juger cette plaie. Peytel, homme extrêmement intelligent, dut en être frappé. N'était-ce pas se bien poser dans un pays que d'y faire baisser le taux

de l'intérêt? Étrange erreur, Peytel rendait service à des victimes isolées, peu propres à la reconnaissance, occupées de leurs cultures, incapables de communiquer leurs impressions et de produire une action utile en sa faveur, tandis que les usuriers, placés sur le terrain même où vivait Peytel, avaient un lien commun dans leur haine contre celui qui troublait la source de leurs profits.

« Ce fait si grave, enfoui dans les ténèbres de la vie de province et qui a valu au nouveau-venu une bonne haine sourde de douze et même quinze pour cent annuellement perdus dans les capitaux, est la plus forte cause du soulèvement des esprits contre ce malheureux jeune homme plein de bonnes intentions.

« Une fois le Parisien mal vu dans une ville de province, il est incroyable comment vont les choses : il devient l'objet de commentaires perpétuels et malicieux ; tout de lui s'interprète en mauvaise part. Peytel remarque que beaucoup de gens sont en état de concubinage à cause de la

cherté des contrats; il offre à l'évêque de faire gratis les contrats de mariage des gens pauvres, afin d'aider à leurs mariages. Aussitôt Peytel est taxé d'hypocrisie religieuse. Des contrats gratis! abaisser le taux de l'usure! Quelle abomination! On ne parlait pas des pertes entraînées par la difficulté de prêter à dix-huit et vingt-quatre pour cent, quand Peytel offrait de l'argent à six; mais Peytel fut si bien attaqué par les discours calomnieux, qu'il devint à Belley ce que lord Byron était à Londres. Il ne buvait pas précisément dans un crâne, mais il donnait des gants blancs à son domestique pour servir à table, ce qui paraissait aussi exorbitant. Il avait été journaliste à Paris; il y avait des horreurs dans sa vie; il était duelliste.

« Enfin, à son insu d'abord, il fut sous le poids des commérages les plus venimeux; puis en les apprenant, il commit le dangereux plaisir de rimer quelques épigrammes contre ses ennemis et de leur lancer quelques chansons. Le Parisien combiné d'homme de province, le littérateur reparut, il eut

plus d'esprit que ses adversaires : autre crime ! Cette petite guerre entretenait la haine ; mais il n'y eut jamais, remarquez-le ! d'accusations relatives à sa probité. Les attaques n'atteignaient que son caractère ; on le disait capable de tout. N'est-ce pas ce que la calomnie dit d'un homme quand elle mâche à vide et n'a point de pâture sous les dents ?

« La calomnie alla si loin que, pour mieux perdre Peytel quand il fut en prison, on profitait de son offre à l'évêque pour le peindre comme un cagot aux gens d'opinions libérales, à qui l'on disait que Peytel servait la messe et l'entendait tous les jours. Aux gens religieux, on disait que les magistrats avaient trouvé chez lui des choses infâmes qui attestaient une débauche effrénée.

« Vraiment, il faut raconter ici le seul fait qui puisse rendre moins sombre une discussion où il s'agit de la vie d'un homme. Peytel avait un très-riche mobilier pour un homme établi près de la Savoie. Peytel, de qui nous connaissons le goût, visitait souvent les marchands de curiosités. En

furetant, il avait trouvé à Lyon une des choses les plus rares, je ne sais si M. du Sommerard en possède une ; il s'agit d'une de ces ceintures de chasteté, si célèbres dans les anciens conteurs, et qui sans doute venait d'Italie. Il n'en fallut pas davantage à Bélley pour ôter à Peytel toute sympathie ; il fut accusé de pratiquer les plus cruels errements de la jalousie italienne au moyen âge. Mais, comme me l'ont écrit les gens sensés du pays, Peytel avait cet instrument bizarre appendu dans un coin, et ses amis ont mille fois vu cette curiosité dans le musée qui ornait son cabinet. Cette ceinture fit des ravages effrayants dans l'opinion publique.

« Néanmoins, les gens de la campagne auxquels Peytel avait rendu des services l'aimaient, mais ils étaient impuissants. La haine fermentait dans la petite ville, les intérêts blessés ne lui pardonnaient point. Aussi le premier mot d'un de ses concurrents, quand il apprit l'événement du pont d'Andert, fut-il : « *Quoi qu'il y ait, Peytel est un homme perdu !* » Ce cri est à mes yeux d'un plus

grand poids que bien des phrases ampoulées de l'acte d'accusation ; il révèle ces implacables haines de petite ville qui ont agi dans l'instruction, et que je me charge de retrouver à l'œuvre quand j'examinerai la procédure en terminant cette lettre.

« Disons ici que Peytel compte dans l'arrondissement de Belley des affections chez des gens élevés, incapables de petits calculs. Rétablissons dans la plus haute estime M. Roselli-Mollet, homme d'esprit, considéré dans le pays par les gens de la première société, mais que la justice a failli rendre complice de Peytel, comme elle faisait de M. Perrin, notaire de madame Alcazar, le complaisant de Peytel, qu'il ne connaissait point, et assez complaisant pour intercaler au contrat des stipulations défavorables à sa cliente au dire de l'accusation. Ces stipulations seront l'objet de mon examen, et ce ne sera pas ma faute s'il en résulte de grandes bévues judiciaires dans l'accusation soit orale, soit écrite.

« La bonté de Peytel, de laquelle dépose le fait

relatif à l'hospitalité donnée à Lyon, éclate surtout dans ses rapports avec sa femme. L'instruction, l'accusation, la famille admettent tout d'abord ce qu'on a nommé l'extrême myopie de Félicie, défaut dans la vue qui la portait à tenir la tête baissée afin de se dérober aux regards ; puis son manque d'éducation, son insubordination, sa constante résistance aux désirs de son mari. En beaux et bons termes, Félicie Alcazar n'était pas bonne pour son mari.

« Je suis obligé de dire ces choses pour expliquer combien un homme violent, incapable de maîtriser ses premiers mouvements, dont l'ambition était de se maintenir dans la première société de son pays d'adoption, dut prendre sur lui pour cacher ses impatiences, retenir ses réprimandes et sans cesse pardonner des torts extrêmement graves chez une jeune mariée de quelques mois. J'ai les plus fortes raisons de croire qu'il ne s'agissait pas d'enfantillages, mais de faits graves, de mensonges et de dissimulations incompatibles avec la jeunesse,

de familiarités qui ne convenaient point à la femme d'un homme revêtu d'un caractère public et qui a besoin de considération.

« Dégageons maintenant les faits de l'emphase judiciaire, et disons-les comme ils doivent se produire à l'esprit.

« Un notaire nouvellement marié, sa jeune femme et leur domestique reviennent de Bourg à Belley, où ils demeurent. La jeune femme a vingt et un ans depuis quelques jours ; elle est grosse de cinq mois et demi. A quelques portées de fusil de Belley, à onze heures du soir, sur la grande route, deux personnes sont assassinées, la femme et le domestique : une seule survit. Sur une route observée par la douane, qui a l'une de ses lignes intérieures à peu de distance, sur une rivière où les gens pêchent en fraude la nuit, entre le village de Rothonod et la ferme de la Bâty, près de la maison d'un forgeron située à cinquante pas, le hasard veut qu'il n'y ait aucun témoin oculaire ni auriculaire de ces deux morts également violentes. Per-

sonne à dix lieues à la ronde ne peut être inculpé. D'ailleurs, les meurtres ont été commis avec un ou deux pistolets, avec un marteau faisant partie de l'équipage des voyageurs. Enfin le survivant accepte la responsabilité d'un homicide. Ce survivant, ce jeune marié, ce notaire, c'est Peytel. Rien de tout cela n'est sujet à contestation. Quelque étranges que soient les circonstances de l'homicide commis sur Louis Rey, l'instruction là-dessus est éclairée : Peytel l'a tué, il l'a déclaré dès le premier moment, il doit être cru, surtout quand sa version explique tout ; quand la thèse de l'accusation, qui n'explique rien, arrive à l'absurde.

« En droit, en fait, en morale, tuer pour tuer constitue une infirmité facile à reconnaître et qui provient de lésions intérieures au siège de l'intelligence. Léger avait une partie de la cervelle gâtée, lui qui enlevait sa victime et allait la manger dans un coin. Un homme alors passe de la section judiciaire à la section médicale, et de la prison dans un hospice. Peytel, au cas où il aurait commis

deux meurtres au lieu de l'homicide qu'il avoue, sans aucun motif et par une aliénation mentale, eût été déjà placé dans une maison de fous, et sa vie antérieure contiendrait quelques preuves, quelques faits avant-coureurs de la frénésie qui l'aurait saisi à la montée de la Darde. Sur ce point, ministère public, accusation, défenseurs, accusé, tout le monde est d'accord, il faut rayer le cas de folie.

« Dès lors, l'homicide commis sur Louis Rey, le seul avoué, et le meurtre qu'on prétend avoir été prémédité sur la femme dans le système de l'accusation, ont des motifs, des raisons parfaitement saisissables, qui peuvent être recherchés, qui doivent être nécessairement trouvés en parcourant les diverses propositions en vertu desquelles un homme est conduit à tuer sa femme et son domestique, sur une grande route, à un endroit déterminé. Ce travail est un peu long, mais il n'est pas impossible : dans sa conclusion, il y a la vie d'un homme.

« Tous les criminalistes sont portés à croire que les crimes se commettent par celui à qui ils profitent; le droit criminel en a fait un axiome. Cet axiome n'est pas exactement vrai. Le crime de Papavoine serait inexplicable et le crime de Fieschi ne lui profitait guère. En d'autres termes, un bravo vous débarrasse très-bien, pour le plus léger lucre, de votre ennemi. Papavoine et Fieschi prouvent que tous les bravi ne sont pas en Italie. Ici, Peytel n'a pu tuer son domestique, enfant trouvé, pour le compte de personne; il n'avait aucun intérêt pécuniaire à le tuer pour son propre compte. Voici déjà l'homicide avoué par Peytel inexplicable, soit pour le compte d'autrui, soit par intérêt pécuniaire. Au lieu de méditer profondément sur ce non-sens moral, en faveur de Peytel contre Peytel, contre et pour Louis Rey, pour et contre Félicie Alcazar, l'accusation et l'instruction ont inventé que Peytel avait tué son domestique et sa femme, tous deux, remarquez-le bien! par préméditation; remarquez encore ce chef terrible! en prétendant ces deux

meurtres nécessaires à l'accusé pour s'emparer de la fortune de Félicie Alcazar sa femme, et le jury, sans hésiter, a résolu ces chefs d'accusation affirmativement.

« Parmi les raisons probables que peut avoir un homme de se défaire de sa femme, notre malheureuse société place en première ligne l'intérêt pécuniaire, en seconde la détestation profonde pour l'individu même, en troisième la détestation à cause d'un amour adultère. Sans une de ces trois raisons il n'y a plus de crime possible, l'accusation croule tout entière.

« Félicie Alcazar peut encore avoir été tuée involontairement et pour une autre personne. Cette explication si naturelle au cas où les trois autres raisons manqueraient, fait partie d'un système dans lequel, sous aucun prétexte, je ne veux ni ne dois entrer. S'il paraît justement impossible que le meurtre commis sur cette femme ait été conseillé par l'intérêt ou par une haine inexorable, je ne continuerai même la discussion qu'après l'arrêt

de la cour suprême, s'il casse celui de la cour d'assises.

« Pour établir la préméditation de deux meurtres commis par intérêt, l'accusation devait prouver chez Peytel un urgent besoin d'argent, une grande ambition, un défaut de fortune personnelle et la nécessité de s'emparer de celle de sa femme. Vous comprenez, dès l'abord, de quelle importance est, dans cette thèse, la fortune de Peytel. Peytel est-il riche? Peytel est-il pauvre? est-il endetté? Sa condamnation ou son acquittement est en partie dans la réponse. Peytel riche, Peytel devant être plus riche que ne l'est Félicie Alcazar, ne saurait tuer sa femme par intérêt. Peytel aussi riche que son ami Roselli-Mollet le représente à M. de Montrichard, gendre de madame Alcazar, n'entre pas dans une famille par une tromperie, il n'escroque plus une dot. Tout est là pour la prétendue préméditation, comme pour la rapidité de la scène au pont d'Andert, tout est dans le caractère sanguin-bilieux de Peytel, évident pour qui le

regarde en face. Ainsi, la plus grande partie de la non-culpabilité de Peytel est dans un examen approfondi de cette fortune, que l'accusation a dit être dissipée sans administrer la moindre preuve. »

Ici de Balzac établit, par des calculs estimatifs, que la fortune immobilière de Peytel, et qu'il pouvait espérer de sa mère, s'élevait à une valeur de 97,000 fr. Et il ajoute :

« Selon l'accusation, Peytel aurait pourchassé Félicie Alcazar pour la fortune de cette jeune personne, en exagérant la sienne propre, et il aurait *tracé aux yeux inquiets d'une mère l'avenir de son enfant sous les plus riantes couleurs.*

« D'abord, il serait singulièrement impolitique à un prétendu de tracer à une mère l'avenir de son enfant sous de sombres couleurs. Puis, dans l'opinion des observateurs sérieux, il eût été singulièrement difficile que Peytel poursuivît Félicie Alcazar pour d'autres motifs que les avantages pécuniaires. Aux yeux de qui que ce soit, Félicie n'avait pas d'autre chose à offrir. Elle était des

quatre sœurs la moins belle, elle avait peu d'éducation, peu de manières. Selon une déposition due à un membre de la famille, elle avait le sentiment de ses imperfections, et néanmoins, comme la plupart des femmes de beauté contestable, elle ne manquait pas de coquetterie.

« Ici, je n'ai nul désir d'accabler une pauvre femme morte de la mort la plus malheureuse. Quelque graves que puissent être ses torts au début de son mariage, ils ont aussi leur excuse dans l'explication de son caractère et de sa vie antérieure, dans mille causes qui ne sont pas du domaine de cette discussion et relèvent de la famille. Les magistrats ne sont pas la justice, ils n'en sont que les organes, ils la préparent ; mais, devant un tribunal secret où il serait possible de tout expliquer, peut-être les trois acteurs de ce singulier et mystérieux drame seraient-ils également excusables. Il est de ces malheurs devant lesquels les hommes ne peuvent que lever les yeux et les mains au ciel en disant comme Jésus : « Mon

« Dieu, pardonnez-leur ! » Leur vrai tribunal est là-haut.

« Chacun sait comment se font presque tous les mariages, et principalement ceux de gens qui achètent des offices publics : on cherche une bonne dot, on prend sa femme là où la met le hasard des écus. Une héritière en bas bleus, on la formera ! Une fois en voiture, la fille d'un boucher ou d'un boulanger n'est plus la même femme. Enfin toute fille d'argent devient très-bien en tous lieux, même à Paris ; la femme de quiconque a sa charge à payer. Ferait-on un crime à Peytel d'avoir suivi les errements de son état ? d'avoir cru qu'une jeune fille peu jolie, ayant un défaut dans la vue, aurait quelque reconnaissance de trouver un mari bien établi, et qu'elle lui donnerait le bonheur ? Allez-vous faire le procès à tous ceux qui n'ont pas épousé de belles femmes, à tout mariage de convenance, le seul mariage que M. de Montrichard et Peytel et madame Aleazar aient prétendu faire ? Maintenant, en dehors de

ceci, voulez-vous savoir les motifs déterminants de Peytel? Félicie Alcazar était la sœur de madame de Montrichard. M. de Montrichard avait un poste à Belley, et Peytel trouvait dans cette famille un appui pour s'implanter dans cette ville. Il se voyait le beau-frère de M. Casimir Broussais. Il augmentait sa considération de celle de ses alliés. L'accusation dit ici que Peytel a mis une excessive ardeur dans cette recherche; elle le peint impatient, elle fait jouer à M. Roselli-Mollet un rôle outré. Il semble que l'un et l'autre aient couru sus à une riche héritière. M. Roselli-Mollet, comme cela se pratique d'ailleurs dans quatre-vingts mariages sur cent, aurait exagéré la fortune de Peytel, qui eût été ruiné... »

Balzac, complétant ici l'état de fortune de Peytel, et ajoutant aux 97,000 fr. de valeurs immobilières les valeurs mobilières que possédait Peytel, soit en numéraire, soit en meubles et objets d'art, présente le condamné comme ayant une fortune de 114,000 fr. Il passe ensuite à

l'examen de la fortune apportée en dot par Félicie, et arrive à ce résultat que l'apport se réduirait à 60,000 fr. Il rappelle les discussions qui se sont élevées au sujet du contrat de mariage, et dit être en mesure de prouver que la clause relative au survivant n'a pas été insérée subrepticement, mais du consentement exprès de madame Alcazar, à laquelle on fit comprendre que cette clause était favorable à sa fille qui avait plus à recevoir de Peytel que celui-ci n'avait à recueillir de sa femme. D'ailleurs, on ne peut admettre qu'un notaire, et particulièrement M. Perrier, notaire de la famille Alcazar, ait pu se prêter à une pareille supercherie.

Après s'être ainsi attaché à démontrer que Peytel n'avait que de médiocres avantages à attendre du contrat de mariage, Balzac examine quel profit il eût pu attendre du testament. D'après ses calculs, réduisant de la fortune de Félicie la réserve qui revenait à sa mère, et en lui tenant compte des avantages résultant pour

Peytel du contrat de mariage et qui ne pouvaient lui être enlevés, le bénéfice que celui-ci eût retiré du testament se réduisait à 8,511 fr. 48 cent $\frac{1}{2}$.

Aussi, Balzac s'écrie :

« Suivant l'accusation, Félicie aurait donc été assassinée pour huit mille trois cent onze francs, quarante-huit centimes et demi.

« Mais pour comble d'absurdité, remarquez que les avantages du testament sont nuls. Peytel doit s'en tenir à son contrat de mariage. Ce contrat lui assure la jouissance de tout, sans être tenu de donner caution ni de faire emploi, attendu sa portion de biens au soleil à Mâcon ; il n'avait qu'à rendre 17,511 fr. 49 c. à sa belle-mère. Il était bien plus héritier par son contrat de mariage que par le testament.

« Si vous admettez un meurtrier par calcul et que ce meurtrier soit un notaire, au moins faut-il le faire conséquent avec sa propre science, avec les titres du code qu'il est obligé de mettre en action tous les jours et d'expliquer à ses clients.

Pour tuer sa femme, Peytel devait attendre qu'elle lui rapportât tout ce qu'elle pouvait lui rapporter. Trois mois et demi plus tard, sa femme grosse eût accouché d'une fille dont la naissance privait madame Alcazar de sa portion réservée et assurait à Peytel le quart de la fortune de madame Alcazar, comme tuteur de sa fille.

« Dans le cas qui nous occupe, Peytel aurait choisi pour tuer sa femme le moment précis où elle lui rapportait le moins ! Et l'accusation en fait un profond scélérat qui rêve le crime en signant son contrat de mariage, et dont elle doit dire en pleine audience : *Le lieu, le temps, les moyens, il a tout habilement disposé !* Et ce profond scélérat aurait commis un meurtre pour s'assurer les bénéfices d'un testament qui lui donnerait moins d'argent que son contrat de mariage lui en assurait. De quel nom appellerai-je ces non-sens judiciaires ? Pourquoi ces paroles : *Le jour où Félicie signa son testament, elle signa son arrêt de mort ?*

« Le testament est donc inutile et l'accusation doit s'en tenir à prétendre que Peytel a tué sa femme pour recueillir les bénéfices du contrat ; le mentrier cupide qui sait si bien choisir son temps, aurait toujours commis une absurdité morale en tuant sa femme au pont d'Andert. Trois mois et demi plus tard, en la tuant avec succès, il y gagnait près de 60,000 francs, composés des 17,514 francs 49 centimes qu'il n'aurait pas eu à donner à l'aïeule de son enfant pour la portion réservée aux ascendants, et de la fortune de sa fille, dont il aurait eu la jouissance pendant dix-huit ans, laquelle peut bien s'estimer à 40,000 francs.

« Ainsi le meurtre commis par Peytel sur sa femme, au lieu d'être le résultat des plus perfides combinaisons, serait le sublime de la bêtise. Peytel mériterait deux fois la mort, comme un infâme meurtrier et comme le plus grand sot de France. L'accusation avait comme nous à sa disposition le contrat de mariage de Peytel, où sont tous les éléments du compte que nous faisons ; elle

n'ignore pas les quatre règles de l'arithmétique instituées pour tout le monde : nous ne lui ferons pas l'injure de penser qu'elle ignore les articles du Code, titre des Successions et des Donations. Tout en sondant les cœurs et pénétrant les plus secrets motifs des hommes, n'aurait-elle pu se livrer à quelques opérations mathématiques avant de fulminer ses terribles paragraphes sur l'opportunité du meurtre, sur les bénéfices que le testament apportait à Peytel, et s'épargner les phrases sonores qui ont induit les jurés en erreur ? Avant de commettre un meurtre, Peytel pouvait prendre une somme deux fois supérieure à cet *haceldama* (prix du sang) chez des amis qui la lui eussent prêtée à sa première demande. Deux témoins, parmi lesquels se trouve son successeur chez le notaire de Lyon, ont prouvé que Peytel eût emprunté facilement chez chacun d'eux plus de 8,000 francs.

« Quand, dans un acte d'accusation, l'un des écrits les plus importants qui puissent émaner du ministère public, il existe de pareilles erreurs de

chiffres, quand aux débats les assertions enfantées d'après des pièces aussi vivantes, aussi authentiques que le sont des actes notariés, sont démenties par ces pièces mêmes; quand, pendant vingt jours, la France entière a lu cet acte d'accusation sans que l'accusé pût y répondre, cette lettre est un faible dédommagement pour un homme condamné à mort sur de semblables suppositions. Peut-être, d'ailleurs, Félicie a-t-elle très-librement apporté son testament à Peytel.

« L'accusation n'a produit d'autre témoin sur cette circonstance que madame Broussais, abusée par sa sœur, et qui s'est montrée accablante, soit par sa parole, soit par son maintien. Félicie, dit l'accusation, racontait à sa sœur les persécutions de Peytel à ce sujet. Madame Broussais est un de ces témoins qui sont, relativement à l'accusation, dans la catégorie de la sœur ou de la mère de Peytel relativement à la défense, c'est-à-dire extrêmement discutables. Mais, en ceci, l'honneur de Félicie Alcazar n'est plus en jeu. Eh bien ! Félicie disait très-rare-

ment la vérité. Là où l'accusation est en défaut, sans preuves, l'accusé, qui a noblement gardé le silence sur les vices moraux de sa femme, a mis de côté les preuves de ce que j'imprime.

« Le système adopté par l'accusé devant la cour d'assises envers sa femme morte a empêché les défenseurs d'éclaircir la vérité, de faire comparaître des témoins relativement à ce testament, connu de tout Belley, et dont Peytel avait parlé comme d'un enfantillage, ce qui n'annonçait guère de mauvais desseins. Madame Peytel, selon des discours recueillis par l'acte d'accusation, tremble devant son mari, son mari lui fait peur, il la tourmente pour un testament. D'après les données du caractère de Félicie Alcazar, tous ces dires peuvent être faux, avancés à dessein. Un notaire ne demande pas un testament à sa femme sans en supputer les bénéfices, opération qui ne veut pas un quart d'heure de calcul.

« Ce testament, inutile au cas où Peytel aurait eu des enfants, les bénéfices de son contrat

l'eussent alors emporté du double, l'était encore plus pendant la minorité de sa femme ; car, aux termes de la loi, le testament émané d'un mineur est réductible de moitié. Ce testament ne pouvait donc lui servir à rien jusqu'au 25 septembre 1858 ; et je crois avoir démontré jusqu'à l'évidence qu'à l'époque de la majorité de sa femme, Peytel avait environ 60,000 fr. à recueillir en ajournant le meurtre à trois mois et demi. De quelque côté que se tourne l'accusation, dès qu'elle se fonde sur la cupidité, elle devient absurde, et relativement à la somme, et relativement au moment choisi par Peytel, et relativement à la préméditation. L'accusation sur ce chef est insoutenable.

« Le testament a donné lieu à d'autres imputations. J'y reviendrai encore en examinant l'instruction, et pour M. Roselli-Mollet, et pour les juges, et pour l'accusé.

« Examinons maintenant la possibilité du meurtre par horreur pour l'épouse.

« Entre ces deux époux, l'horreur et la haine

sont du côté de Félicie ; il est à peu près certain que Peytel la recherchait et qu'elle le fuyait ; l'accusation , à cet égard, ne laisse aucun doute. Les correspondances citées, le peu qui a transpiré des scènes d'abord secrètes, puis divulguées de ce ménage, ont établi le fait pour le public. Sur ce point, il règne à Belley une sorte de notoriété dont l'accusation parle. Vous y voyez la calomnie poursuivant madame Peytel morte. Cette calomnie a le pouvoir de donner le change sur le meurtre pendant quelque temps.

« Quelle autorité avait donc la conviction publique pour arrêter l'action de la justice envers un homme haï ? Les faits, à cet égard, appartiennent à cet ordre de choses dans lequel j'ai déclaré ne pas vouloir entrer. D'ailleurs aucun criminaliste, aucun moraliste n'admettra chez un homme de la force morale et corporelle de Peytel une répulsion violente sans un remplacement quelconque et dans l'ordre moral et dans l'ordre physique. Un mari qui ne veut pas de sa femme en recherche une ou

plusieurs autres. Sur ce point, l'instruction est nulle, l'accusation est muette. Peytel menait à Belley une vie irréprochable.

« Si quelque chose est facile à constater en province, n'est-ce pas les liaisons hors mariage? Peytel, incessamment occupé de ses affaires, Peytel cherchant des asphaltes dans le pays des asphaltes, dès que les asphaltes deviennent matière à spéculation, et renouvelant pour ses recherches géologiques son bagage de géologue, se faisant faire un meilleur marteau à casser les roches; Peytel marié nouvellement à une jeune femme qui avait fait, elle seule, quelques efforts pour ne pas l'épouser, en se dépréciant elle-même, Peytel n'avait à Belley aucune intrigue, aucun attachement qui donnât prise sur lui.

« L'état d'hostilité dans lequel était le pays envers lui n'eût pas laissé sous ce rapport la plus légère infraction aux mœurs inconnue, eût-elle été commise hors du département. Ainsi cet homme assez violent pour aller se plonger la tête

dans un baquet d'eau froide afin de dompter sa colère, fait que l'accusation lui reproche au lieu de l'en louer comme d'un effort très-beau sur lui-même, et de le donner en preuve de son désir de ne pas maltraiter sa femme, le mari de Félicie, jeune fille mal élevée, non pas timide, comme dit l'acte d'accusation, mais honteuse de sa myopie, courtise sa femme, met un frein à ses emportements excités par elle ; il lui pardonne des fautes graves, il est bon avec elle, il fonde un grand espoir sur la maternité de Félicie, il attend cette révolution pour juger la jeune étourdie qu'il a prise pour sa femme. Il y a une lettre de lui à madame Peytel, sa mère, où sa joie d'être père et ses espérances éclatent ; il écrit des enfantillages à propos de la layette en engageant sa mère à la tenir prête pour le mois de mars ou la fin de février. S'il peut être acquis aux défenseurs de Peytel une chose favorable à leur client, n'est-ce pas son désir de faire bon ménage, attesté par de nombreux témoins ? D'ailleurs ici les lois de la nature morale

sont en harmonie avec les faits. Peytel est un homme orgueilleux. L'accusation va plus loin, elle le dit très-vain.

« Quand un homme vain, âgé de trente-six ans, à passions violentes, se trouve avoir épousé une femme honteuse de ses imperfections et qu'il se voit méprisé par elle, méprisé est le mot de l'accusation, il doit s'obstiner à vaincre les répugnances de cette femme. Une laideur repoussante disparaît alors dans l'action morale de la poursuite. La persistance seule et l'aigreur d'une fille mal élevée pourraient avoir poussé Peytel à bout ; mais Peytel a précisément assez d'esprit pour savoir qu'il ne ferait pas changer sa femme par le meurtre. Un homme qui s'est frotté à la civilisation parisienne emploie des moyens plus sûrs : il n'ignore pas que dans ces sortes de circonstances, une rivale opère des merveilles. N'était-il pas plus simple d'atteindre sa femme dans son amour-propre de femme que de lui tirer, selon l'accusation, deux coups de pistolet dans la figure ? Aussi, pour éta-

blir la possibilité du meurtre volontaire et prémédité de Peytel sur Félicie, l'accusation est-elle obligée de présenter à l'audience un homme emporté, violent, comme un imposteur de première force, un homme qui a persisté pendant quatre ou cinq ans à se faire notaire, comme un chevalier d'industrie !

« Maintenant, tous les esprits impartiaux doivent reconnaître que Peytel n'a tué sa femme ni par intérêt, ni par haine, ni pour satisfaire une passion adultère. Cependant, imaginons un moment qu'il a formé le projet de la tuer. S'il y perdait 60,000 francs, il en gagnait 8,000. Le caractère de sa femme lui offrait la moins riante des perspectives. Il aurait pu naître seulement voleur et se contenter de dérober des sommes considérables à ses clients ; mais il est né meurtrier. D'ailleurs il est violent et fourbe, il est escroc et géologue. Puis il est dédaigné par sa femme ; ennuyé de sa femme, il la jetterait pour un rien par dessus un pont ; il y a des gens qui ont cette envie et

qui y résistent : il n'y résistera pas, et il ne volera qu'en famille, par une délicatesse particulière aux gens du monde. Composons une avalanche de petits faits inconnus, qui a roulé pour éclater dans cette fatale journée, et jugeons l'homme dont l'accusation dit que *lieux, temps, moyens, il a tout habilement disposé!*

« Peytel appartient à la génération actuelle, il est instruit, Peytel est un homme quasi-littéraire ; il a, si vous voulez, en style d'accusation, étudié le crime sur les théâtres de Paris, où il s'invente, entre la Porte Saint-Antoine et la Porte Saint-Martin, une foule de crimes dramatiques plus ou moins ingénieux par année et qui constituent une école où les forçats et les gamins de Paris se forment la main. Si Peytel est capable de faire le mauvais raisonnement sur lequel repose un crime, il le méditera certes un peu mieux que le dernier des forçats. L'accusation a dit de lui : *Pour parvenir à son but, l'empoisonnement, le meurtre, tout lui eût été bon.*

« Ici, nous quittons la sphère des intérêts et des passions; nous allons entrer dans l'appréciation, des circonstances locales et matérielles; nous discuterons les circonstances dans lesquelles fut accompli le crime, en examinant les lieux, le moment, les plus légers détails, en y cherchant cette habileté tant vantée. Je le déclare ici sur mon honneur, j'ai parcouru consciencieusement la route de Bourg à Belley de manière à me trouver au pont d'Andert et à monter la côte de la Darde à l'heure où l'homicide de Louis Rey_a eu lieu. Ce que je vais articuler repose sur un examen auquel personne ne s'est livré.

« A partir de la petite ville d'Ambérieux, entre les montagnes alpestres qui donnent à la route de Bourg vers la Savoie sa physionomie suisse, commence un long col semblable à tous ceux des Alpes et où la nature avait indiqué le tracé de la route aux ingénieurs. Dans ce col qui serre étroitement Saint-Rambert, qui s'ouvre après Rossillon, il existe une vingtaine d'endroits où Peytel aurait pu

accomplir ses desseins , s'il en avait eu, en mettant la justice en défaut. Entre tous ces lieux favorables au crime, M. Gavarni et moi nous en avons remarqué un qui ne laisse rien à désirer au criminel le plus inquiet, le plus méticuleux. La route côtoie un petit lac qui, dans la saison où se faisait le voyage, avait assez d'eau pour que Peytel y précipitât sa femme, son domestique, son cheval et sa voiture, s'il avait tenu à tuer femme et domestique. Un habile imposteur aurait pu forger de longue main un prétexte pour retenir à Saint-Rambert Louis Rey, afin de ne précipiter dans le gouffre que Félicie Alcazar, et se mettre à barbotter lui-même jusqu'à l'arrivée du domestique, en criant au secours et s'enfonçant dans la vase, de manière à se montrer dans l'impossibilité de dégager sa femme. Il aurait peut-être gagné un rhume, il aurait certainement évité l'échafaud. A cet endroit, les montagnes forment un vaste entonnoir. Le crime, commis sans pistolet ni marteau, y eût été sans témoins : la ligne des douanes n'opère pas de

Rossillon vers Bourg, mais de Rossillon vers Belley, Rossillon se trouve après ce lac. Ainsi, point de douaniers en vedette. En plusieurs endroits de ce lac, femme, domestique, cheval pouvaient être précipités de six toises de hauteur dans six pieds d'eau, et dix pieds de cette vase claire et verdâtre qui donne aux lacs des Alpes leur singulière couleur. Au moment où nous y sommes passés, il s'y trouvait encore trois pieds d'eau, des barques y flottaient. La route n'a ni parapets en terre ni parapets en bois. L'endroit invite au crime, il est tentant pour un homme qui aurait de mauvais dessein; le crime y est impénétrable, il échappe à toutes les recherches, à toutes les suppositions de la justice.

.

« Enfin, ce théâtre si favorable au crime est à une égale distance de Rossillon et de Saint-Rambert : un assassin n'y avait pas le voisinage d'une grande ville, où se trouvent plus d'autorités habiles, des gens d'un esprit plus alerte que ne l'est

celui des cultivateurs et des paysans du Bugey , groupés autour de Saint-Rambert et de Rossillon. Si l'Instruction s'était livrée à cette enquête, si elle avait parcouru comme moi la route , à l'aspect de ce lieu, certes, l'Accusation aurait effacé le mot préméditation de ses réquisitoires ; elle eût été convaincue de l'innocence de Peytel , au moins jusqu'au pont d'Andert. S'il est une chose démontrée en criminalité, n'est-ce pas le soin avec lequel les meurtriers préméditants choisissent l'heure, le lieu, disposent les circonstances ? Ici , avant tout, Peytel , qui n'a besoin de tuer que sa femme , se serait mis deux meurtres sur les bras, aurait doublé son horrible tâche, aurait compliqué sa situation, en se donnant deux adversaires. D'un à un , les chances sont en faveur du meurtrier qui peut surprendre sa victime ; mais d'un à deux les chances sont infinies contre l'assaillant. La mort par immersion est indéchiffrable pour la justice, et Peytel aurait mieux aimé donner la mort avec ses pistolets et son marteau.

« Ces seules considérations , bien pesées par un juge, sont de nature à ébranler sa conviction sur la préméditation prétendue. Mais l'absurde des combinaisons de ce profond hypocrite va se dévoiler de plus en plus. Au lieu d'accomplir ses mauvais desseins dans cet endroit , que les plus innocents reconnaîtraient propice à un assassinat, Peytel choisit le pont d'Andert , sur lequel plonge la maison du père Thermet, forgeron, habitée par lui et par son fils ; un endroit surveillé par les douaniers qui peuplent la campagne en s'y mettant en embuscade ; une rivière où pêchent en fraude les paysans à la nuit ; la montée de la Darde à peu de distance de laquelle existent la ferme de la Bâti et le village de Rhotonod , et qui se trouve à une demi-heure de Belley. Le temps a été couvert, il a plu ; il aurait choisi le moment où le clair de la pleine lune jetait sa lueur sur la route ; enfin il se serait servi de son marteau pour tuer Louis Rey, arme dont les empreintes sont faciles à reconnaître , à constater ; il aurait tué sa femme avec un

ou plusieurs pistolets à lui, tandis que Peytel doit savoir, depuis l'établissement des gazettes des tribunaux, que les balles, les pistolets, les marteaux, les armes à feu, les objets contondants ont donné, par leurs effets spéciaux, des preuves matérielles évidentes dans cent procès criminels, et cet homme aurait, selon l'Accusation, prémédité son crime ! Peytel aurait mis, relativement à sa culpabilité, dans le choix des lieux et des instruments, la même justesse que dans l'époque, relativement à ses intérêts ! Il aurait choisi le temps où la mort de sa femme lui rapportait le moins d'argent, et les lieux où tout était contre lui !

« Maintenant, examinons les circonstances qui ont suivi ce double malheur, sans oublier que la mort de la pauvre Félicie Alcazar est, moi je n'en doute pas, un effet du plus triste hasard, car Peytel n'a jamais eu que Louis Rey à poursuivre. Quelque fausse ou mauvaise que pût être sa femme pour lui, elle aurait toujours été un soutien utile à sa défense. La stupeur de Pey-

tel, en la trouvant morte, a été causée par ces considérations.

« J'ai vu le forgeron Thermet, il m'a formellement dit que Peytel était hors d'état de tenir la bride de son cheval pendant que lui et son fils mettaient le corps de Félicie Alcazar dans la voiture. Selon lui, Peytel était tombé dans un profond abattement. J'ai reconnu là cette torpeur qui suit, chez les natures violentes, les grands efforts, les déploiements de force inaccoutumée. Peytel est bon, il croyait sa femme vivante, et après avoir tué Louis Rey, il l'a cherchée; en la voyant morte, il a été abasourdi par la perte de Félicie, par celle de son enfant et par le danger de sa position. Il n'a été retiré de sa torpeur qu'à la vue du cadavre de Louis Rey; sa fureur s'est réveillée, il a voulu faire passer sa voiture dessus en s'écriant : « Voilà l'assassin de ma pauvre femme ! » Il n'y a, dans tout ceci, rien que de très-naturel, en admettant la position avouée de Peytel.

« J'oubliais de vous dire qu'à l'audience l'Ac-

cusation a présenté Peytel comme un triple assassin, en comptant l'enfant, qui n'existait ni légalement, ni socialement, ni naturellement, au nombre des meurtres prémédités. C'est une horrible plaisanterie judiciaire. La discussion des intérêts de Peytel prouve qu'il avait un immense avantage à être père. »

Malgré les efforts de Balzac, la conviction de la Cour de cassation fut la même que celle de la Cour d'assises. Peytel fut définitivement condamné, et le 28 octobre 1859, il mourait sur la place publique de Bourg.

Nous l'avons insinué plus haut, cette campagne dans le champ des criminalistes ne parut pas heureuse à bien des partisans de la valeur littéraire et du caractère généreusement impétueux de Balzac. On découvrait sous leur indulgence qu'il eût beaucoup mieux fait de rester l'avocat des charmantes faiblesses des femmes, que de se constituer, sinon ouvertement, du moins avec la perfidie

des réticences, l'adversaire sinueux d'une jeune femme qu'il eût à coup sûr défendue dans ses romans si elle se fût présentée à son imagination parmi ce cortège de victimes plus ou moins sincères dont il a peint le martyrologe conjugal sur les murs de son siècle. Oui, ce que Balzac laissa soupçonner à l'égard de cette jeune femme tuée en pleine jeunesse, ce qu'il laissa plus clairement tomber de ses lèvres dans des conversations suscitées par cette affaire, toucha et gâta aux endroits les plus tendres, les plus veloutés, le beau fruit de sa renommée, pourtant si péniblement mûri. On ne se rendit pas bien compte de son entraînement vers un côté de cette histoire tragique de mœurs bourgeoises, quand d'autre part on se serait plutôt attendu à le voir passer chevaleresquement de l'autre côté et y peser de tout son poids de législateur moral, de tout son passé, de toute sa gloire, pure émanation des suffrages conquis par lui sur les femmes. L'énigme fut douloureuse à ses adoratrices. Le boudoir se voila.

Ses ennemis, oh ! ceux-là, par exemple, ne se gènèrent pas pour aggraver le désarroi de sa défaite. De tous les mots cruels, venimeux qu'ils aboyèrent derrière lui, qu'ils inventèrent pour la caractériser, nous ne rappellerons que celui qui fait allusion à la lettre où il osa affirmer d'avance l'acquiescement devant une autre Cour de son client Peytel, déjà condamné aux assises de l'Ain. Soutenant que cette lettre aurait pour Peytel un effet contraire, ils allaient répétant partout : *La lettre tue ! La lettre tue !*

Hommes de lettres, écrivons de bons livres, si nous pouvons, et laissons aux avocats de profession la défense des mauvaises causes et même celle des bonnes ; tout le monde y gagnera.

XII

Le grand mot lâché. — Budget littéraire et dettes de Balzac. — Un million dans un pot à beurre. Le déficit Kessner. Les Méduses des Jardies.

Nous avons prononcé plus haut le mot terrible : *dettes*. Les dettes de Balzac ! Qu'ils se rassurent, ceux qui n'aiment pas plus que nous voir l'étoffe si délicate de la vie privée passer de main en main, et, de relique qu'elle aurait dû rester pour tout le monde, se transformer, à force d'être touchée, en un vil chiffon. Mais nous ne voyons pas le danger sérieux que court la mémoire d'un homme célèbre qui,

peu favorisé de la fortune à son entrée dans la vie des lettres, et qui, visité par elle lorsqu'il lui reste encore de longues années à travailler, a, dans l'intervalle, éprouvé des secousses, des points d'arrêt, des coups de vent, des tempêtes, des déchirements et parfois des naufrages. Qu'y a-t-il de nouveau et d'humiliant dans ces caprices de la destinée? N'est-ce pas là le chemin accidenté et pierreux, semé d'ornières, que parcoururent à peu près tous les grands esprits de tous les siècles? Corneille, Bayle, Érasme, Diderot, pour ne citer que quatre noms sur mille noms, n'ont-ils pas été obligés de mesurer parfois l'huile rance de leur lampe et de souffrir avec un sourire mélancolique les agressions en pleine rue de M. Dimanche? A qui en veut-on d'ailleurs? est-ce à l'homme de génie ou à la fortune, quand se produisent ces contrastes, ces chocs entre la fortune et l'homme de génie? A qui revient le tort, à qui le dommage? à qui le reproche des contemporains? à qui la colère de la postérité? A la fortune, à la fortune seule! Qu'on

laisse donc se vider un débat entre elle et le jury de la publicité.

Ces fameuses dettes de Balzac, dont on s'est tant occupé, dont on accompagnait chaque pas de sa renommée, comme pour lui faire un cortège; dont on souriait tout bas quand on admirait le plus le merveilleux labeur de sa pensée; dont il entretenait lui-même tout le monde en France comme à l'étranger; dont il parlait à chacun, depuis le grand seigneur du faubourg Saint-Germain jusqu'à son jardinier des Jardies, et toujours avec une verve charmante, amusante, intarissable; ces dettes qui ont menacé un instant d'être aussi célèbres que ses œuvres; eh bien, ces étonnantes dettes, nous demandons-nous, ont-elles jamais existé? Comique et profond mystère! Penchons-nous au bord de ce puits et voyons ce qu'il cache. Est-ce la vérité qui en sortira ou un immense éclat de rire?

A notre avis, de Balzac avait besoin de laisser croire et de faire croire qu'il avait des dettes,

beaucoup de dettes, immensément de dettes? Un orgueil fort légitime et parfaitement raisonné l'obligeait, on va le comprendre, à encourager le plus possible cette inoffensive erreur : erreur répandue, grossie, exagérée par ses amis autant que par ses ennemis. Balzac, il faut le dire avec regret, mais il faut le dire, ne gagnait pas avec sa plume ces sommes folles dont on se plaisait à la dorer comme une pagode de Bénarès. Sans doute, il produisait beaucoup, mais il convient de distinguer ici bien des choses pour comprendre comment ces productions réunies ne rapportaient pas des mines d'argent et des ballots de billets de banque.

Disons d'abord que ses dernières années littéraires lui avaient valu des bénéfices sans proportion avec les années précédentes, et que celles-ci l'avaient de beaucoup emporté sur les premières années, fort peu lucratives : ce qui appelle déjà une moyenne à établir. Ensuite, il importe de ne pas présenter comme également productives sa ré-

daction aux revues et sa rédaction aux journaux. Les parts à faire sont différentes. Sa collaboration aux revues, quoique honorablement rétribuée, ne lui rapportait qu'à raison de l'étendue des revues, toujours limitée à un petit nombre de feuilles. Sa collaboration aux journaux lui était beaucoup mieux payée ; mais comme, par traité, il était obligé de supporter ses propres frais de corrections, — corrections babyloniennes ! frais cyclo-péens ! — les bénéfices venus de ce côté, quoique plus amples, se trouvaient, en fin de compte, singulièrement limés, amincis et transparents. En sorte que les deux sources de ses revenus ne formaient pas, réunies, un bien large fleuve. Restait la vente des articles, nouvelles et romans, repris aux journaux pour être publiés en volumes. Ici autre mirage. Il fallait entendre *trois mille francs*, quand les journaux parlaient de *trente mille francs* comptés à Balzac par ses éditeurs. Or, toutes ces enflures, toutes ces hydropisies superposées ne composaient pas un embonpoint fort réel. Le total

réel donnait chaque jour, chaque année, un démenti à chaque ligne du budget littéraire qu'on prêtait au grand écrivain. De compte fait, excepté deux ou trois bonnes fortunes, — y en a-t-il eu trois? — Balzac n'a jamais dû réaliser en moyenne plus de dix ou douze mille francs par an, même dans ses plus belles années.

Ceci était à exposer, à éclaircir et à mettre hors de toute discussion.

Or, Balzac, qui voulait lutter pied à pied, — vanité puérile! — avec M. Alexandre Dumas et M. de Lamartine, comme écrivain à millions, ne pouvait pas laisser croire, sans faire rougir son encre, qu'il n'amassait pas, lui aussi, avec ses livres des sommes insensées. Et quels autres moyens que ceux que nous venons de dire aurait-il eus pour accréditer l'opinion qu'il était riche, qu'il avait, comme ses rivaux, la pierre philosophale au fond de son encrier! On avait bien parlé de certaine grande dame lui glissant dans la main, un soir de bal masqué à l'Opéra, un rouleau de billets de

banque et disparaissant ensuite dans les frises. Mais qui avait jamais vu cette dame blanche et cet argent déguisé en pierrot?

Balzac aimait et caressait avec coquetterie — nous venons de dire pourquoi — le mensonge de cette fortune qu'auraient dû lui créer ses livres, et qu'en réalité ils ne lui avaient pas créée du tout. C'était un faux riche, un pseudo-millionnaire. Balzac avait gagné tard et fort peu gagné. Son imagination ayant toujours été plus opulente que sa caisse, il avait mis son imagination à la place de sa caisse, et il n'irait de là, sûr de ne jamais arriver à l'épuisement. Ne pouvant faire du bruit avec ses chevaux, ses voitures et ses hôtels, il en faisait par l'éternel moyen de comédie qu'il avait perfectionné, du reste, à ravir : par le moyen des dettes, ces fortes, ces proverbiales dettes que, pour notre part, nous faisons plus que mettre en doute.

Depuis longtemps, de Balzac, qui était la prudence et l'économie mêmes, avait déjà réglé un

passé commercial dont il s'était dégagé avec sa probité ordinaire, qu'il continuait à parler de ce passé, que nous appelions, dans le sans-gêne de nos soirées aux Jardies, le déficit Kessner : « Voilà le déficit Kessner qui revient sur l'eau ! » disions-nous dès qu'il ouvrait la bouche pour parler de la maison d'imprimerie qu'il avait fondée dans les premières années de son installation à Paris, et cause éternelle de sa ruine, prétendait-il.

Cependant, comme il fallait, pour aider à la vraisemblance, que les dettes dont il se plaignait et se parait ne fussent pas tout à fait mythologiques, il en souffrait quelques-unes autour de lui, mais si burlesques, si bergamasques, qu'elles étaient tout à fait impossibles. Ce fut un jour où, plus incrédule que les autres jours sur ces dettes fictives, et que lui ayant dit :

— Allons donc ! Balzac, vous êtes millionnaire. Tout Paris prétend que vous possédez un million, un million que vous cachez.

— Ah! je possède un million, s'écria-t-il en me regardant, en me couvrant de la lumière de ses yeux solaires; ah! je cache un million? Eh bien, oui, je cache un million...

Et il ajouta :

— Dans un pot à beurre.

Je vois encore son doigt courbé en serre d'oiseau, indiquant l'orifice du pot à beurre où il avait avoir enterré son million.

Le caractère de ses dettes, on le voit, affectant de près, et contre les lois ordinaires de la perspective, des formes plus vagues encore que de loin; fuyant de leurs cadres à mesure qu'on essaye de les saisir sous le véritable jour, nous sommes infiniment plus à l'aise pour en parler. D'ailleurs, nous le répétons, cette pruderie de vouloir qu'un homme célèbre n'ait pas eu de dettes, nous paraît relever d'un ordre d'idées chevaleresques où nous entrerons toujours avec peine. Qu'on biaise sur ses vices, que l'on côtoie ses faiblesses d'esprit et de cœur quand elles ont été poussées

hors des limites, nous l'admettrons volontiers, — quoique nous ne voudrions pas faire un reproche trop vif à Racine d'avoir adoré la Champmeslé; à Mirabeau d'avoir passé des nuits nombreuses au jeu; — mais confier tout bas à l'oreille de l'histoire les dettes d'un homme illustre, de peur d'enflammer la joue de cette muse si solvable : plaisanterie ! Du reste, quand cet homme les a payées, l'histoire n'a plus qu'à donner son reçu.

Revenons aux petites dettes peut-être réelles de Balzac. Elles furent un instant si diverses, si multipliées, qu'elles finirent par porter atteinte à la quiétude champêtre dont il se proposait de jouir aux Jardies. La sonnette de la grille ne cessait d'être agitée; — grille est ici une pure façon de parler : la porte des Jardies était une porte pleine, et aussi pleine, ma foi ! que celle du bonhomme Grandet, à Saumur. Cette sonnette, qu'on avait quelque raison d'appeler d'argent et dont j'entends encore vibrer les ondes pénétran-

tes au-dessus des arbres, était tenue dans un état de parfaite sonorité par le jardinier : et nous allons dire dans quel but Balzac l'avait ainsi exigé. Il pensait que rien au monde ne décourage un créancier — si quelque chose peut le décourager — comme de ne trouver personne à qui parler, personne sur qui décharger sa colère, s'il est brutal; personne sur qui décocher ses épigrammes, s'il est mordant; de Balzac voulait enfin que les Jardies eussent tout à fait l'air d'être inhabitées pour ceux qui s'y rendraient, de Paris, de Versailles ou des environs, dans des intentions suspectes de créances.

La tactique était ingénieuse; mais elle n'était pas facile à exécuter dans une propriété assez découverte, composée de deux grands corps de logis, de plusieurs pavillons, habitée par le jardinier, sa femme et ses enfants, visitée quotidiennement par des curieux ou des amis.

Et j'allais oublier le chien! un gros chien dont la niche était placée à l'entrée; querelleur, har-

gneux, enfin un chien de campagne, un de ces chiens qu'on appelle bêtement Turc. Celui-là s'appelait Turc : qu'on juge s'il devait aboyer !

Or, comment, selon les désirs et d'après les injonctions de Balzac, donner le change au créancier qui vient à pas de loup, sonne sournoisement et colle ensuite son oreille si subtile contre la porte, afin de savoir s'il a été entendu ? comment éteindre, étouffer instantanément tout bruit, toute agitation, afin de le convaincre qu'il s'est trompé, qu'il a pris un tombeau pour une maison ? Eh bien, de Balzac y était parvenu : une longue pratique l'avait rendu maître de son idée, et son idée réussissait presque toujours.

Voici, du reste, comment, à cet égard, les choses se passaient aux Jardies. D'abord, on savait, cinq ou six minutes après le passage du convoi de Paris, que le créancier ne pouvait plus nous surprendre pas sa présence enchanteresse. S'il ne s'était pas montré alors, les temps de menace étaient passés. Repos et confiance jusqu'au con-

voi suivant ! Mais dès que le convoi suivant faisait entendre ses mugissements de Bucentaure, la vigilance domiciliaire augmentait sur tous les points de la propriété, verger, prairie et potager ; la grande manœuvre était prête : prenez garde à vous !

On sonne ! « Écoutons : ce ne peut être qu'un créancier... C'en est un ! » Chaque promeneur prévenu s'arrête, se plaque à l'arbre le plus voisin et demeure dans une immobilité complète ; il devient tronc ; Apollon nous poursuit, nous voilà Daphnés : charmant ! le jardinier se courbe sur sa bêche et ne remue plus ; le chien qui va aboyer, est tiré par le cordon qui s'attache au collier : il rentre son aboiement et s'aplatit sur la paille de sa niche ; il grogne, mais il se tait sous le regard énergique et impérieux de la femme ou des fils du jardinier ; et derrière les jalousies vertes des croisées, Balzac et ses hôtes écoutent, avec des frémissements de crainte et de joie, les imprécations du créancier hors des murs,

magnifiques blasphèmes qui se terminaient invariablement par ces mots : *Mais ils sont donc tous morts là dedans !*

Eh ! parbleu ! oui, ils sont tous morts ; et voilà où l'on voulait en venir ! Le tour était fait ! le créancier avait entrepris un voyage blanc.

Puis le créancier s'en allait, puis nous écoutions le sable de la ruelle crier sous ses pieds adorés, puis nous le voyions herboriser dans la campagne jusqu'au moment du passage du convoi de Versailles pour Paris ; puis le convoi enflammé partait ! Alors résurrection ! les jalousies, déployant leurs ailes, s'ouvraient à la lumière, les promeneurs reprenaient leurs formes primitives et continuaient leurs rêveries ; le jardinier sarclait de plus belle ses herbes ; le chien aboyait à cœur joie aux poules de la basse-cour ; et tout redevenait enfin heureux, libre, joyeux, content jusqu'au nouveau coup de sonnette, qui ramenait de nouveau les mêmes événements et les mêmes crises émouvantes.

XIII

Un nouveau cercle de Popilius. — Balzac et le garde champêtre de Ville-d'Avray. — Récréations de grands enfants. — Expéditions contre le burg du voisin.

Pour continuer le propos des dettes, nous allons raconter, entre autres fantaisies de l'écrivain qui a immortalisé son passage aux Jardies, son histoire avec un de ses voisins, voisin fort patient, mais non moins original que patient à l'endroit de sa créance. Disons d'abord que de Balzac, par une innocence d'esprit qui accuse bien haut son peu de rouerie dans l'art de s'endetter, avait eu la

candeur périlleuse de contracter des emprunts autour de lui ! C'est semer la dette à ses pieds, et vouloir, plus tard, en être étouffé. Aussi, s'était-il enfermé dans un cercle d'où, peu à peu, il avait fini par ne pouvoir plus sortir. Ces obligations malheureuses autant que gauches avaient tellement raccourci ses promenades hors des murs et paralysé ses mouvements, lui à qui l'exercice et le grand air étaient pourtant si nécessaires, qu'il lui était devenu impossible de sortir pendant le jour sans s'exposer à la rencontre d'un créancier rural, épicier ou laitier, boucher ou boulanger de Ville-d'Avray. Ceci était, — nous insistons sur le principe, — d'une déplorable politique. Devoir à Dieu et au diable est un ennui, sans doute : mais devoir à ses voisins est une faute intolérable ; c'est se couper la route, éborgner sa perspective, se lier les pieds à la cheville, se priver d'air.

On va voir les conséquences de ce funeste système de dettes pneumatiques.

Un jour que j'étais arrivé de fort bonne heure

aux Jardies, — il était environ cinq heures du matin, — je trouvai Balzac se promenant circulairement sous le toit même de son rustique chalet, sur l'aride bordure d'asphalte dont il avait emplâtré le terrain qui en ourlait le pourtour.

— Eh ! que faites-vous là ? lui dis-je.

— Vous le voyez, je me promène.

— De si bonne heure ?

— Si tard, vous voulez dire ?...

— Comment, si tard ? il est à peine cinq heures !

— Si tard, vous dis-je ; mais que voulez-vous ! je me suis endormi ; j'aurais dû être éveillé plus tôt pour faire ma promenade à travers bois.

— Qui vous empêche de la faire maintenant, au lieu de tourner comme un cheval de meule autour de ce chalet ?...

— Oh ! non, il n'y faut plus penser.

— Pourquoi cela ?

— Le garde champêtre !

— Le garde champêtre?...

— Oui, le garde champêtre; il m'aura devancé; il doit déjà être dans l'exercice de ses fonctions.

— En quoi le garde champêtre peut-il gêner votre promenade? Vous ne chassez pas... vous n'avez pas à craindre d'être en contravention; que vous fait donc ce garde champêtre?

— Je ne chasse pas, c'est vrai... Mais tenez, me dit ensuite Balzac voulant couper court à l'incident, entrons, je vous lirai ma chronique pour la *Revue parisienne*. Je crois que vous en serez content.

— Non; remettons à plus tard votre article et allons respirer l'air du matin dans les bois de Ville-d'Avray.

— Oh! non... trop tard! trop tard! le garde champêtre...

— Nous y revenons!

— Ah! c'est un homme terrible, voyez-vous; non pas qu'il me persécute, qu'il me traque à la

manière des autres : oh ! non ! mais son silence expressif, son regard qui transperce, ses attitudes, ses paroles brèves comme un coup de fusil, me troublent, me glacent, me pétrifient ; il y a du spectre dans ses apparitions.

Balzac a trop fatigué son cerveau cette nuit, pensai-je : il a en ce moment, à coup sûr, quelque hallucination ; n'ayons pas l'air de comprendre et passons outre.

Je pris Balzac sous le bras et cherchai à l'entraîner.

— Voyons, faites cela pour moi, si ce n'est pour vous. Avant de déjeuner, allons nous promener pendant quelques heures dans le bois ; poussons, la canne à la main, jusqu'à mi-chemin de Versailles ; croyez-moi, nous en aurons meilleur appétit.

Balzac hésitait beaucoup.

— Vous le voulez ? me dit-il.

— Je vous en prie.

Balzac, difficilement résolu, releva en soupi-

rant le quartier de sa large chaussure, alla prendre, dans un coin de la porte, deux gros bâtons ferrés : — je dirai bientôt les exploits auxquels nous nous livrions le soir avec ces bâtons, qu'il avait rapportés, je crois, de ses excursions en Suisse ; — il m'en donna un, et nous nous acheminâmes enfin du côté du bois de Ville-d'Avray.

Une extrême défiance se trahissait dans les premières bordées que Balzac me força de tirer dans les taillis.

Cependant le calme lui revint quand nous eûmes laissé derrière nous quelques cents mètres de gros frênes et de tilleuls encore enveloppés de la ouate brumeuse d'une nuit humide.

Nous causions, je m'en souviens, des espérances — espérances toujours exagérées — qu'il fondait sur le succès futur de sa *Revue parisienne*, publication délicate à laquelle il voulait, à tout prix, m'engager à prendre une part directoriale, quand, s'arrêtant brusquement au milieu d'une

phrase commencée, il me dit, ou plutôt il balbutia :

— Le voici ! le voici !

— Qui donc ?

— Lui !

— Mais qui, lui ?

— Le garde champêtre !

— C'est donc chez vous une idée fixe ?

— Moins fixe que lui, me répliqua Balzac en me montrant, au bout de l'allée que nous parcourions, la silhouette d'un garde champêtre, ce type si reconnaissable entre mille, avec son tricorne effaré, son fusil abattu sur le bras gauche, sa bandoulière lâche, ses guêtres rustiques, ses cheveux gris et sa pipe soudée au coin de la bouche. Nous n'apercevions pas encore, il est vrai, à la distance où nous en étions, tous ces détails d'un pittoresque ensemble ; mais il n'y avait aucun doute à avoir sur le caractère municipal et rural du personnage : c'était bien un garde champêtre ; ce n'était que trop le garde champêtre !

Balzac avait pâli.

Nous reprîmes toutefois notre chemin entre les arbres : le garde champêtre n'avait pas cessé de venir vers nous.

— Que vous avais-je dit ? murmurait Balzac.

— Mais enfin, cet homme?... vos craintes?...

— J'étais convaincu que nous le rencontrerions, quoi que nous fissions pour l'éviter. Vous n'avez pas voulu me croire...

— Après tout, m'écriai-je, pourquoi tant se préoccuper?...

— Vous en parlez fort à votre aise ! à ma place...

— Si je savais du moins...

— Vous auriez dû le deviner... mais il n'est plus temps. Silence ! fermeté et résignation

Pendant le temps donné à ce dialogue morcelé, le garde champêtre ayant marché vers nous, il ne fut bientôt plus qu'à quelques pas. Il n'avait pas quitté son attitude calme, militaire, rigide ; on eut dit le garde champêtre de la statue du Com-

mandeur. Balzac ne parlait plus ; il ne respirait plus ; son regard inquiet ne se détachait plus de l'apparition du baudrier.

Quand le garde champêtre fut coude à coude avec Balzac, qui n'avait pas lâché mon bras, il lui dit d'une voix concentrée mais pleine de gravité :

— Monsieur de Balzac, ça commence à devenir musical.

Et il passa.

Balzac me regarda et je regardai Balzac.

Le même éclair nous avait éblouis.

— Avez-vous entendu ? avez-vous entendu ? me dit-il quand le garde champêtre se fut évanoui dans la vapeur grise du matin, dont les allées du bois étaient encore gorgées. Avez-vous entendu ? Ma parole d'honneur ! la phrase est sublime à vous donner le vertige ; elle est à conserver dans l'eau-de-vie : « Monsieur de Balzac, ça commence à devenir musical. » Non ! elle vaut mille fois les trente francs que je lui dois.

— Vous devez trente francs à ce garde champêtre ?

— Oui, depuis trois mois. Je comptais le rembourser aujourd'hui : Dutacq m'a apporté quelque argent hier au soir ; mais sa phrase est trop belle ; il faut que nous la répétions aux échos toute la journée : il ne sera payé que demain : « Monsieur de Balzac, ça commence à devenir musical ! »

Les bâtons ferrés réclament maintenant l'historique que nous avons promis plus haut d'en faire : nous allons tenir nos engagements afin de ne laisser dans l'ombre ou dans l'oubli aucun des mouvements intérieurs des Jardies, particulièrement ceux dont nous avons eu connaissance et auxquels nous avons pris part.

Balzac, qui a dit le premier avec un sens exquis : *Dans tout homme de génie, il y a un enfant*, était la preuve vivante de cette juste et jolie pensée. Homme de génie, il était extraordinairement enfant lui-même. L'écolier turbulent

de Vendôme réclamait souvent sa place aux heures de loisirs — heures bien rares, hélas ! — où l'auteur de la *Physiologie du Mariage*, d'*Eugénie Grandet*, et de tant d'autres créations merveilleuses, se permettait de toucher la terre. Alors les épreuves d'imprimerie volaient dans l'espace, les feuillets du manuscrit commencé s'éparpillaient sous un joyeux coup de poing, comme au collège quand retentissait le son de la cloche de la récréation. Récréation aussi aux Jardies ! on jouait à la balle, ou bien on allait casser des branches de châtaignier dans le bois, ou bien l'on courait à Sèvres, à Saint-Cloud, à Boulogne, où l'on se faisait dire de grosses et grasses plaisanteries par les femmes de pêcheurs. Mais voici le plus gai, le plus fou des amusements de Balzac quand il était en train, celui auquel il tenait que nous prissions part deux ou trois fois par mois, si le hasard nous faisait ses hôtes. Du reste, il mettait à ces innocentes débauches toute la gravité d'un devoir, ce qui rendait la chose encore plus burlesque.

Il est temps de dire qu'il y avait, aux Jardies, un voisin qui jouissait de toute son exécration. Que lui avait fait ce voisin, dont il a mis vingt fois au moins en scène la profession magistrale ? quel propos avait-il tenu sur lui ? quel dommage avait-il causé à Balzac ? C'est là, je l'avoue, ce que je n'ai jamais su : mais il l'exécrait ; il l'exécrait bien, comme il savait exécuter, c'est tout dire. Il ne lui ménageait pas les effets de cette haine profondément ancrée dans son estomac, haine qu'il avait fini par nous inoculer à un degré aussi stupide que féroce.

Dès que la nuit était venue, il distribuait à chacun de nous un de ces bâtons ferrés dont j'ai parlé, et auxquels s'adjoignaient quelques vieux jons rougis par le temps, à la pomme de corne, à l'extrémité en fer rouillé ; et nous partions tous ensuite, drapés dans le silence, pour la grande expédition. Balzac, notre chef, nous précédait à travers les sentiers qui conduisaient au bois de Ville-d'Avray, car c'était dans le bois même que s'élevait la

propriété maudite de son ennemi; ennemi dont j'ai parfaitement retenu le nom, mais que je ne veux pas écrire ici, de peur, si cet ennemi vit encore, de l'attrister par une publicité imméritée.

Cette propriété, fort spacieuse, bien entretenue, couronnant une des crêtes de la forêt, ombragée d'un beau parc, était entourée, à une hauteur de trois ou quatre mètres, — retenez bien ceci — d'un simple mur de pierres brutes, posées méthodiquement les unes sur les autres, qui n'adhéraient entre elles que par leur propre poids. Ce mur, ou à parler plus exactement, cet amas régulier de pierres branlantes, était le point de mire de la vengeance mystérieuse de Balzac.

Arrivés aux pieds de ce rempart, nous enfoncions tous, à un signal de notre capitaine, nos bâtons ferrés dans les interstices laissés par les pierres. Cette première manœuvre accomplie, nous pesions sur ces leviers de toute la force de nos bras. Ah! nous étions beaux à contempler!

Mais poursuivons.

Au moment suprême, où nous sentions que ces pierres, déchaussées, soulevées par nos bâtons, allaient s'écrouler, nous criions tous, et par trois fois, dans un anathème unanime répercuté par les échos énergiques du bois, le nom du voisin abhorré de Balzac : et les pierres dégringolaient, s'éboulaient et ruisselaient pendant quelques secondes à épouvanter le silence délicat de toutes ces futaies mélancoliques qui vont se perdre de colline en colline jusqu'au fond de Versailles et de Rambouillet.

Le dégât opéré, nous nous perdions aussitôt dans les épaisseurs du bois et de la nuit pour regagner à pas de loup et avec le même ordre qu'au départ les tranquilles Jardies, où Balzac, fier de son équipée, nous félicitait sur le plein succès de la reconnaissance exécutée avec tant de hardiesse sur le burg de son ennemi.

Huit jours après, le mur démolí par nous était rétabli ; les pierres relevées du sol avaient repris leurs places. C'était à recommencer. Nous recom-

mencions. Qui peut dire combien de fois cette aventure d'écoliers malfaisants s'est reproduite, et combien de fois les gardes du bois ont dû dresser un procès-verbal, resté sans résultat possible, faute de savoir quel nom de coupable y insérer ! Qui eût jamais songé à y coucher celui du grand peintre de mœurs, du grand philosophe admiré de toute l'Europe pour ses immortels romans, du grand Balzac enfin ?



XIV

Victor Hugo aux Jardies. — Détails biographiques sur le fameux noyer. — Le guano municipal. — Prisme dramatique. — La cheminée du duc d'Orléans. — Le père Rabat-Joie, — Une philippique et un horoscope de Balzac.

J'en voudrais beaucoup à mes souvenirs si, dans ce répertoire d'un passé qui va s'enfonçant de plus en plus malgré moi sous les brumes opaques de l'horizon, j'omettais la visite de Victor Hugo aux Jardies, la seule, je crois, qu'il y ait jamais faite. Malgré l'indifférence bien avérée de Balzac pour les écrivains de son temps, il mit

quelque désir et même quelque orgueil à recevoir chez lui son rival en célébrité.

L'entrevue avait d'autant plus de prix en elle-même qu'aucun point de contact bien vif, bien intime, n'avait jusqu'alors et n'a jamais, je puis le dire, existé entre ces deux esprits supérieurs. Balzac, dont j'ai dit le respect factice pour la poésie en général, ne se sentait pas davantage un goût fort prononcé pour la grande prose colorée, peinte et traitée à la fougueuse manière de Rubens. Artiste au pointillé, il allait plus volontiers vers la prose hachée menu, ménagée avec l'économie flamande, travaillée à froid, limée à facettes, vraie sans doute, mais vraie comme la poudre de diamant et non vraie comme le diamant tout entier. Sans refuser son admiration ni même son extase aux vastes peintures de *Notre-Dame de Paris*, il accordait sa préférence secrète à la prose fine et pilée comme verre de Stendhal, le prototype de toute prose à ses yeux, après la sienne propre. Il aurait fait éclater si haut qu'on

eût voulu son enthousiasme devant l'école vénitienne, mais il n'aurait acheté pour son cabinet, soyez-en convaincus, que des Mierris, des Teniers et des Van Ostade.

Au surplus, si Balzac n'a qu'une fois ou deux, dans sa *Revue parisienne*, parlé de Victor Hugo, je ne crois pas que Victor Hugo, de son côté, ait jamais écrit le nom de Balzac. Je ne vois d'ici aucune page de ses œuvres. d'où ce nom se détache : étrange, bien étrange éloignement à remarquer non-seulement entre ces deux grands maîtres de la pensée, mais encore entre bien d'autres écrivains contemporains. Si bien que, dans un siècle, quand on relira les auteurs de ce temps-ci, on cherchera s'ils ont vécu à la même époque et dans la même contrée. Le seizième, le dix-septième et même le dix-huitième siècle, si personnel, offraient une fraternité littéraire plus étroite. C'était une famille. Des rivalités traditionnelles, des jalousies féroces, des colères violentes la traversaient et l'ensanglantaient souvent, puis-

que c'était une famille, mais enfin la communauté résistait au combat et prévalait sur le carnage. De nos jours, on ne se hait pas, on ne se déchire plus : on ne se connaît pas. Cela vaut-il mieux ?

Par suite de je ne sais plus quel accident arrivé au chemin de fer de Versailles, Victor Hugo ayant été obligé, pour se rendre aux Jardies, de prendre les voitures de Saint-Cloud, il se fit un peu attendre ; Balzac était sur les épines. Son inquiétude ne lui permettait pas de demeurer un instant en place. A plusieurs reprises, il envoya voir si personne n'apparaissait par la petite ruelle. Lui-même allait et venait de la terrasse à la grille, de la grille à la terrasse, en relevant son nez inquiet avec le creux de la main, comme il faisait toujours lorsqu'il était sous le coup de quelque forte préoccupation.

Enfin, la sonnette de la grille tinta : c'était Victor Hugo.

Balzac, rasséréiné, courut à sa rencontre et le

remercia en termes pleins de courtoisie et d'effusion de l'honneur singulier qu'il faisait à sa modeste maison des champs. Il y eut encore de part et d'autre de cordiales pressions de mains. Cette familiarité eut sa grandeur. L'imagination fera bien pourtant, et je le lui conseille ici, de se tenir sur ses gardes, si elle reproduit un jour d'après nous, témoin assurément très-fidèle, la rencontre de ces illustres renommées sous les clairs ombrages des Jardies. Elle ne donnera pas à l'entrevue des deux souverains un trop grand prestige de costumes.

Balzac était pittoresquement en lambeaux. Son pantalon, sans bretelles, fuyait son ample gilet à la financière; ses souliers avachis fuyaient son pantalon; le nœud de sa cravate dardait ses pointes près de son oreille; sa barbe avait quatre jours de haute végétation. Quant à Victor Hugo, il portait un chapeau gris d'une nuance assez douteuse; un habit bleu fané à boutons d'or, couleur et forme de casserole, une cravate noire éraillée, le

tout illustré par des lunettes vertes à réjouir un premier clerc d'huissier rural, ennemi de la réverbération solaire.

Tandis qu'on hâtait le déjeuner, Balzac proposa à son hôte un tour de promenade dans les méandres de la propriété. Nous entreprîmes alors tous les trois cette périlleuse descente dont le dernier escalier, en cas très-probable de chute, était la route même de Ville-d'Avray.

Victor Hugo, contre mon attente, fut très-sobre d'éloges pour la propriété : Balzac avait beau lui dire qu'il en était question tout au long dans les Mémoires de Saint-Simon, les compliments n'abondaient pas. Il fut poli envers les giroflées, mais ce fut tout. Je voyais qu'il avait toutes les peines du monde à ne pas rire tout haut de l'étrange idée venue à Balzac de faire couler de l'asphalte sur les étroites allées placées en équilibre sur les flancs périlleux de son jardin, comme pour leur prêter un petit air boulevard du meilleur goût. Il eut cependant une occasion de s'acquitter du tribut

de politesse qu'il devait à son hôte, en s'arrêtant, frappé d'admiration, devant le superbe noyer auquel nous allons consacrer les quelques lignes biographiques depuis si longtemps promises.

— Enfin, voici un arbre ! dit Victor Hugo, qui n'avait vu jusqu'alors que des arbustes plus ou moins malingres plantés au bord du bitume.

Balzac s'épanouit de satisfaction au cri de son hôte.

— Oui, et un fameux arbre encore ! dit-il. Je l'ai acquis depuis peu de temps de la commune. Savez-vous ce qu'il rapporte ?

— Comme c'est un noyer, répondit Hugo, il doit, je présume, rapporter des noix.

— Vous n'y êtes pas ! il rapporte quinze cents livres par an.

— De noix ?

— Non pas de noix. Il rapporte quinze cents francs.

— Nous y voici, pensai-je.

— Quinze cents francs d'argent, répéta Balzac.

— Mais alors ce sont des noix enchantées, dit Victor Hugo.

— A peu près. Mais je vous dois une petite explication ; une explication sans laquelle il vous serait fort difficile de comprendre, je l'avoue, comment un noyer, un seul arbre, peut rapporter quinze cents francs de rente.

Nous attendîmes l'explication.

— Voici, reprit Balzac. Ce noyer miraculeux appartenait à la commune. Je l'ai acheté à la commune à un prix fort élevé. Pourquoi ? Pour cette raison-ci. Un vieil usage oblige tous les habitants à déposer leurs immondices au pied de cet arbre séculaire, et non dans tout autre endroit.

Hugo recula.

— Rassurez-vous, lui dit Balzac ; le noyer, depuis que je le possède, n'a pas encore repris ses fonctions. Je continue. Aucun habitant, continua-t-il, en effet, n'a le droit de se soustraire à cette servitude personnelle, reste d'une ancienne coutume féodale. Or, jugez ! jugez de la quantité et de la

richesse d'engrais amassés quotidiennement au pied de cet arbre vespasien, engrais municipal que je ferai couvrir de paille et d'autres détritux végétaux, afin d'en avoir toujours une montagne à vendre à tous les fermiers, vigneronx, maraichers, grands et petits propriétaires voisins. C'est de l'or en barre que j'ai là ; enfin, tranchons le mot, c'est du guano ! du guano comme en déposent sur les îles solitaires de l'océan Pacifique des myriades d'oiseaux.

— Ah ! oui, repartit Hugo avec son phlegme olympien, vous dites bien, mon cher Balzac, c'est du guano, mais du guano moins les oiseaux.

— Moins les oiseaux ! s'écria Balzac en riant lui-même de toute l'épaisseur de son menton monacal de la définition donnée par Victor Hugo à son magnifique engrais féodal, et à la source sans exemple de son revenu de quinze cents francs.

La cloche sonna le déjeuner.

Du bec ou de l'aile, on toucha à bien des sujets pendant ce déjeuner. On ne sera pas surpris, je pense, quand je dirai que la littérature eut la meilleure part de la conversation. En maître de maison bien appris, celui des Jardies abandonna la parole à son illustre convive, et chacun sait avec quel art persuasif, quel ton mesuré et coloré à la fois, quel tour d'esprit exact et magistral, il en use pour le plus grand charme de ses auditeurs.

Les dés ayant amené, entre autres sujets, le sujet toujours si intéressant des théâtres, et surtout si intéressant pour Balzac, aux yeux fascinés duquel les théâtres ont été toute la vie la terre promise, Victor Hugo, après l'avoir promené à travers les cavernes et les coupe-gorge de la vie dramatique, lui en dévoila, d'un tour de main, les quelques beaux avantages réels. Jusqu'alors, je m'en convainquis, Balzac n'avait pas eu une idée fort nette de ce qu'on nomme les droits d'auteur. L'initiation l'éblouit; une mine de diamants qui se fût tout à coup ouverte devant lui à la clarté

du soleil, ne l'eût pas autrement troublé et aveuglé. Lui dont les lignes d'écriture s'accumulaient si péniblement sous le bec d'une plume rebelle pour produire d'abord des centimes, — car la gloire se calcule par centimes dans les journaux ; — puis, à force de suer, des décimes ; — puis, avec des gémissements de douleur, des francs, — écoutait avec la béatitude d'un martyr écoutant un ange, les énormes bénéfices conquis à Hugo par ses magnifiques drames. Bénéfices recueillis à Paris, bénéfices apportés par la province : tant pour trois actes, tant pour cinq actes ; et puis les reprises ! et puis les primes ! et puis les billets ! et puis quoi encore ? Parfois des soirées de quatre cents francs ! et tout cela, tout cet argent et tout cet or, gagné tandis qu'on se promène, mieux que cela, tandis qu'on dort, tandis qu'on rêve, les pieds chauds, le front calme, sur l'oreiller. Balzac ne respirait pas : non que la question d'intérêt l'émût seule et au delà du raisonnable, mais le gain, l'énorme gain obtenu sans fatigue de

corps ni d'esprit, le ravissait au troisième ciel. Je suis sûr que cette peinture si éloquente et si précise des avantages financiers attachés à la littérature dramatique, cette peinture faite par Hugo avec l'onction du père Grandet et la rectitude d'un premier commis de la Cour des comptes, fut pour beaucoup dans la rage dont fut saisi Balzac pour le théâtre et dont il fut poursuivi tant qu'il vécut. Il ne cessa de me parler, les jours suivants, d'une foule de sujets comiques ou sérieux à mettre le plus vite possible en scène. Visiblement, ce coup de soleil devait lui chauffer longtemps le cerveau. D'autres que moi reçurent la confiance de ces ardeurs nouvelles pour le théâtre, communiquées à cette tête si inflammable ; mais, au bout du compte, il ne résulta rien de bien sérieux, on le sait, de cet incendie dramatique, à reporter, en grande partie, selon moi, à la date de ce déjeuner.

La conversation, par une déclivité naturelle, amena à parler de l'indifférence coupable et pres-

que préméditée avec laquelle la cour des Tuileries regardait la littérature et traitait les écrivains même les plus illustres, ceux qui depuis 1850 avaient, au souffle d'une nouvelle école, vivifié la forme de la pensée dans le livre et au théâtre. Balzac demanda à Victor Hugo, l'amertume empreinte aux lèvres, s'il fallait, à défaut de la protection de Louis-Philippe, voué tout entier au culte de la bourgeoisie, élevée par lui au-dessus de toutes les classes, compter du moins sur celle du duc d'Orléans, esprit distingué, connaisseur, sympathique à tous, si bien conseillé dans ses bonnes intentions pour les arts par la jeune duchesse, son épouse. Victor Hugo était, par sa position de familier de la maison du jeune prince, en mesure de répondre à la question de Balzac.

— Le duc d'Orléans, nous répondit Victor Hugo, ne demanderait pas mieux que de se placer à la tête d'un grand mouvement littéraire et des arts, d'accord en cela, ainsi que vous le dites, avec les sentiments délicats et l'intelligence riche et cul-

tivée de la duchesse d'Orléans ; mais cela ne sera pas, je le crains. Jugez-en vous-mêmes. Voici, reprit-il, ce qui s'est passé, il y a peu de temps au château.

Victor Hugo nous confia alors que le duc et la duchesse d'Orléans, comprenant combien il leur était commandé, par leur haute position officielle et leurs goûts personnels, de s'entourer d'un cercle d'écrivains et d'artistes éminents, avaient essayé de donner quelques soirées dans leurs appartements, comme autrefois Louis-Philippe au Palais-Royal, quand il était duc d'Orléans ; mais des soirées intimes, sans signification politique, ce que n'étaient pas, il s'en faut, celles du Palais-Royal. On était allé d'abord fort doucement, même dans cette voie de prudence, de peur d'éveiller les susceptibilités bien connues du *père*. — C'est ainsi que les dignes fils du roi désignaient affectueusement entre eux Louis-Philippe. On connaissait d'expérience les ombrages du *père*. — Peu de monde pour commencer ; choix limité dans les

invités; réceptions éloignées au début; réunions surtout peu bruyantes.

L'endroit où se tenaient ces bonnes et douces réunions fut baptisé par les fidèles d'une façon tout à fait recluse et demi-teinte. On l'appela *la cheminée du duc d'Orléans*; plus tard et tout court: *la cheminée*. On se disait: « Irez-vous demain à *la cheminée*? Vous trouviez-vous à la dernière *cheminée*? »

Un hiver se passa bien; la cheminée, pour nous servir de l'image, ne fuma pas du tout, le père ne sut rien ou ne voulut rien savoir, car il était bien peu de choses qu'il ne sût.

Le second hiver, nos jeunes époux, encouragés par le succès, agrandirent le cercle autour de la cheminée; mais plus d'invités causèrent peut-être plus de bruit au plafond. Quoi qu'il en soit, un soir de bise et de neige qu'on discutait peut-être, devant une tasse de thé, sur un dessin turc de Decamps, une ciselure florentine de Froment Meurice, ou le style d'un roman nouveau, le

duc d'Orléans fut invité à se rendre auprès de Sa Majesté. Il était bien tard. Que lui voulait le *père*, le *père* qu'on croyait depuis longtemps au lit?

Voici tout simplement ce que le père dit au fils, Louis-Philippe au duc d'Orléans :

— Ferdinand, sachez qu'il ne doit y avoir aux Tuileries qu'un seul roi, qu'un seul salon et qu'une seule cheminée. D'ailleurs, la mienne chauffe tout aussi bien que la vôtre. Vous me ferez plaisir toutes les fois que vous et la duchesse viendrez y prendre place.

Le duc d'Orléans se retira : sa cheminée s'éteignit ; les réunions, dès ce soir-là, cessèrent, et personne au château n'eut plus désormais le droit de protéger la littérature et les hommes de lettres, les arts et les artistes. Le couvre-feu fut complet.

Sept ans après ce charmant déjeuner aux Jardies, sept ans après ce récit de Victor Hugo, un homme de lettres entra aux Tuileries, poussé

par une effroyable tempête populaire, et il emportait sur une feuille de papier, au milieu d'un pillage universel, la dernière leçon de littérature du comte de Paris. Il nous la montra, toute fraîche encore, au coin de la rue Saint-Florentin. L'homme de lettres était Balzac, et le jour néfaste pour la royauté, le 24 février 1848.

Balzac, qui jusque-là avait écouté avec beaucoup d'attention et assez de calme, quoique fort remué à l'intérieur, cette petite histoire, appelée peut-être à prendre place un jour dans la grande histoire contemporaine, se livra, sans crier gare et tout en mordant à belles dents dans une poire de doyenⁿe grosse comme un melon, à une philippique, — et certes ! le mot reçoit ici une de ses plus justes applications, — mais à une philippique digne de balancer, comme emportement et comme énergie oratoires, celles de Démosthènes ; et elle avait l'avantage, sur les philippiques du prince des orateurs grecs, de ne pas sentir l'huile.

Malheureusement, rien ne peut rendre cette éloquence troublée, coupée, dentelée par des morsures dans la poire, par des chocs de couteau contre les assiettes et contre la table, par des éclaboussures de paroles, par des explosions de regards, par des commotions de bouteilles, par des tonnerres de malédictions et par des flammes d'ironie.

— Mais les malheureux ! les stupides rois ignorent donc que, sans nous, on ne saurait après eux ni d'où ils sont venus, ni où ils sont allés, ni qu'ils ont régné, ni qu'ils ont vécu, ni ce qu'ils ont fait, ni ce qu'ils ont pensé, ni ce qu'ils ont dit, ni rien de rien de rien ! Mais voyons, voyons, de tous ces monuments de pierre, de marbre, de bronze dont ils écrasent la terre afin de perpétuer leur souvenir ; mais de toutes ces peintures qu'ils accrochent partout dans les musées pour que l'avenir sache ce qu'ils ont fait d'utile et de grand ; de toutes ces médailles qu'ils répandent à leur couronnement ou à l'occasion de leurs victoires,

que reste-t-il? Rien. Il ne reste que ce qui est écrit, que ce que nous avons écrit. Les pierres s'écroulent, les peintures s'effacent — les plus religieusement soignées n'ont pas encore bravé cinq siècles, — le marbre jaunit, pourrit, se fend : le granit lui-même s'émiette. Encore une fois, encore mille fois ! il n'y a que nous au monde pour sauver les rois et leurs règnes de l'oubli. Leur gloire, leur immortalité, leur postérité, c'est nous, nous seuls : notre encre, notre main, notre plume. Sans Virgile, Horace, Tite-Live, Ovide, qui connaîtrait Auguste au milieu de tant d'autres Augustes, tout neveu de César qu'il était, tout empereur qu'il ait été? Sans le petit avocat sans causes nommé Suétone, on ne connaîtrait pas trois Césars sur les douze dont il a bien voulu écrire les vies ; sans Tacite, on confondrait aujourd'hui les Romains de son temps avec les barbares de la Germanie ; sans Shakespeare, le règne d'Élisabeth disparaît à peu près de l'histoire d'Angleterre ; sans Boileau, sans Racine, sans Corneille,

sans Pascal, sans la Bruyère, sans Molière, Louis XIV, réduit à ses maîtresses et à ses perruques, n'est plus qu'un bellâtre couronné qui me fait l'effet d'un soleil d'auberge ; et, sans nous, Louis-Philippe I^{er} laisserait un nom moins connu que celui de Philippe le restaurateur de la rue Montorgueil, que celui de Philippe l'escamoteur, le joueur de gobelets. On dira, je l'espère, je l'espère pour Louis-Philippe I^{er}, sous Victor Hugo, sous Lamartine, sous Béranger, il y eut un roi qui prit le nom de Louis-Philippe I^{er}.

Et la colère de Balzac alla se perdre dans une troisième ou quatrième poire qu'il ouvrit avec sa bouche enflammée, de même qu'une bombe s'enfonce et éclate au milieu d'une masse de terre glaise.

Après cette dernière explosion, nous nous levâmes pour aller prendre le café sur la terrasse et respirer l'air lumineux et doux d'une belle journée.

On causa encore environ une heure autour des

tasses, heure charmante et sérieuse, où il fut d'abord question entre Victor Hugo et Balzac de l'Académie française. En ce moment, il y avait une vacance à l'Institut. Hugo promit peu; Balzac n'espérait pas grand'chose. Il n'était pas en faveur — l'a-t-il jamais été? — sous la coupole du palais Mazarin. L'auteur des *Orientales*, qui venait de publier *les Rayons et les Ombres*, laissa ensuite pressentir sa prochaine candidature politique; et ce fut alors au tour de Balzac à risquer ses doutes courtois sur le succès d'une tentative, à coup sûr justifiée par le vaste talent du poète, mais bien peu certaine au point de vue nébuleux de l'époque exclusivement industrielle sur laquelle il espérait asseoir son élection. Balzac n'appuya pas moins de sa plume des prétentions politiques qu'il combattait dans sa haute et superbe intelligence des choses et des hommes de son temps. Il les soutint avec énergie, ainsi qu'on va le voir par une citation empruntée à la *Revue parisienne* du 25 juillet 1840 :

« M. Hugo est un des hommes les plus spirituels de notre époque, et d'un esprit charmant ; il a, dans les choses matérielles, ce bon sens, cette rectitude que l'on refuse aux écrivains et que l'on accorde à ces niais triés sur le volet de l'élection, comme si les gens habitués à remuer les idées ne connaissaient pas les faits. Qui peut le plus peut le moins. Il y a soixante ans, M. d'Aranda trouvait la tâche de Fielding plus difficile que celle d'un ambassadeur : « Les affaires d'État finissent comme elles peuvent, disait-il, au lieu que le poète doit dénouer les siennes au goût de tout le monde.

« M. Hugo, non moins que M. de Lamartine, vengera quelque jour les injures éternelles jetées par les bourgeois à la littérature. *S'il aborde la politique, sachez d'avance qu'il y portera des dons extraordinaires.* Son aptitude est universelle, sa finesse égale son génie ; mais, contrairement à nos hommes d'État actuels, il est fin avec noblesse et dignité. Quant à son élocution, elle est merveilleuse : ce sera le rapporteur le plus entendu qu'on

puisse souhaiter, l'esprit le plus clairvoyant. Vous ignorez peut-être que ses deux anciens libraires sont éligibles et qu'il ne l'était pas hier; il l'est aujourd'hui. Dans quel admirable temps nous vivons! L'auteur du *Contrat social* ne serait pas député; peut-être le traduirait-on en police correctionnelle. »

Le soleil tombait à l'horizon; Victor Hugo parla de retourner à Paris. J'y allais aussi; je lui proposai de faire route ensemble. Nous dîmes adieu aux Jardies. Nous nous dirigeâmes bientôt à pas lents, tous les trois, vers Sèvres, où nous devions monter, Hugo et moi, dans je ne sais plus quelle voiture publique plus rapide que l'éclair, destinée à nous déposer rue de Rivoli. Balzac voulut absolument nous accompagner jusqu'à Sèvres, quoi qu'il eût sur sa table bien des travaux à terminer, entre autres deux ou trois articles à écrire pour la *Revue parisienne*, son occupation favorite, sa passion littéraire du moment. Il passa une vieille veste d'aucune couleur, en velours de Prusse; il

s'entortilla, sous prétexte de cravate, un vieux foulard rouge autour du cou, et nous nous mîmes en marche.

Balzac ne laissa pas partir Victor Hugo sans se faire auprès de lui l'ambassadeur officieux d'un jeune seigneur russe très-jaloux, très-ambitieux de le voir, de l'entendre et de lui serrer la main avant de regagner ses neiges et ses steppes. Victor Hugo accueillit avec faveur le désir si délicat du noble étranger, et de Balzac alors nous pria, en son nom et au nom de ce jeune seigneur russe, d'accepter à dîner au Rocher de Cancale, le jeudi suivant, ce qui fut pareillement bien accueilli. Ce dîner ou ce souper fut fort intéressant. J'en aurais dit ici les plus saillantes particularités si ce n'eût pas été trop m'éloigner des Jardies. J'attendrai d'écrire mes Mémoires pour le raconter tout au long.

TABLE

PRÉFACE.	1
------------------	---

CHAPITRE PREMIER

Coquetterie des grands hommes à l'adresse de la postérité. — Balzac, par exception, n'a point posé pour elle. — Sa nature encyclopédique. Il fut le dieu des femmes. — Sa religion et son Évangile. — Comment on le renia.	11
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

CHAPITRE II

La maison des Jardies. — Détails topographiques et autres. — Balzac architecte. — Histoire véridique d'un escalier qui a fait parler de lui. — Aménagement idéal. — Les sonnettes et les domestiques invisibles	25
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

CHAPITRE III

Balzac à table. — Son pantagruélisme végétal. — La vertu de son vin. — Ses convives. — Du café comme on en voit peu, et du thé comme on n'en voit pas. — La dose des borgnes et la dose des aveugles. — Balzac au travail. 57

CHAPITRE IV

La bague du Prophète. — Comment elle était venue au doigt de Balzac. — Ce qu'en offrait le Grand Mogol et ce qu'en donnait Laurent Jan. — Le mur des Jardies. — Son mauvais penchant, ses écarts et sa ruine 47

CHAPITRE V

Aspirations de Balzac vers le théâtre. — Son sentiment sur la poésie en général et sur les *Burgraves* en particulier. — Ses calculs fantastiques. — Comment il se donna le luxe d'un collaborateur, et ce qui en advint 59

CHAPITRE VI

Grave imprudence de Balzac. — Le minotaure dramatique. — M. Harel. — Répétitions laborieuses de *Vautrin*. — Balzac tirailé à quatre cents curieux 75

CHAPITRE VII

- Une fringale de Balzac. — Les petits pâtés au macaroni et le *Lac Ontario*. — Essais de botanique à propos du *Lis dans la vallée*. — La pâtissière lettrée et la monnaie de ses petits pâtés. 87

CHAPITRE VIII

- La veille de *Vautrin*. — Agiotage sur les billets. — Distribution de la pièce. Composition de la salle — Première et unique représentation. — Les corbeaux de la critique. — Le lendemain d'une soirée orageuse. — Interdiction de *Vautrin*. 97

CHAPITRE IX

- Le temple d'une dixième muse. — Théorie de Balzac sur les noms propres. — Voyage à la découverte dans les rues de Paris. — Z. Marcas. — Sa monographie. . . 117

CHAPITRE X

- Quelques années en arrière. — Balzac rêve la destruction de la *Revue de Paris* et de la *Revue des Deux-Mondes*. — Fondation laborieuse de la *Chronique de Paris*, 1854. — Supplice de l'inventeur du nouveau journal. — Peu

de bailleurs de fonds. — Le messie. — Le fils de vingt-deux millions. — Il ne promet rien, mais il laisse beaucoup espérer. — L'argenterie retirée du Mont-de-Piété. — Festin servi avec cette argenterie. — La parole est au jeune banquier. — Il en abuse. — L'idiot mystifie les hommes de génie. — J'en parlerai à papa ! — Reportez les couverts au Mont-de-Piété ! — Apparition de la *Chronique de Paris*. 159

CHAPITRE XI

Balzac rêve maintenant la gloire du barreau. — L'assassin Peytel. — Arrêt de la cour d'assises qui le condamne à la peine de mort. — Mémoire de Balzac en sa faveur. — Résultat de cette campagne extra-littéraire. 167

CHAPITRE XII

Le grand mot lâché. — Budget littéraire de Balzac. — Un million dans un pot à beurre. — Le déficit Kessner. — Les Méduses des Jardies 257

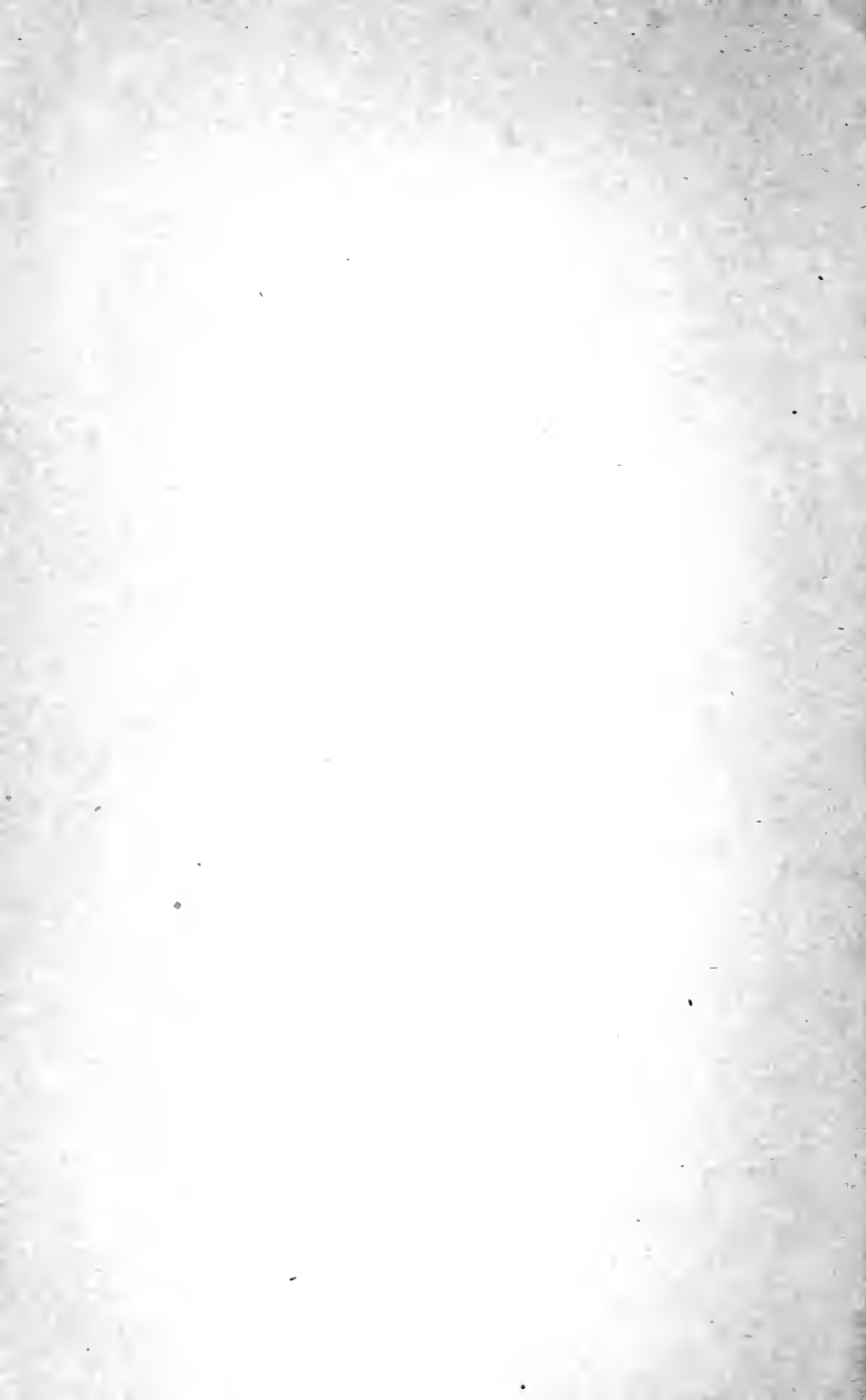
CHAPITRE XIII

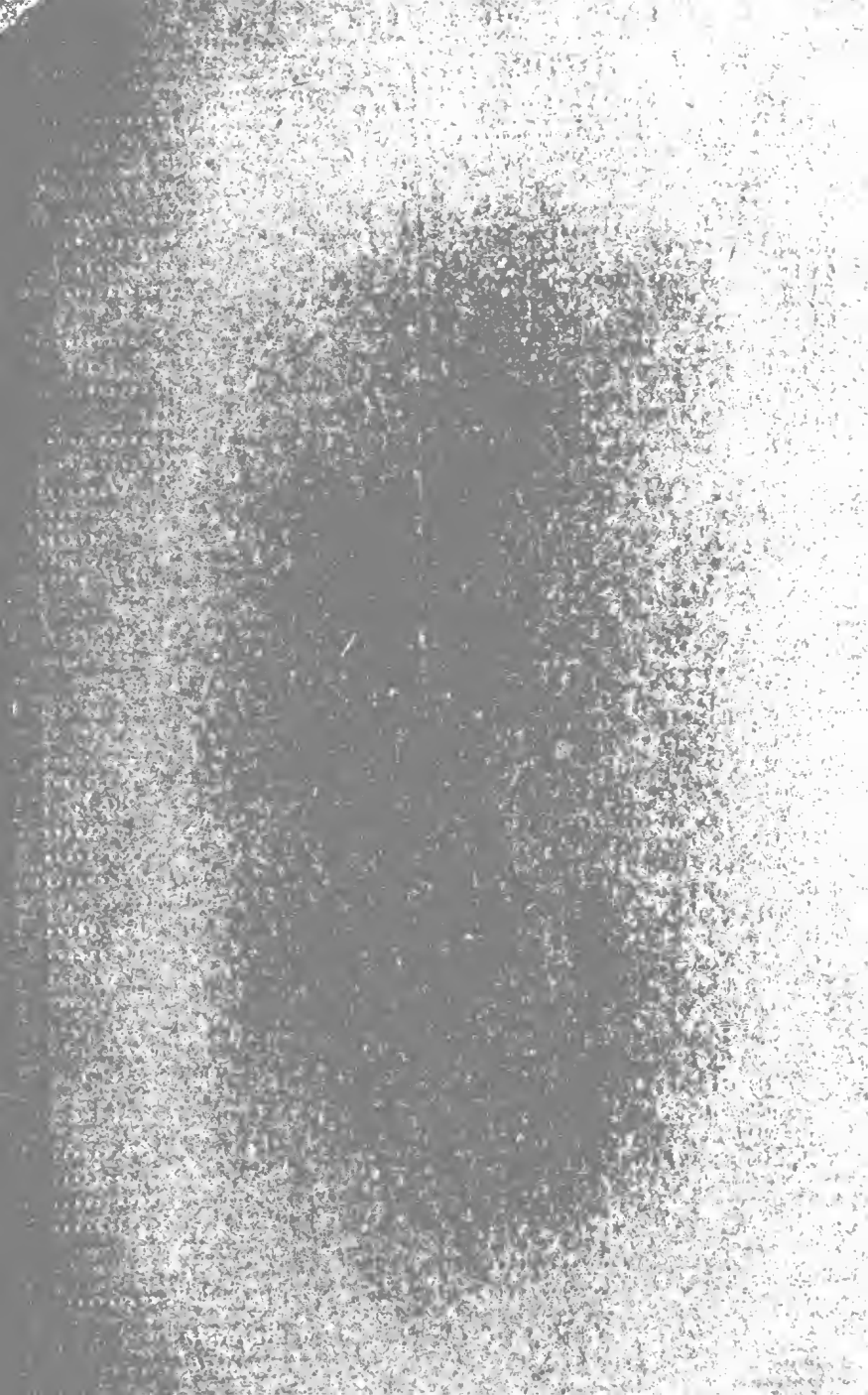
Un nouveau cercle de Popilius. — Balzac et le garde champêtre de Ville-d'Avray. — Récréations de grands enfants. — Expéditions contre le burg du voisin. 251

CHAPITRE XIV

Victor Hugo aux Jardies. — Détails biographiques sur le fameux noyer. — Le guano municipal. — Prisme dramatique. — La cheminée du duc d'Orléans. — Le père rabat-joie. — Une philippique et un horoscope de Balzac. 267

FIN DE LA TABLE.





EXTRAIT DU CATALOGUE MICHEL LÉVY

1 FRANC LE VOLUME. — 1 FR. 25 PAR LA POSTE

ROGER DE BEAUVOIR vol.

AVENTURIÈRES ET COURTISANES	1
LE CABARET DES MORTS	1
LE CHEVALIER DE CHARNY	1
LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES	1
DUELS ET DUELLISTES	1
L'ÉCOLIER DE CLUNY	1
HISTOIRES CAVALIÈRES	1
LA LESCOMBAT	1
MADemoisELLE DE CHOISY	1
LE MOULIN D'HEILLY	1
LES MYSTÈRES DE L'ÎLE SAINT-LOUIS	2
LES ŒUFS DE PAQUES	1
LE PAUVRE DIABLE	1
LES SOIRÉES DU LIDO	1
LES TROIS ROHAN	1

M^{me} ROGER DE BEAUVOIR

CONFIDENCES DE MADemoisELLE MARS	1
SOUS LE MASQUE	1

CH. DE BOIGNE

LES PETITS MÉMOIRES DE L'OPÉRA	1
------------------------------------------	---

COMTESSÉ DASH

UN AMOUR COUPABLE	1
LES AMOURS DE LA BELLE AURORE	2
L'ARBRE DE LA VIERGE	1
AVENTURES D'UNE JEUNE MARIÉE	1
LES BALS MASQUÉS	1
LE BEAU VOLEUR	1
LA BELLE PARISIENNE	1
LA BOHÈME DU XVII ^e SIÈCLE	1
BOHÈME ET NOBLESSE	1
LA CEINTURE DE VÉNUS	1
LA CHAÎNE D'OR	1
LA CHAMBRE BLEUE	1
LA CHAMBRE ROUGE	1
LE CHATEAU DE LA ROCHE-SANGLANTE	1
LES CHATEAUX EN AFRIQUE	1
COMÉDIE DES GENS DU MONDE	1
COMMENT TOMBENT LES FEMMES	1
UN COSTUME DE BAL	1
LA DAME DU CHATEAU MURÉ	1
LA DERNIÈRE EXPIATION	2
LA DETTE DE SANG	1
LE DRAME DE LA RUE DU SENTIER	1
LA DUCHESSE D'ÉPONNES	1
LA DUCHESSE DE LAUZUN	3

COMTESSE DASH (Suite) vol.

LA FÉE AUX PERLES	1
LA FEMME DE L'AVEUGLE	1
UNE FEMME ENTRE DEUX CRIMES	1
LES FEMMES A PARIS ET EN PROVINCE	1
LE FILS DU FAUSSAIRE	1
LE FILS NATUREL	1
LES FOLIES DU CŒUR	1
LE FRUIT DÉFENDU	1
LES GALANTRIES DE LA COUR DE LOUIS XV	4
LES HÉRITIERS D'UN PRINCE	1
LE JEU DE LA REINE	1
LA JOLIE BOHÉMIENNE	1
LES LIONS DE PARIS	1
LE LIVRE DES FEMMES	1
MADAME DE LA SABLIERE	1
MADAME LOUISE DE FRANCE	1
MADemoisELLE 50 MILLIONS	1
LES MALHEURS D'UNE REINE	1
MADemoisELLE DE LA TOUR DU PIN	1
MAIN GAUCHE ET MAIN DROITE	1
LA MARQUISE DE PARABÈRE	1
LA MARQUISE SANGLANTE	1
LE NEUF DE PIQUE	1
UNE NUIT DE NOCES	1
LA POUFRE ET LA NEIGE	1
LA PRINCESSE DE CONTI	1
UN PROCÈS CRIMINEL	1
UNE RIVALE DE LA POMPADOUR	1
LE ROMAN D'UNE HÉRITIÈRE	1
LA ROUTE DU SUICIDE	1
LE SALON DU DIABLE	1
UN SECRET DE FAMILLE	1
LES SECRETS D'UNE SORCIÈRE	2
LA SORCIÈRE DU ROI	2
LE SOUPER DES FANTOMES	1
LES SOUPERS DE LA RÉGENCE	2
LES SUITES D'UNE FAUTE	1
TROIS AMOURS	1
VIE CHASTE ET VIE IMPURE	1

GÉRARD DE Nerval

LA BOHÈME GALANTE	1
LES FILLES DU FEU	1
LORELY	1
LE MARQUIS DE FAYOLLE	1

F. GUIZOT

LA FRANCE ET LA PRUSSE	1
----------------------------------	---

Le Catalogue complet sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

